

سوناتراک



sonatrach



Rapport
Annuel
2025

Sommaire

01	Mot du Président	06
02	Réalisations de l'Entreprise	14
	Indicateurs Clés	14
	Réalisations par Activité	18
	Exploration - Production	20
	Transport par Canalisation	24
	Liquéfaction - Séparation	26
	Raffinage - Pétrochimie	28
	Commercialisation	30
03	Evolution du Marché Oil & Gas	34
04	Investissements	38
	Réalisations par Activité	40

05	Ressources Humaines	44
06	HSE	48
07	Passation des Marchés & Contenu Local	54
08	Affaires Sociales	58
09	Sponsoring, Mécénat & Investissement Social	62
10	Performances Financières	66
	Comptes Consolidés	68
	Comptes Sociaux	110

Mot du Président



**" Consolider les acquis,
préparer l'avenir ".**

M. Nour Eddine DAOUDI
Président Directeur Général
de SONATRACH

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte énergétique international marqué par la volatilité des marchés, le recul des prix du pétrole, la persistance des tensions géopolitiques dans différentes régions du monde et le ralentissement de l'économie mondiale.

Face à cet environnement contraignant, SONATRACH a su faire preuve de résilience et de capacité d'adaptation, en poursuivant la mise en œuvre de son plan de développement avec détermination. Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses ressources et à la maîtrise de ses activités, l'Entreprise a ainsi pu préserver sa dynamique de développement, tout en poursuivant la réalisation de ses objectifs et le déploiement de ses programmes d'investissement.

En 2025, la production primaire d'hydrocarbures de l'Entreprise a atteint 193,7 millions de TEP, tandis que le volume total de ses ventes s'est établi à 165,1 millions de TEP, en progression de 1,4 % par rapport à l'exercice précédent.

L'Entreprise a réalisé un chiffre d'affaires global de 5 748 milliards de DA, dont 5 230 milliards de DA à l'exportation, et dégagé un résultat net de 603 milliards de DA.

Ces résultats se sont accompagnés d'un effort d'investissement conséquent, les investissements réalisés en Algérie en 2025 ont atteint 1 078 milliards de DA (79 milliards de dollars US équivalent), en progression de 29 % par rapport à 2024.

A hauteur de 69 % du budget d'investissement global de SONATRACH, l'Activité Exploration-Production est demeurée le principal pôle d'investissement. Cet investissement est porté, essentiellement, sur les volets Exploration, Développement et Exploitation des gisements, consacré notamment aux projets de Touggourt, Tinrhert, Rhourde Chegga, TFT Sud et Rhourde El Baguel, ainsi qu'aux projets de maintien de la production, particulièrement le mégaprojet de Boosting Hassi R'Mel – phase III, étape 2.

Au-delà du développement des capacités de production, la consolidation du potentiel de production, l'Entreprise a également mobilisé des financements dédiés à la modernisation et à la sécurisation de ses infrastructures industrielles. Ces investissements visent à renforcer la fiabilité de l'acheminement des hydrocarbures, tant pour la couverture des besoins du marché national que pour honorer les engagements internationaux de l'Entreprise. Dans cette même dynamique, SONATRACH a consacré

des financements pour le développement et à la modernisation de ses infrastructures de Liquéfaction et de Séparation. Ces financements ont notamment concerné, la construction d'une nouvelle jetée au port de Skikda et la réalisation d'un nouveau bac de stockage de GNL au niveau du complexe GL1K.

La valorisation des ressources nationales constitue également un axe majeur de notre politique d'investissement. Dans l'activité Raffinage & Pétrochimie, l'essentiel des investissements réalisés ont porté sur des projets structurants majeurs, notamment les nouvelles unités de Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE) à Arzew et de Linear Alkyl Benzène (LAB) à Skikda, ainsi que sur la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud.

À ces projets s'est ajouté le lancement de la réalisation d'une unité d'hydrotraitement et de reforming à la raffinerie d'Arzew, dotée d'une capacité de traitement de 780 000 tonnes de naphta lourd par an. Cette unité permettra de porter la production annuelle d'essence la faisant passer de 550 000 tonnes à 1,2 million de tonnes, contribuant ainsi au renforcement de l'offre nationale en produits raffinés.

Cette politique de valorisation des ressources s'est également traduite, sur le plan commercial, par une adaptation continue de la politique de SONATRACH aux transformations du marché gazier international. La diversification des instruments contractuels et des horizons de commercialisation a constitué un levier essentiel pour renforcer la flexibilité commerciale de l'Entreprise et consolider ses relations avec ses partenaires. Cette démarche s'appuie sur les atouts de l'Algérie, notamment sa proximité des marchés européens, ses infrastructures et son expérience reconnue dans l'industrie gazière.

Parallèlement, ces réalisations s'accompagne d'une exigence constante en matière de respect des meilleurs standards HSE. SONATRACH a ainsi engagé et déployé un ensemble d'actions structurantes destinées à renforcer la santé et la sécurité au travail, l'intégrité des installations ainsi que la maîtrise des risques industriels et environnementaux. L'Entreprise a également poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie climatique, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la valorisation des gaz associés et le renforcement de ses outils de management environnemental.

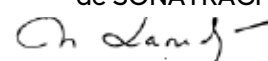
Des progrès significatifs ont notamment été réalisés dans la réduction du torchage. Le volume global de gaz torchés s'est établi à 2,61 milliards de Sm³, en baisse de 31 % par rapport à 2020.

Ces avancées majeures témoignent de l'engagement de l'Entreprise en faveur d'un développement national durable. Assurant pleinement son rôle de locomotive de l'économie nationale, SONATRACH poursuit avec détermination la mise en œuvre de sa politique de promotion du contenu local et d'intégration nationale. À ce titre, pas moins de 2 150 contrats, représentant 83 % du nombre total des marchés conclus, ont été attribués à des entreprises de droit algérien, pour un montant cumulé de 512 milliards de DZD, soit environ 60% de la valeur globale des engagements contractuels.

Dans un environnement énergétique en profonde mutation, l'année 2025 aura été, en définitive, pour SONATRACH, celle de la consolidation de ses acquis et de la poursuite de sa transformation et de sa modernisation.

Fière de ses réalisations et consciente des défis qui se dessinent, SONATRACH aborde l'avenir avec confiance, détermination et responsabilité. Elle entend ainsi poursuivre sa contribution à la sécurité énergétique et au développement durable de l'Algérie.

M. Nour Eddine Daoudi
Président Directeur Général
de SONATRACH



Assemblée Générale



Juin 2026

Conseil d'Administration



Janvier 2026

Membres du Comité Exécutif



Nour Eddine DAOUDI
Président Directeur Général
de SONATRACH



HAMOUCHE Abdelghani
Secrétaire Général



DJETTOU Farid
Vice-Président Activité
Exploration & Production



MALKI Youcef
Vice-Président Activité
Transport par Canalisation



SLIMANI Slimane
Vice-Président Activité
Raffinage & Pétrochimie



SERIDI Abdelhalim
Vice-Président Activité
Liquéfaction & Séparation
par Intérim



BELGACEM Mayouf
Vice-Président Activité
Commercialisation



ATALLAH Djamel
Vice-Président
Corporate Finances



LARABA Fayçal-Reda
Vice-Président Stratégie
Planification & Economie



OUNOUGHI Ferhat
Vice-Président Business
Development & Marketing

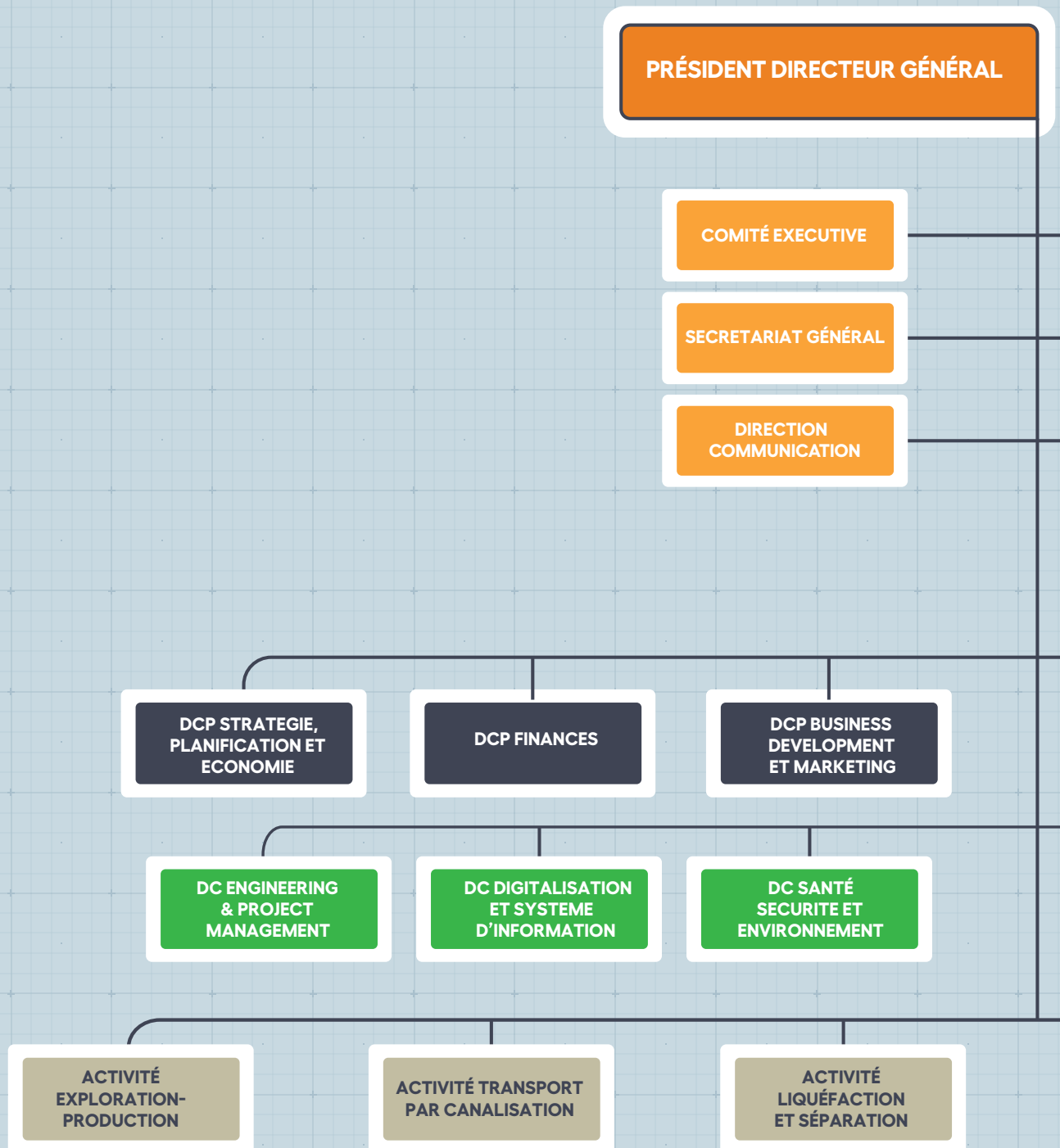


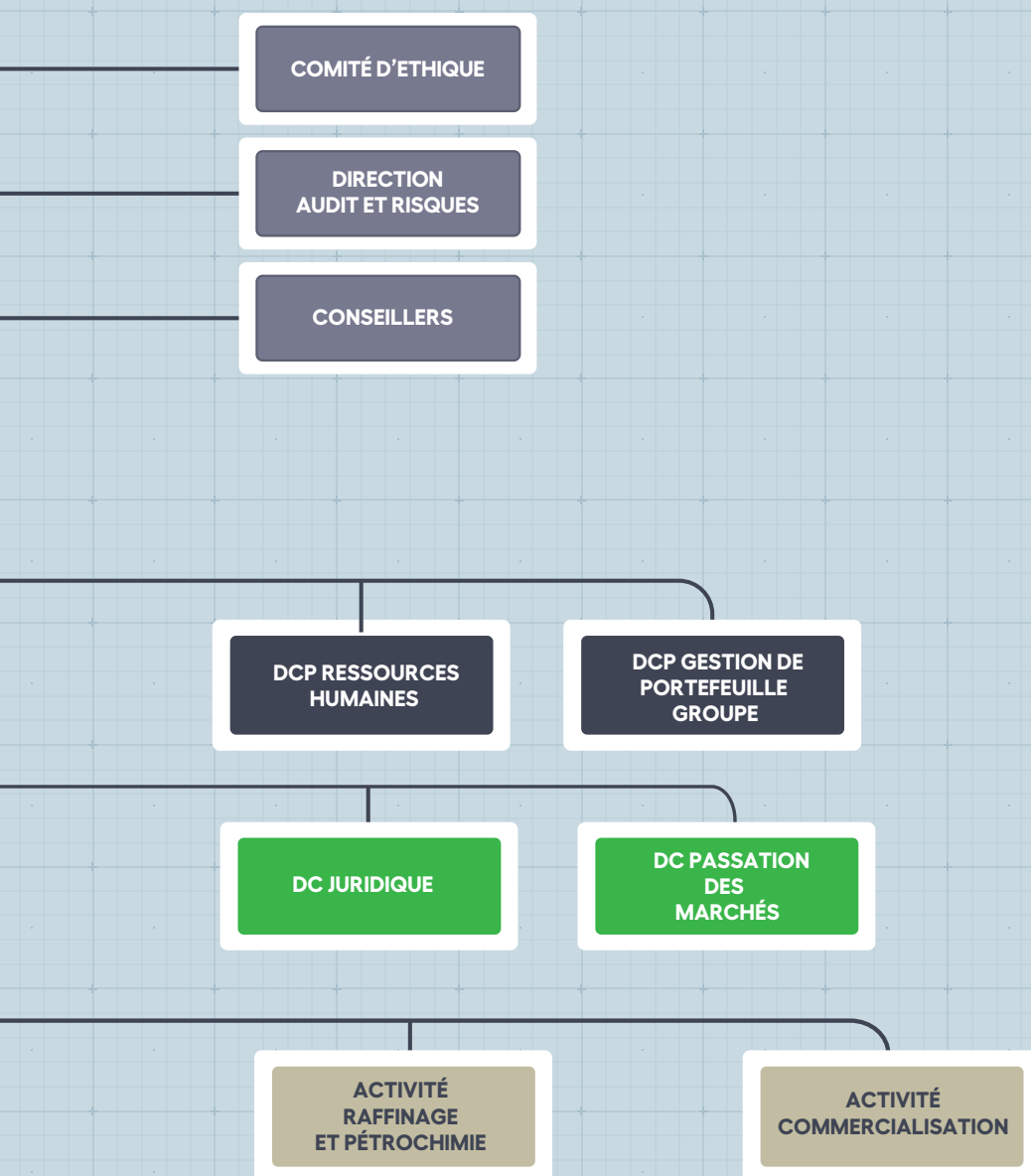
BOUZEGHOUB Khadir
Directeur Executif
Ressources Humaines



SACI Youcef
Directeur Executif
Gestion Portfeuille Groupe

Organigramme

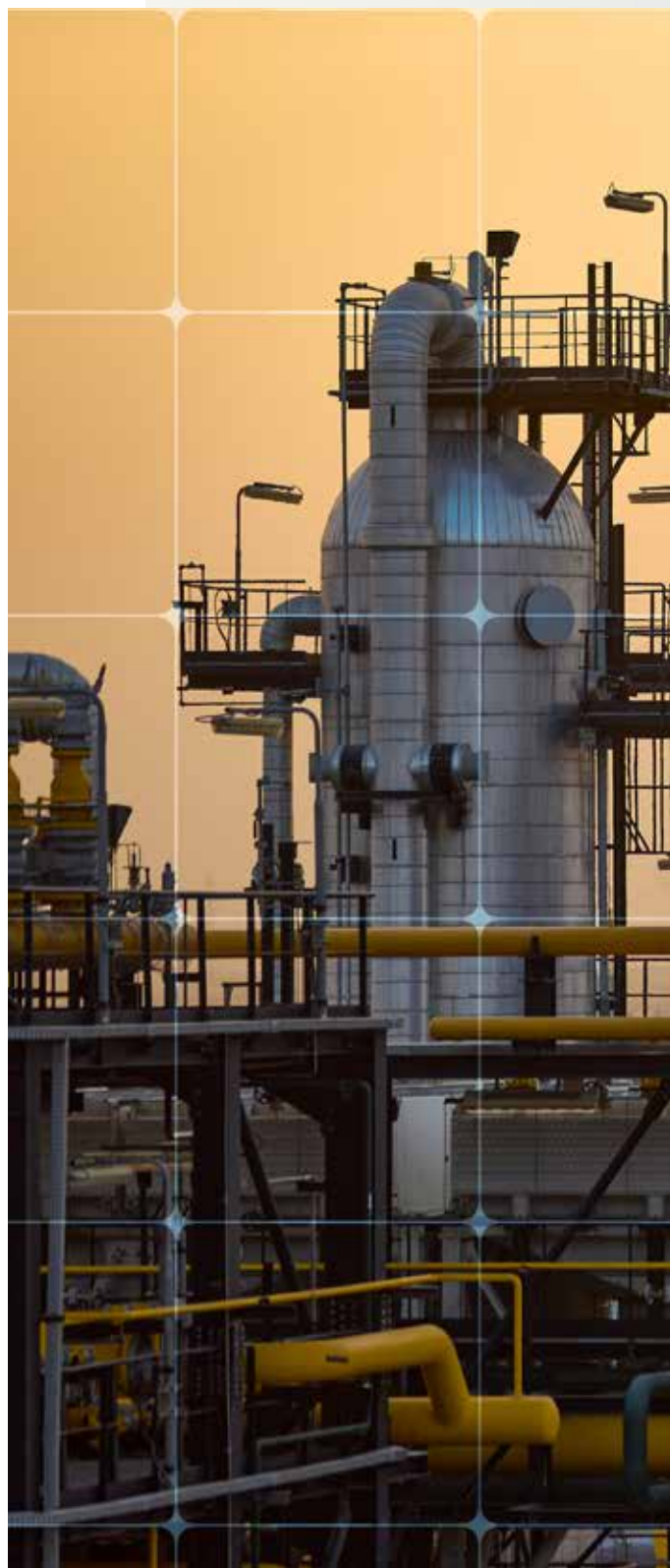






Réalisations de l'Entreprise

Les indicateurs clés de l'exercice 2025





En 2025, dans un contexte international marqué par les incertitudes géopolitiques, l'exacerbation des conflits régionaux et le ralentissement de l'économie mondiale, SONATRACH a évolué, à l'instar de l'ensemble du secteur énergétique mondial, dans un environnement caractérisé par une forte volatilité des marchés et un recul des prix des hydrocarbures.

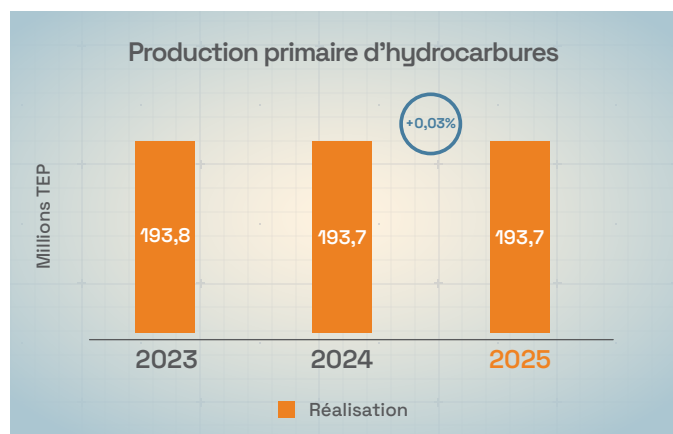
En dépit de cette conjoncture défavorable, SONATRACH a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et de résilience, enregistrant des performances qui témoignent de la solidité de ses fondamentaux. Dans cette dynamique, l'Entreprise a poursuivi la mise en oeuvre des investissements inscrits dans son plan de développement.

Les principaux indicateurs de l'Entreprise au titre de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

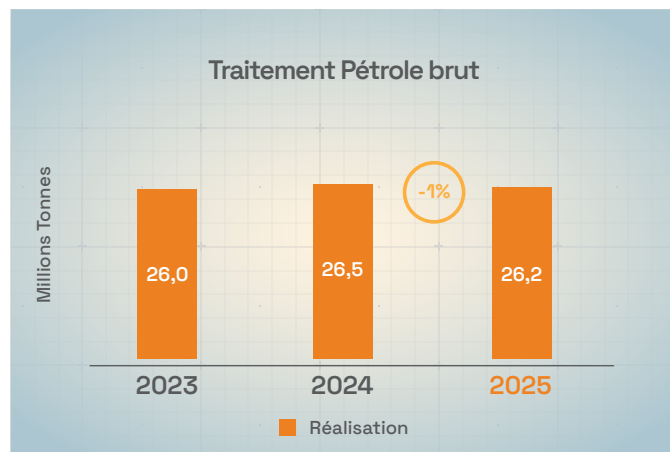
- Une production primaire d'hydrocarbures de 193,7 millions de TEP.
- Un volume total des ventes d'hydrocarbures de 165,1 millions de TEP.
- Un volume des exportations d'hydrocarbures de SONATRACH et de ses associés de 89,0 millions de TEP.
- Un chiffre d'affaires à l'exportation 5230 milliards de dinars algériens.
- Un chiffre d'affaires global de 5748 milliards de dinars algériens.
- Un résultat net de 603 milliards de dinars algériens.

Exploration-Production

En 2025, la production primaire d'hydrocarbures a atteint 193,7 millions de TEP, enregistrant une légère progression par rapport à 2024.



Le volume de pétrole brut traité par les raffineries en Algérie a atteint 26,2 Millions Tonnes, en baisse de 1% par rapport à 2024.



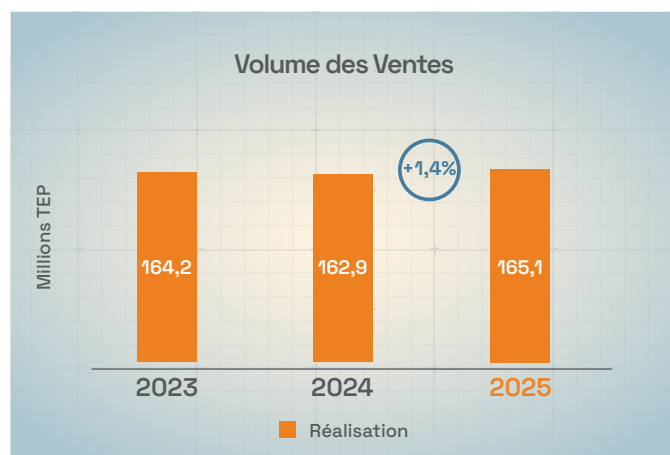
Liquéfaction et Séparation

Le volume de GNL produit en 2025 a atteint 20,9 millions de m³ de GNL..



Commercialisation

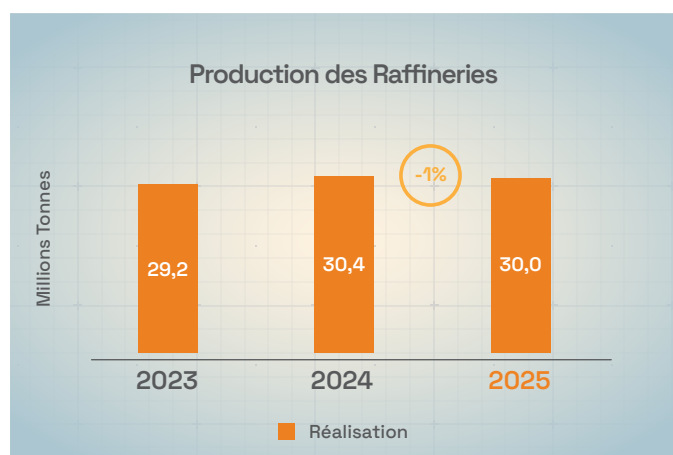
- Le volume total des ventes d'hydrocarbures en 2025 s'est élevé à 165,1 Millions TEP, en légère hausse (1,4%) par rapport à l'exercice précédent.



- Les ventes des hydrocarbures 2025 sur le Marché National ont atteint 76,1 Millions TEP, en hausse de 6% par rapport à 2024.

Raffinage & Pétrochimie

La production globale des raffineries s'est repliée à 30,0 Millions Tonnes, en baisse de 1% par rapport à 2024.



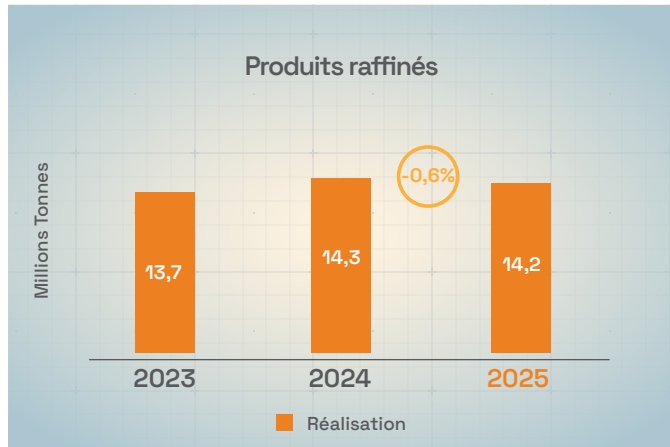
Exportations

- Le volume des exportations d'hydrocarbures de SONATRACH et ses associés, s'est établi à 89,0 Millions TEP, en baisse de 3% par rapport à 2024.



*Non compris les ventes de pétrole brut, de condensat, de GPL, régis par les lois 05-07 et 19-13 (participation).

- Les exportations des produits raffinés ont atteint 14,2 Millions de Tonnes en 2025 en baisse de 0,6% par rapport à 2024.



Importations

Les importations de produits pétroliers ont atteint 1 404 000 tonnes contre 209 000 tonnes en 2024, soit une hausse de 572 %. Cette hausse est expliquée principalement par l'importation de 1 078 000 tonnes de Gasoil et la hausse des importations du MTBE (+42%).



Réalisations par **Activité**





Présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, SONATRACH déploie une stratégie de développement, visant à consolider son rôle de locomotive de l'économie nationale, à garantir la sécurité énergétique du pays et à renforcer sa compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

Cette stratégie repose sur quatre axes majeurs :

- **Le développement de l'amont pétrolier et gazier**, visant à renouveler les réserves, à accroître les capacités de production et à garantir la sécurité énergétique à moyen et long termes.
- **La transformation des hydrocarbures**, à travers des investissements soutenus dans les activités de raffinage, de pétrochimie et de liquéfaction du gaz naturel, afin de renforcer l'intégration de la chaîne de valeur, de générer davantage de valeur ajoutée et de réduire la dépendance aux importations.
- **La commercialisation des hydrocarbures**, en assurant l'approvisionnement régulier du marché national et en consolidant la présence de SONATRACH sur les marchés internationaux, notamment gaziers, grâce à la diversification de ses débouchés et au renforcement de ses partenariats stratégiques.
- **La transition énergétique**, orientée vers la réduction de l'empreinte carbone, l'amélioration de la performance environnementale et le développement progressif de solutions énergétiques à faible intensité carbone.

L'Activité Exploration-Production (EP)

Avec un domaine minier couvrant près de 1,5 million de km², dont une grande partie reste à explorer, l'Algérie dispose d'un potentiel considérable en ressources pétrolières et gazières.

L'Activité Exploration-Production (EP) constitue la priorité stratégique de SONATRACH. Elle englobe l'ensemble des activités de l'amont, depuis la prospection et l'exploration jusqu'au développement et à l'exploitation des gisements.

Chaque année, l'Entreprise consacre la plus grande part de ses investissements à l'amont pétrolier et gazier afin de renouveler ses réserves, d'accroître ses capacités de production et de contribuer à la sécurité énergétique du pays. Cet objectif repose sur l'intensification des efforts d'exploration dans les bassins à fort potentiel, la mise en valeur de nouveaux gisements, l'amélioration des performances des champs en exploitation grâce aux technologies les plus avancées ainsi que le renforcement des partenariats avec des opérateurs internationaux.

Afin d'accélérer la réalisation de ses programmes de développement dans l'Exploration et la Production, SONATRACH poursuit le renforcement de sa politique de partenariat avec les grands acteurs internationaux du secteur pétrolier et gazier. Cette démarche lui permet de mutualiser les risques inhérents aux opérations de prospection et d'exploration, de soutenir le renouvellement des réserves et de consolider la sécurité énergétique nationale à moyen et long termes.

Principales réalisations

(SONATRACH et associés):

- **Découvertes d'hydrocarbures : 17 découvertes réalisées, toutes en effort propre.**
- **Production primaire totale d'hydrocarbures : 193,7 millions de TEP.**
- **Production de pétrole brut : 47,5 millions de tonnes.**
- **Production de gaz naturel : 134,3 milliards de Sm³.**
- **Production de condensat : 8,3 millions de tonnes.**
- **Production de GPL aux champs : 8,7 millions de tonnes.**

Faits marquants

Signature de contrats

Le 21 juillet 2025, SONATRACH et ses partenaires ont signé cinq (05) contrats d'hydrocarbures de participation et de partage de production, issus de l'appel d'offres « Algeria Bid Round 2024 », portant sur la recherche et le développement des périmètres suivants :

- Ahara : avec le consortium TotalEnergies & QatarEnergy.
- Regane II : avec le consortium ENI & PTTEP.
- Zerafa II : avec ZPEC.
- Toulal II : avec le consortium ZANGAS & FILADA.
- Guern El Guessa II : avec SINOPEC.

Signature, le 25 février 2025, entre SONATRACH et la compagnie SINOPEC International Energy Investment (HK) Holding Ltd, d'un contrat hydrocarbures de forme « partage de production », sous l'égide de la loi n°19-13, sur le périmètre Hassi Berkane Nord.

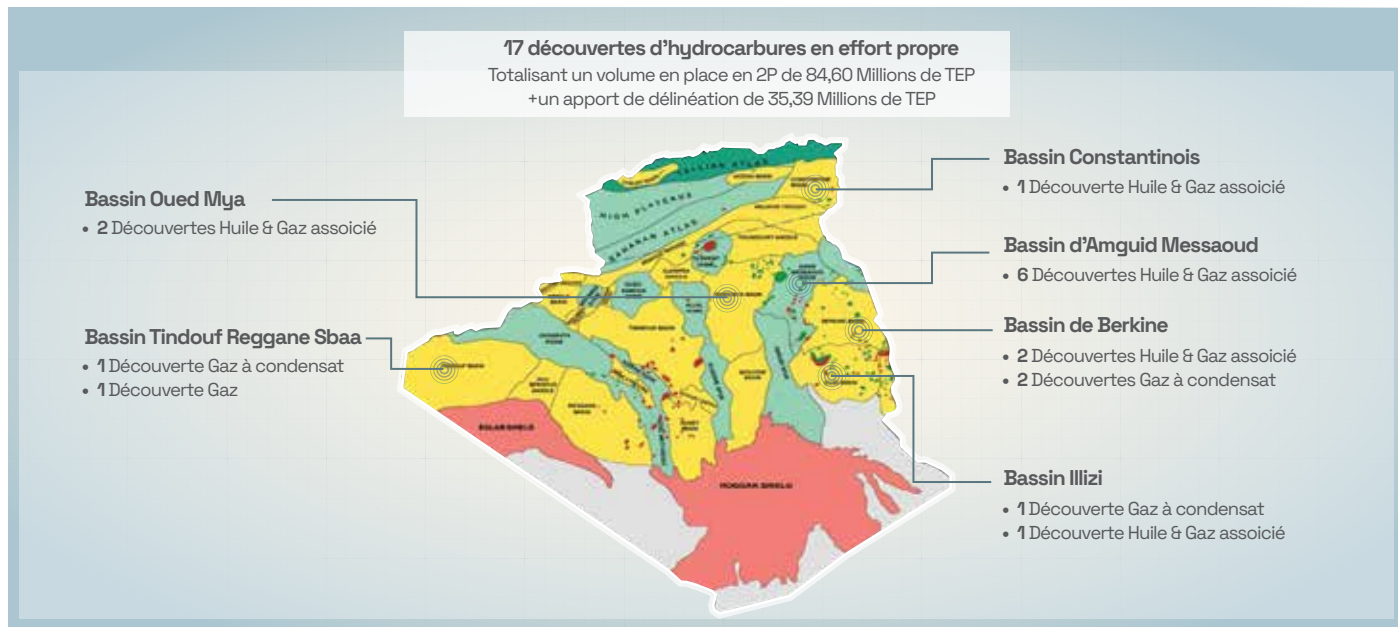
- Signature, le 07 juillet 2025, entre SONATRACH et la compagnie ENI ALGERIA EXPLORATION B.V, d'un contrat hydrocarbures de forme "partage de production", sous l'égide de la loi n°19-13, sur le périmètre Zemoul El Kbar.
- Signature, le 13 octobre 2025, entre SONATRACH et la compagnie MIDAD ENERGY NORTH AFRICA, d'un contrat hydrocarbures de forme « partage de production », sous l'égide de la loi n°19-13, sur le périmètre Illizi Sud.

Signature de Protocoles d'Entente (MoU) :

- Le 22 janvier, avec la société omanaise Abraj Energy Services, pour réaliser des programmes de développement de compétences et de formation professionnelle.
- Le 30 janvier, avec la Société Mauritanienne des Hydrocarbures pour une coopération dans les activités d'exploration-production onshore et offshore .
- Le 15 avril, avec la société OXY, pour définir un cadre de coopération portant sur le développement des réservoirs carbonatés et la mise en oeuvre de techniques EOR (Enhanced Oil Recovery) .
- Le 05 mai, avec avec la société omanaise Abraj Energy Services, d'un Term Sheet, pour la création d'une société mixte spécialisée dans les services pétroliers .
- Le 08 mai, avec SAIPEM, visant à évaluer la faisabilité de création d'une société mixte spécialisée en EPCC
- Le 24 juin, avec la société américaine HECATE et la Société TOSYALI Algérie, pour la réalisation conjointe d'études en vue du développement d'un projet intégré de production d'hydrogène vert à partir d'énergies renouvelables, destiné aux besoins de la sidérurgie.
- Le 29 juin, avec la société mauritanienne SMH, pour une coopération dans le domaine des hydrocarbures
- Le 23 juillet, avec la société ENI, pour renforcer la coopération dans les domaines des hydrocarbures, de la transition énergétique et des énergies renouvelables.
- Le 24 juillet, entre SONATRACH, ses filiales et les sociétés libyennes (NOC Libye, NAGECO et JOT), pour le développement d'une coopération dans les domaines des hydrocarbures, couvrant la formation, le transfert de savoir-faire, les travaux techniques et les services pétroliers et gaziers.
- Le 08 septembre, avec la NOC Kenya, pour examiner les possibilités de mise en oeuvre conjointe de projets pétroliers et gaziers au Kenya, sur la base d'avantages équilibrés et mutuels.
- Le 16 octobre, avec la société mozambicaine ENH, pour la coopération dans le cadre de projets d'exploration et de production des hydrocarbures au Mozambique.
- Le 19 novembre, avec la société vietnamienne PVEP, pour une coopération dans l'ensemble des activités amont et aval des hydrocarbures, y compris la commercialisation du pétrole, du GNL et les services techniques.
- Le 12 décembre, entre SNAM et WORLEY, portant sur l'étude de pré faisabilité relative au projet South2 Corridor

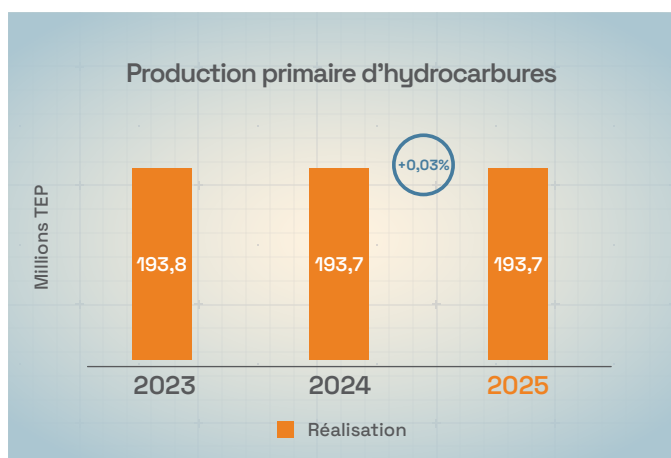
Exploration et nouvelles découvertes d'hydrocarbures

SONATRACH a réalisé durant l'année 2025 dix-sept (17) nouvelles découvertes d'hydrocarbures, toutes en effort propre. Ces découvertes, réparties entre huile (68%), gaz (28%) et condensat (4%), ont permis la mise en évidence d'un volume d'hydrocarbures en place prouvé et probable de 84,60 Millions TEP et un apport de délinéation de 35,39 Millions TEP.

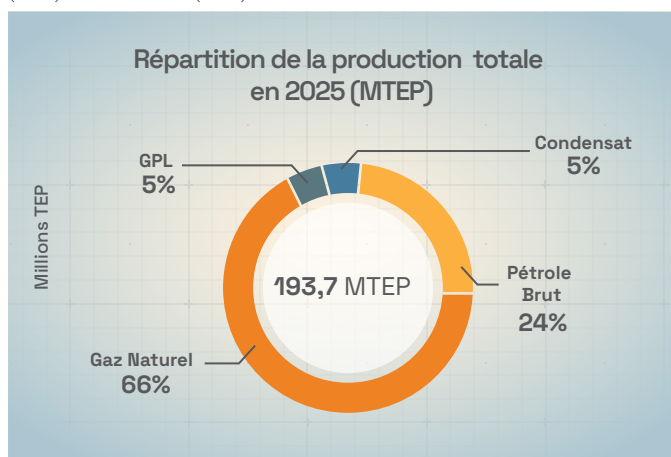


Production primaire d'hydrocarbures

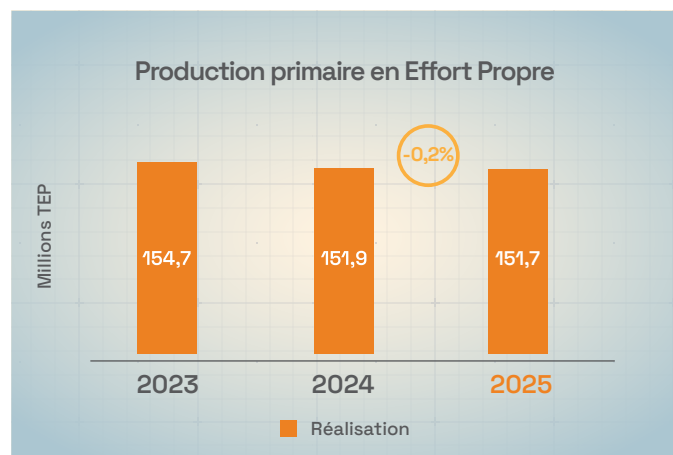
La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2025, à 193,7 Millions TEP, en hausse de 0,03% par rapport à 2024.



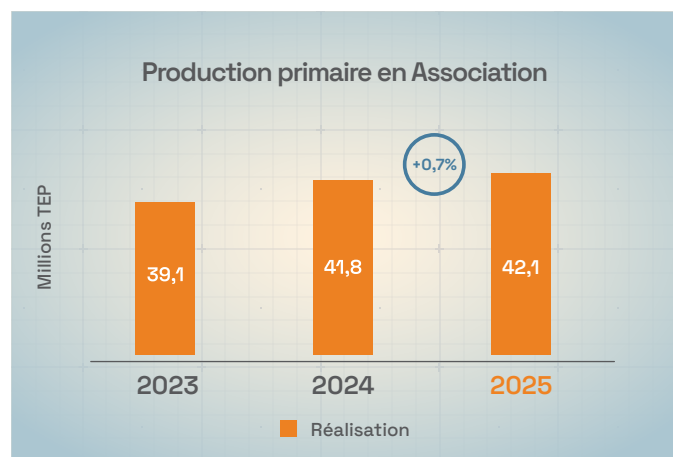
La structure de cette production est dominée par le gaz naturel (66 %), suivi du pétrole brut (24 %), du condensat (5 %) et du GPL (5 %).



La production primaire en effort propre est demeurée stable en 2025, s'établissant à 151,7 millions de TEP.



La production des gisements opérés en association s'est élevée à 42,1 millions de TEP, en hausse de 0,7 % par rapport à 2024.





Activité Transport par Canalisations

L'Activité Transport par Canalisations (TRC) constitue un maillon stratégique de la chaîne de valeur des hydrocarbures. Elle assure le développement, la gestion et l'exploitation du réseau national de transport par canalisations ainsi que des installations portuaires, garantissant l'acheminement des hydrocarbures liquides et gazeux vers les clients nationaux et internationaux dans des conditions optimales de sécurité, de qualité et de coût.

Le réseau de transport s'étend sur près de 22 000 km, dont 53 % sont consacrés au transport du gaz naturel. Il est structuré en deux réseaux complémentaires :

- Le Réseau Sud qui prend son départ des gisements et transporte les effluents vers le Centre Dispatching Hydrocarbures Liquides de Haoud El Hamra (CDHL) pour le pétrole brut et le condensat et vers le Centre National de Dispatching Gaz à Hassi R'Mel (CNDG) pour le gaz naturel.
- Le Réseau Nord qui assure le transport :
 - Du pétrole brut à partir du CDHL vers les raffineries et les ports d'exportation.
 - Du condensat à partir du CDHL et du gisement de Hassi R'mel vers la raffinerie de Skikda et les ports d'exportation.
 - Du gaz naturel à partir du CNDG vers le réseau marché national, les gazoducs destinés à l'exportation et les complexes de liquéfaction.
 - Du GPL à partir des gisements vers les complexes de séparation à Arzew.

Dans le cadre de son plan d'investissement à moyen terme 2024-2028, l'Activité Transport par Canalisations prévoit notamment de concentrer ses efforts sur la poursuite des programmes de réhabilitation du réseau de transport en vue d'assurer la sécurisation de l'évacuation de la production et également la protection de l'environnement.

Faits marquants

Signature, le 15 août 2025, de trois contrats entre l'Activité Transport par Canalisations (TRC) et des entreprises algériennes portant sur :

- la réalisation en EPC, par le groupement ENAC/Cosider Canalisations, de l'expansion du tronçon du gazoduc GG1 (42"), situé entre la station de compression de Moudjebara (wilaya de Djelfa) et le poste de coupure de Medjedel (wilaya de M'Sila) ;
- la réalisation en EPC, par le groupement GCB/SARPI, du projet de remplacement du tronçon de l'oléoduc OH1 (30"), situé entre Ohanet et Mederba (wilaya d'Illizi), par une canalisation en époxy renforcé de fibre de verre (Glass Reinforced Epoxy – GRE) ;
- la fabrication et la fourniture, par la société algérienne Maghreb Pipe Industries (MPI), de 163 km de tubes en époxy renforcé de fibre de verre.

Mise en service de nouveaux projets

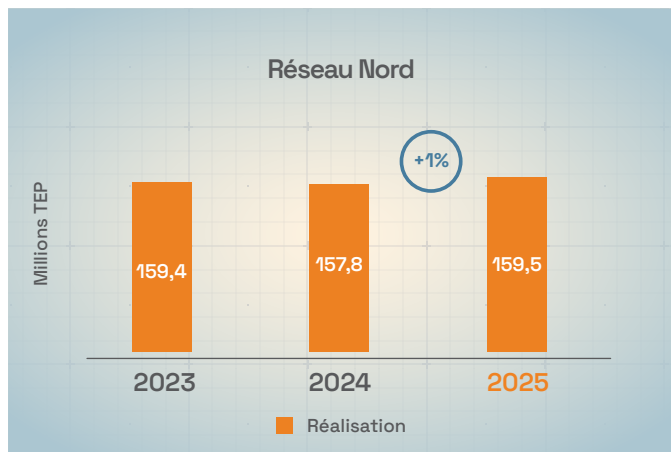
- Refroidisseurs de gaz naturel pour les cinq groupes de stations des gazoducs GZ1, GZ2 et GZ3, le 25 janvier 2026.
- Ligne d'expédition de gaz Hassi Mouina Nord – Hassi Tidjerane, le 20 février.
- Réseau de collecte Hassi Mouina Nord – Hassi Tidjerane, le 5 mars.
- Réhabilitation du gazoduc GZ2 (40") sur le tronçon SC4/Nador – TA/Arzew, le 7 juillet.
- Réhabilitation de l'oléoduc OH1 (30") sur le tronçon de 46 km × 24" (PK 66 – PK 112) en fibre de verre, le 17 juillet .
- Base de vie et camps de sécurité d'Aïn T'Sila, le 7 septembre.
- Expansion du gazoduc GG1 (42") sur le tronçon Hassi R'Mel – SC3 Moudjbara – Medjedel, le 23 octobre*.
- Remplacement de l'oléoduc OD1 (140 km × 16") sur le tronçon TD El Borma – TA (PK 137), le 30 octobre.

Principales réalisations

- Quantités évacuées par le réseau Nord : 159,5 Millions TEP.
- Quantités évacuées par le réseau Sud : 89 Millions TEP.

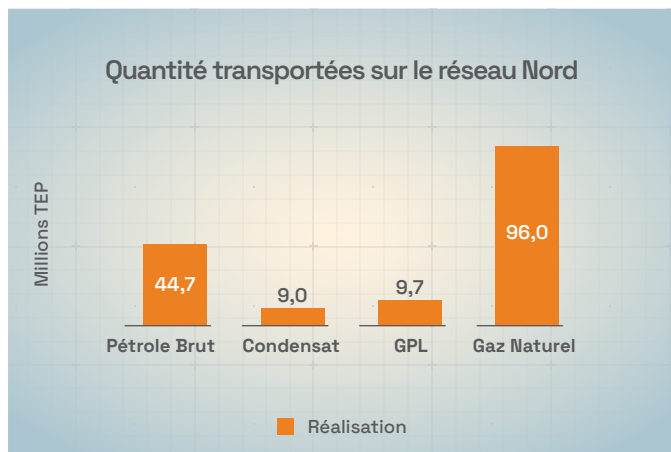
Les quantités transportées sur le réseau Nord

En 2025, les quantités d'hydrocarbures évacuées par le réseau de transport par canalisations Nord ont atteint 159,5 millions de TEP en hausse de 1% par rapport à 2024.



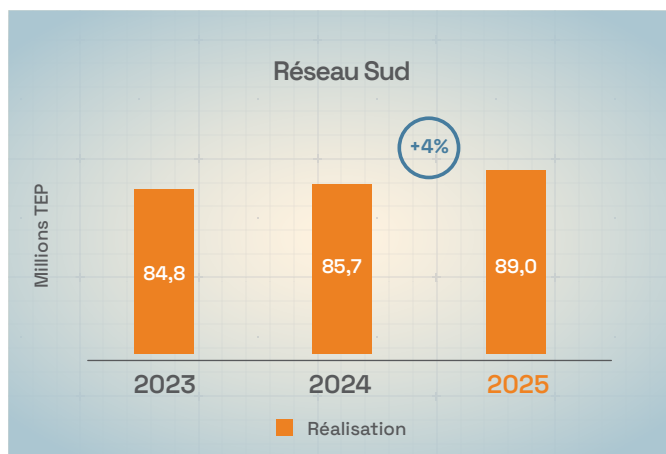
Les quantités transportées par produit sur le réseau Nord

Le détail des quantités évacuées vers le Nord par produit met en évidence la prépondérance du gaz naturel, avec 96 millions de TEP, suivi du pétrole brut, avec 44,7 millions de TEP.



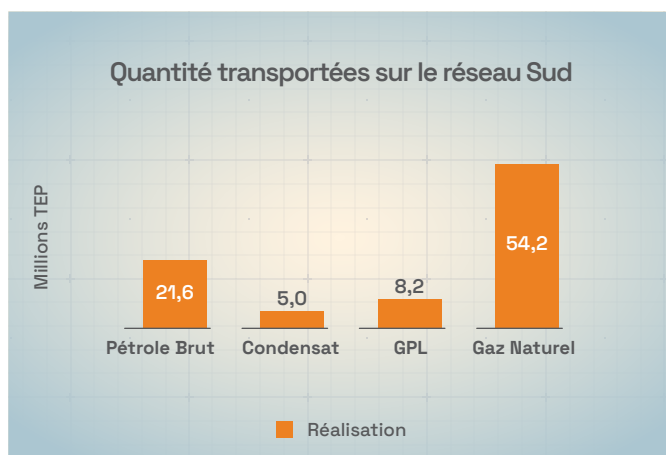
Les quantités transportées sur le réseau Sud

Le réseau de transport Sud a acheminé 89,0 millions de TEP en 2025, soit une hausse de 4 % par rapport à l'exercice 2024.



Les quantités transportées par produit sur le réseau Sud

Les quantités évacuées sur le réseau Sud sont dominées par le gaz naturel, qui totalise 54,2 millions de TEP, suivi du pétrole brut avec 21,6 millions de TEP.



Activité Liquéfaction-Séparation

L'Activité Liquéfaction-Séparation (LQS) a pour mission la transformation des hydrocarbures par la liquéfaction du gaz naturel et la séparation des GPL.

Pionnière de l'industrie du Gaz Naturel Liquéfié (GNL), SONATRACH figure parmi les principaux acteurs mondiaux de la production et de la commercialisation du GNL et de ses sous-produits, notamment l'éthane, le propane, le butane et la gazoline.

L'Entreprise dispose aujourd'hui d'une capacité de production de GNL de 56 millions de m³ par an, lui permettant d'approvisionner durablement ses clients en Méditerranée, en Europe, en Asie ainsi que sur d'autres marchés, selon les opportunités commerciales.

Afin de consolider son positionnement sur le marché international du gaz, SONATRACH poursuit un ambitieux programme d'investissement destiné à améliorer les performances de ses complexes GNL de Skikda et d'Arzew.

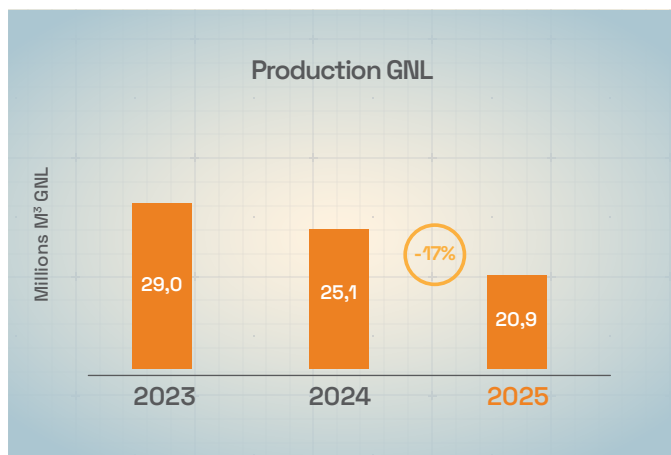
Ce programme prévoit le renforcement de la fiabilité et de la disponibilité des unités de liquéfaction, l'accroissement des capacités de stockage du GNL, la modernisation des installations de chargement et l'amélioration de la performance opérationnelle des infrastructures, afin de répondre à la croissance de la demande mondiale en gaz naturel liquéfié.

Les principales réalisations

- **Production GNL : 20,9 Millions M3 GNL.**
- **Production propane : 4,74 Millions Tonnes.**
- **Production butane : 3,62 Millions Tonnes.**

Production de GNL

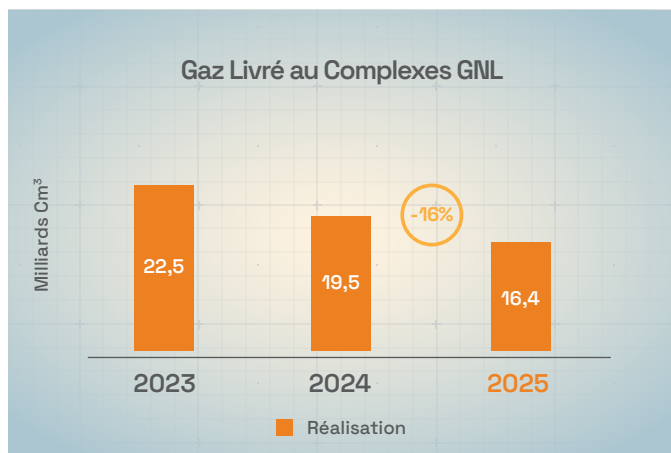
Le volume de GNL produit en 2025 a atteint 20,9 millions de m³.



Volume de gaz livré aux complexes GNL

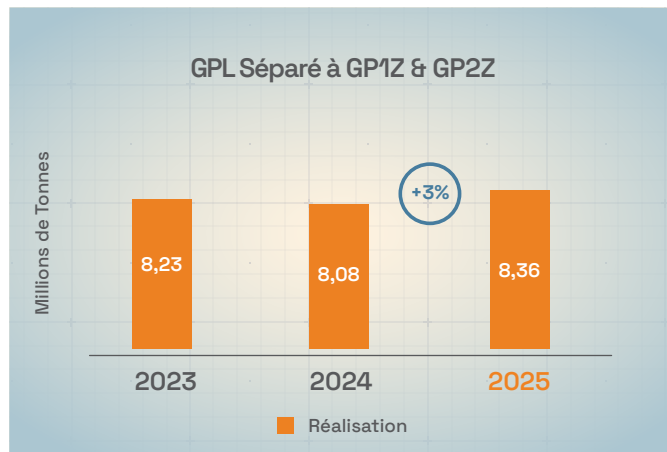
Le volume de gaz à l'entrée des complexes GNL s'est établi à 16,4 milliards de m³ en 2025, en baisse de 16 % par rapport à 2024.

Cette baisse est principalement imputable à la priorité accordée à l'approvisionnement du marché national, dont la demande a progressé de 4,5 milliards de m³ par rapport à 2024, ainsi qu'aux opérations de maintenance programmées réalisées au niveau des complexes de liquéfaction.



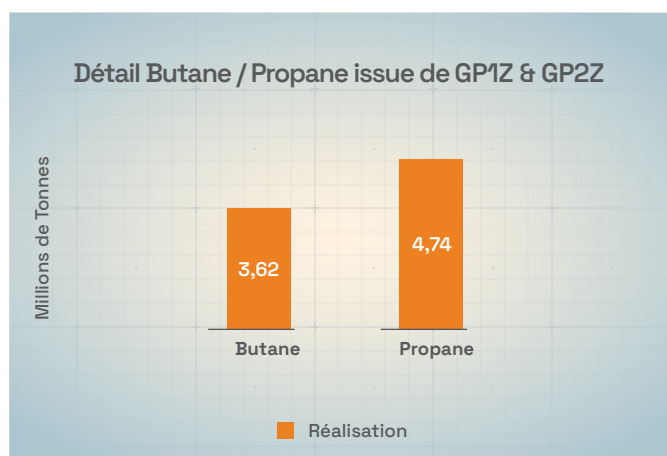
Volumes de GPL séparé produit par les complexes GP1Z – GP2Z

Le volume de propane et de butane produit dans les complexes de séparation du Nord s'est établi à 8,36 millions de tonnes en 2025, en hausse de 3 % par rapport à 2024.



Répartition de la production des complexes GP1Z- GP2Z

En 2025, la production de propane s'est élevée à 4,74 millions de tonnes, contre 3,62 millions de tonnes de butane.



Activité Raffinage et Pétrochimie



L'Activité Raffinage & Pétrochimie a pour mission de transformer les hydrocarbures afin d'approvisionner les marchés national et international en produits pétroliers et pétrochimiques de qualité.

SONATRACH dispose de six raffineries en Algérie, dont une dédiée au traitement du condensat, d'une raffinerie à l'international, ainsi que de deux complexes pétrochimiques. Elle participe également, avec ses partenaires, à l'exploitation de plusieurs unités produisant notamment de l'ammoniac, de l'urée, de l'hélium et de l'azote. Le développement de cette activité s'inscrit dans une stratégie de création de valeur visant à renforcer les capacités de raffinage, à développer une industrie pétrochimique intégrée et compétitive et à maximiser la valorisation des ressources en hydrocarbures.

Les investissements engagés pour la modernisation des raffineries ont permis d'améliorer les performances de production et de couvrir les besoins du marché national en carburants. Afin d'accompagner la croissance de la demande, SONATRACH poursuit plusieurs projets structurants, notamment la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud (5 millions de tonnes/an), l'unité de conversion du fuel-oil de Skikda (2,3 millions de tonnes/an) et l'unité NHT/CCR Platforming de la raffinerie d'Arzew (780 000 tonnes de naphtha/an).

Dans le domaine de la pétrochimie, SONATRACH ambitionne de renforcer sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur en développant des projets à forte valeur ajoutée, notamment dans le polypropylène, afin de réduire les importations, développer les exportations et favoriser l'intégration de l'industrie nationale.

Les principales réalisations

- **Production globale des raffineries : 30,0 Millions de tonnes.**
- **Production des complexes pétrochimiques CP1Z/CP2K : 137 184 de tonnes.**

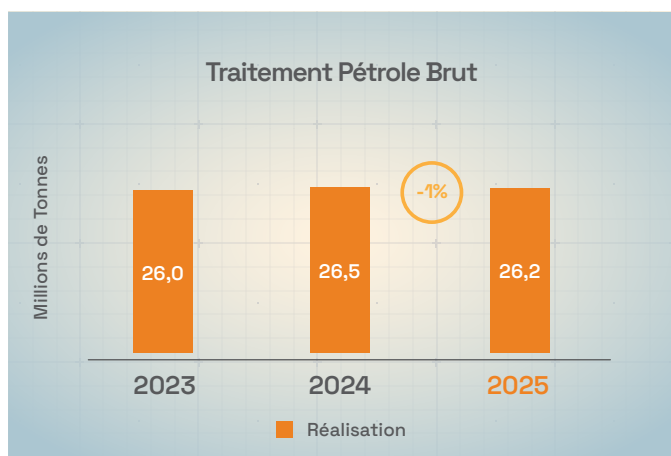
Les faits marquants

- **Le 17 novembre 2025, signature d'un contrat EPCC entre SONATRACH et la société chinoise SINOPEC pour la réalisation d'une unité d'Hydrotraitement et de Reforming (type CCR) à la Raffinerie d'Arzew. D'une capacité de traitement de 780 000 tonnes de naphta lourd par an, cette unité permettra de porter la production annuelle d'essence de 550 000 tonnes à 1,2 million de tonnes.**
- **le 03 juin 2025, signature d'un Contrat FEED (Front End Engineering Design) compétitif, avec les entreprises SAIPEM (Italie) et THYSSENKRUPP (Allemagne), portant sur la réalisation du Projet Phosphate Intégré "PPI" pour l'exploitation du gisement de Bled El Hadba (wilaya de Tébessa,**
- **Lancement, le 15 septembre, des travaux de préparation du site du projet industriel de phosphate intégré de Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras), confiés à GCB, filiale de SONATRACH.**
- **Signature, le 08 mai, d'un protocole d'entente avec PT PUPUK (Indonésie) portant sur une coopération dans le domaine des engrais et des fertilisants.**

Raffinage

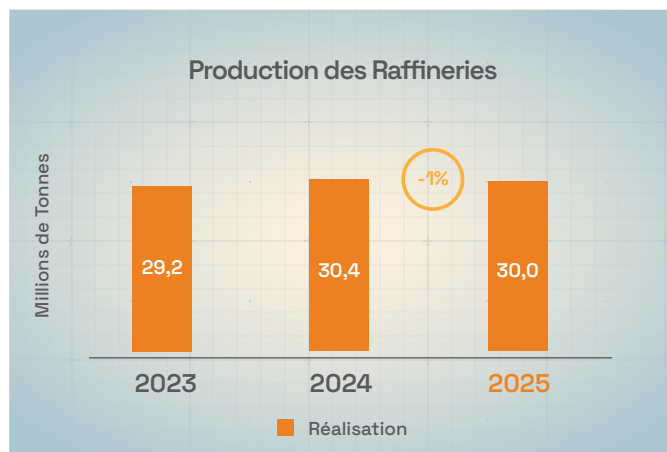
Volume de pétrole brut traité par les raffineries

Le volume de pétrole brut traité par les raffineries en Algérie a atteint 26,2 millions de tonnes en 2025, en baisse de 1 % par rapport à 2024.

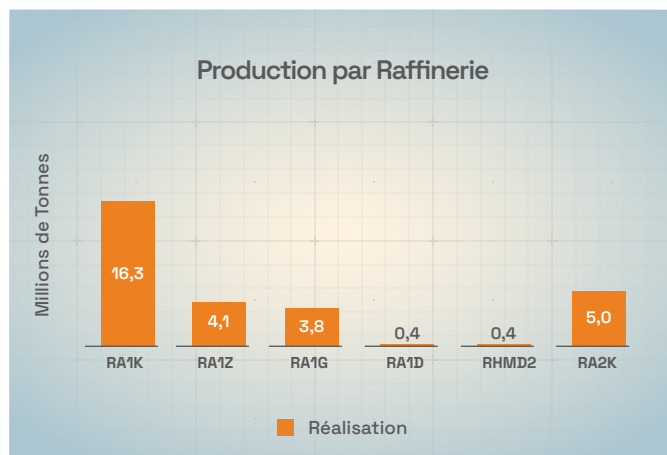


Production globale des raffineries

La production globale des raffineries s'est repliée à 30,0 Millions Tonnes, en baisse de 1% par rapport à 2024.



Répartition de la Production par Raffinerie



Pétrochimie

Production des complexes pétrochimiques CP1Z/CP2K

- **La production du complexe CP1Z d'Arzew s'est élevée à 112 433 tonnes en 2025. Les ventes de CP1Z se sont élevées à 15 287 tonnes sur le marché national et à 94 509 tonnes à l'exportation.**
- **Le complexe pétrochimique CP2K de Skikda a enregistré une production de 24 751 tonnes de PEHD. Les ventes sur le marché national se sont élevées à 26 189 tonnes.**

Activité Commercialisation

L'Activité Commercialisation de SONATRACH a pour mission de valoriser les hydrocarbures sur les marchés national et international, en s'appuyant sur une stratégie commerciale fondée sur la compétitivité, la flexibilité et la fiabilité.

À l'international, SONATRACH bénéficie d'atouts majeurs qui renforcent son positionnement sur le marché mondial du gaz, notamment une présence sur l'ensemble des segments de l'industrie gazière, des infrastructures de transport flexibles, une proximité géographique avec les marchés européens ainsi qu'une capacité d'adaptation reconnue aux évolutions du marché.

Dans un contexte marqué par la transformation des échanges gaziers, l'Entreprise a su faire évoluer sa politique commerciale en diversifiant ses instruments contractuels. Au-delà des contrats de long terme, qui demeurent un pilier de son portefeuille, l'entreprise a progressivement développé des contrats à moyen et à court terme, lui permettant de gagner en flexibilité, de mieux répondre aux attentes de ses partenaires et de saisir les opportunités offertes par les marchés.

Cette stratégie conforte la position de SONATRACH parmi les principaux fournisseurs de gaz naturel et de GNL sur le bassin méditerranéen. L'entreprise est aujourd'hui :

- 1^{er} fournisseur de l'Italie en Gaz naturel.
- 2^e fournisseur de gaz naturel de l'Espagne.
- 2^e fournisseur de GNL de la Turquie et de la Grèce.

Les principales réalisations

- **Production commercialisée : 165,1 Millions TEP.**
- **Exportation : 89,0 Millions TEP.**
- **Volume des ventes sur le Marché national : 76,1 Millions TEP.**
- **Chiffre d'affaires à l'exportation 5 230 Milliards de DA.**

Les principaux faits marquants

- Le 13 mai, signature d'un contrat d'achat et de vente de Gaz avec la compagnie Slovène GEOPLIN, pour la livraison de 500 Millions m³/an, pour une durée de deux années.
- Le 16 octobre, conclusion d'un accord avec la compagnie CEZ, pour l'extension du contrat de fourniture de Gaz, à destination de la République Tchèque (livraison d'environ 200 Millions m³/an de GN, pour une période supplémentaire d'une année à compter du 1er octobre 2025).

Volume global des ventes

En 2025, le volume total des hydrocarbures commercialisés par SONATRACH s'est élevé à 165,1 millions de TEP, en hausse de 1,4 % par rapport à 2024.



Volume des exportations d'hydrocarbures

Les exportations d'hydrocarbures de SONATRACH et de ses associés se sont établies à 89,0 millions de TEP en 2025, en baisse de 3 % par rapport à 2024, incluant les ventes de gaz réalisées pour le compte des partenaires dont les contrats sont régis par les lois n° 05-07 et n° 19-13 (participation).



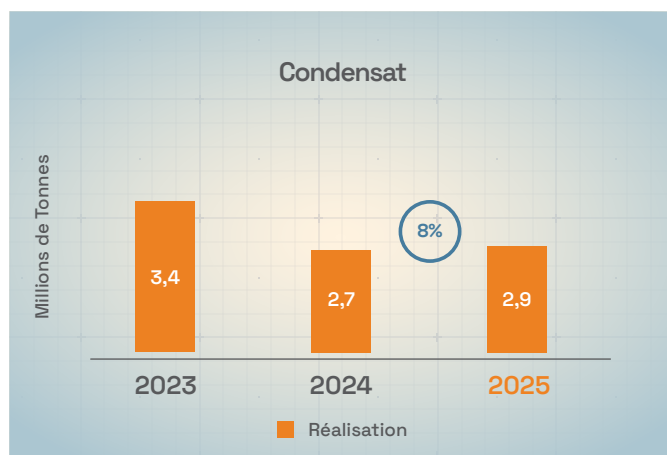
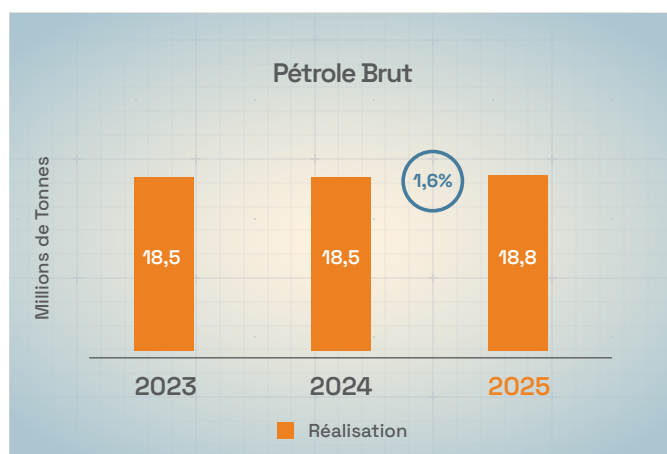
Répartition des exportations par produit

• Pétrole brut

Les exportations de pétrole brut ont atteint, en 2025, 18,8 millions de tonnes, en hausse de 1,6% par rapport à 2024.

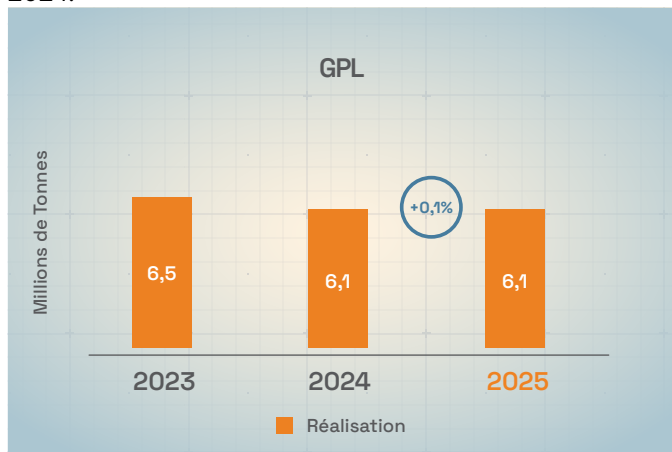
• Condensat

Les exportations de condensat ont atteint 2,9 Millions Tonnes en 2025, en hausse de 8% par rapport à 2024.



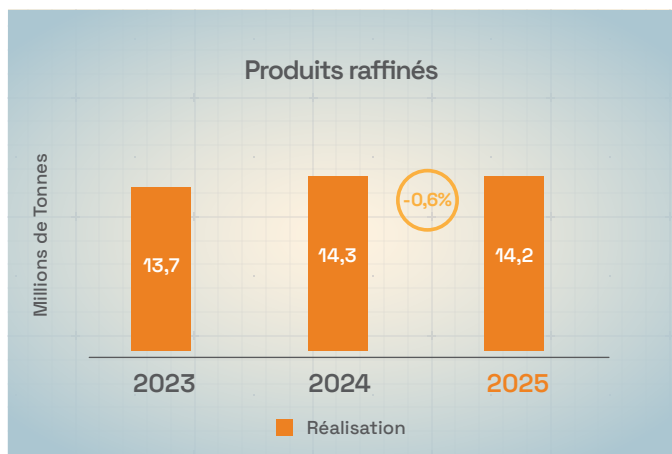
• GPL

Les exportations de GPL se sont élevées à 6,1 millions de tonnes, en légère progression de 0,1 % par rapport à 2024.



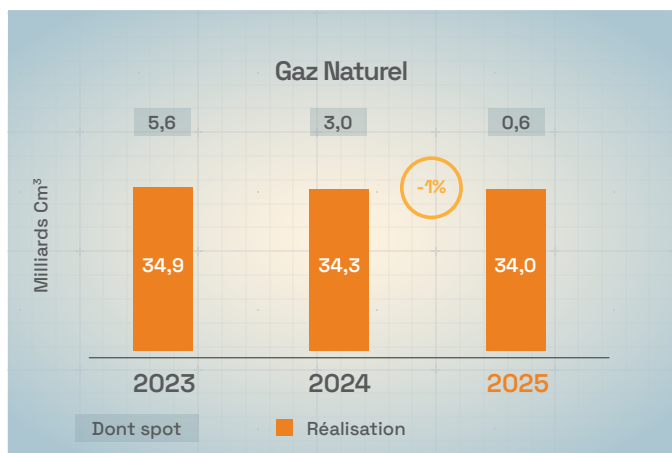
• Produits raffinés

En 2025, les exportations de produits raffinés se sont élevées à 14,2 millions de tonnes, en léger recul de 0,6 % par rapport à 2024.



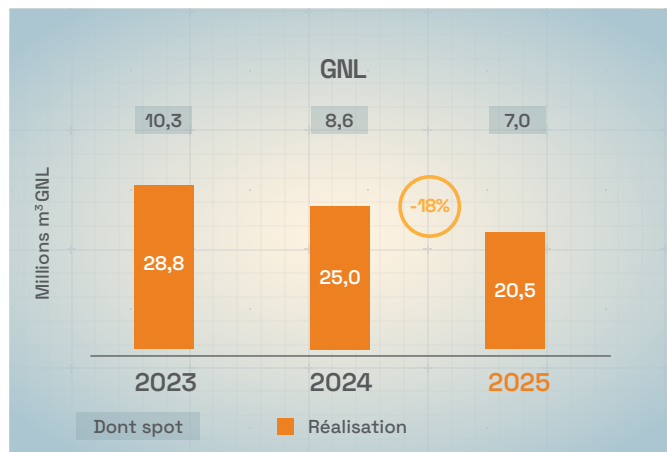
• Gaz naturel

Les exportations de gaz naturel ont atteint un volume de 34,0 Milliards Cm³ en 2025 soit un recul de 1% par rapport à 2024.



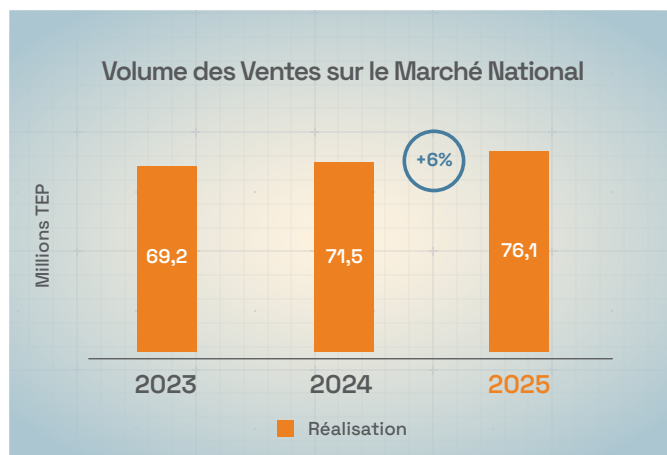
• Gaz Naturel Liquéfié

Les exportations de GNL ont atteint un volume de 20,5 Millions m³ GNL.



Ventes d'hydrocarbures sur le marché national

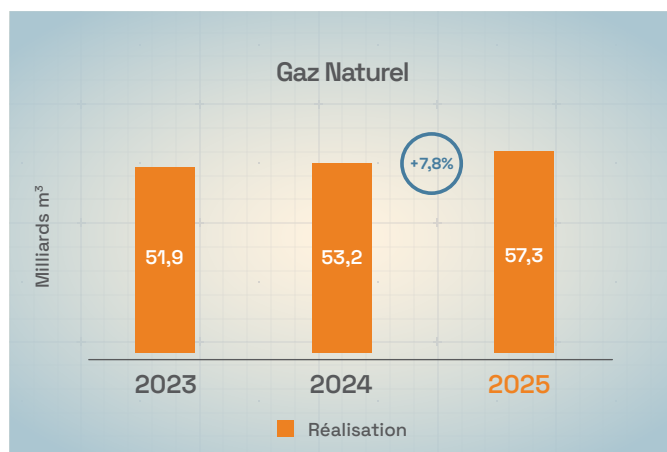
En 2025, les ventes d'hydrocarbures sur le marché national se sont élevées à 76,1 millions de TEP, enregistrant une hausse de 6 % par rapport à 2024.



Répartition des ventes sur le marché national par produit

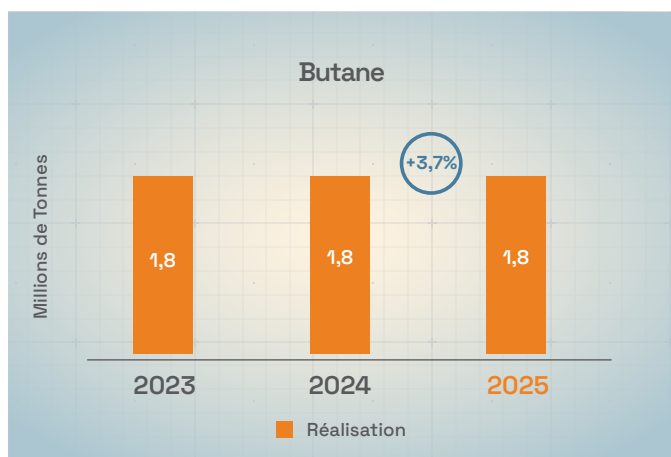
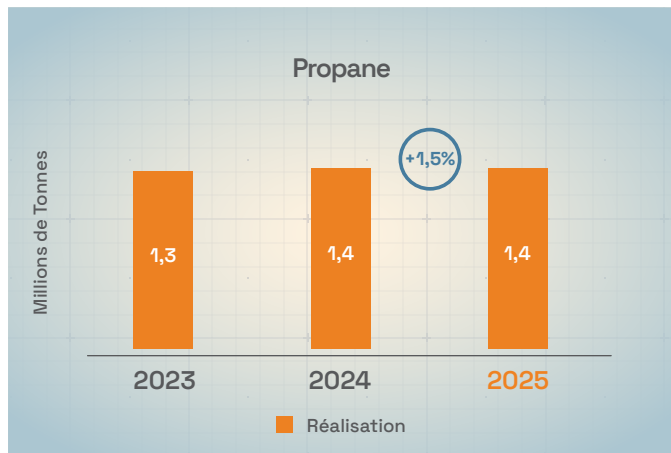
• Gaz naturel

Les ventes de gaz naturel sur le marché national se sont établies à 57,3 milliards de m³, enregistrant une progression de 7,8 % par rapport à 2024, principalement sous l'effet de l'accroissement de la demande de SONELGAZ.



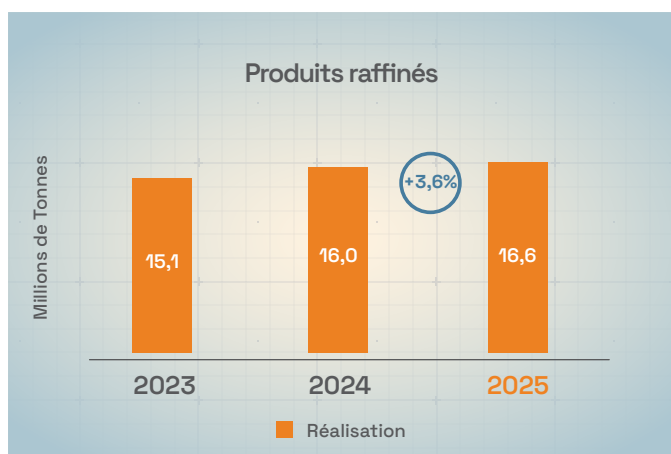
• Propane et Butane

Les ventes de GPL sur le marché national se sont élevées à 3,2 millions de tonnes, dont 1,4 million de tonnes de propane et 1,8 million de tonnes de butane, en hausse respectivement de 1,5 % et de 3,7 % par rapport à 2024. Cette progression est principalement due à l'augmentation de l'utilisation du GPL carburant (GPLc).

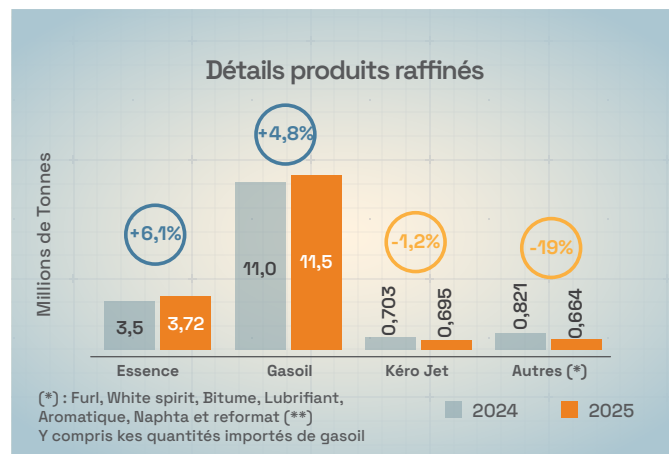


• Produits raffinés

Les ventes de produits raffinés sur le marché national ont atteint 16,6 millions de tonnes en 2025, soit une hausse de 3,6% par rapport à 2024.

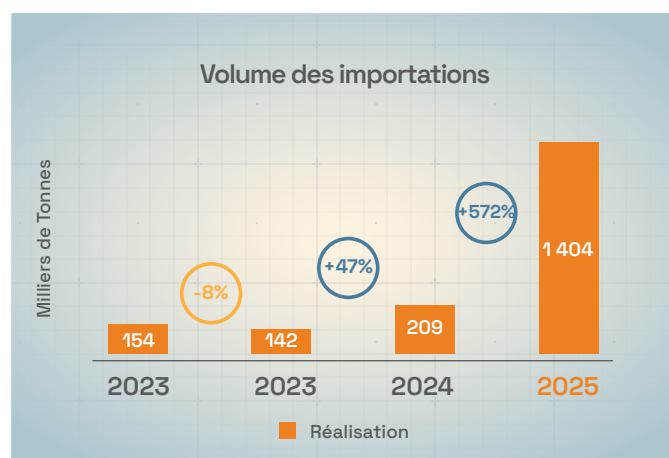


Par produit, le volume des ventes d'essence et de gasoil ont enregistré des hausses respectives de 6,1 % et de 4,8 % par rapport à 2024. Ces deux produits représentent 92 % des ventes totales de produits raffinés sur le marché national.



Importation de produits pétroliers

Les importations de produits pétroliers ont atteint 1 404 mille tonnes en 2025, contre 209 mille tonnes en 2024, enregistrant ainsi une hausse de 572 %. Cette augmentation est principalement imputable aux importations de 1 078 mille tonnes de gasoil et à la progression des importations de MTBE (+42 %).





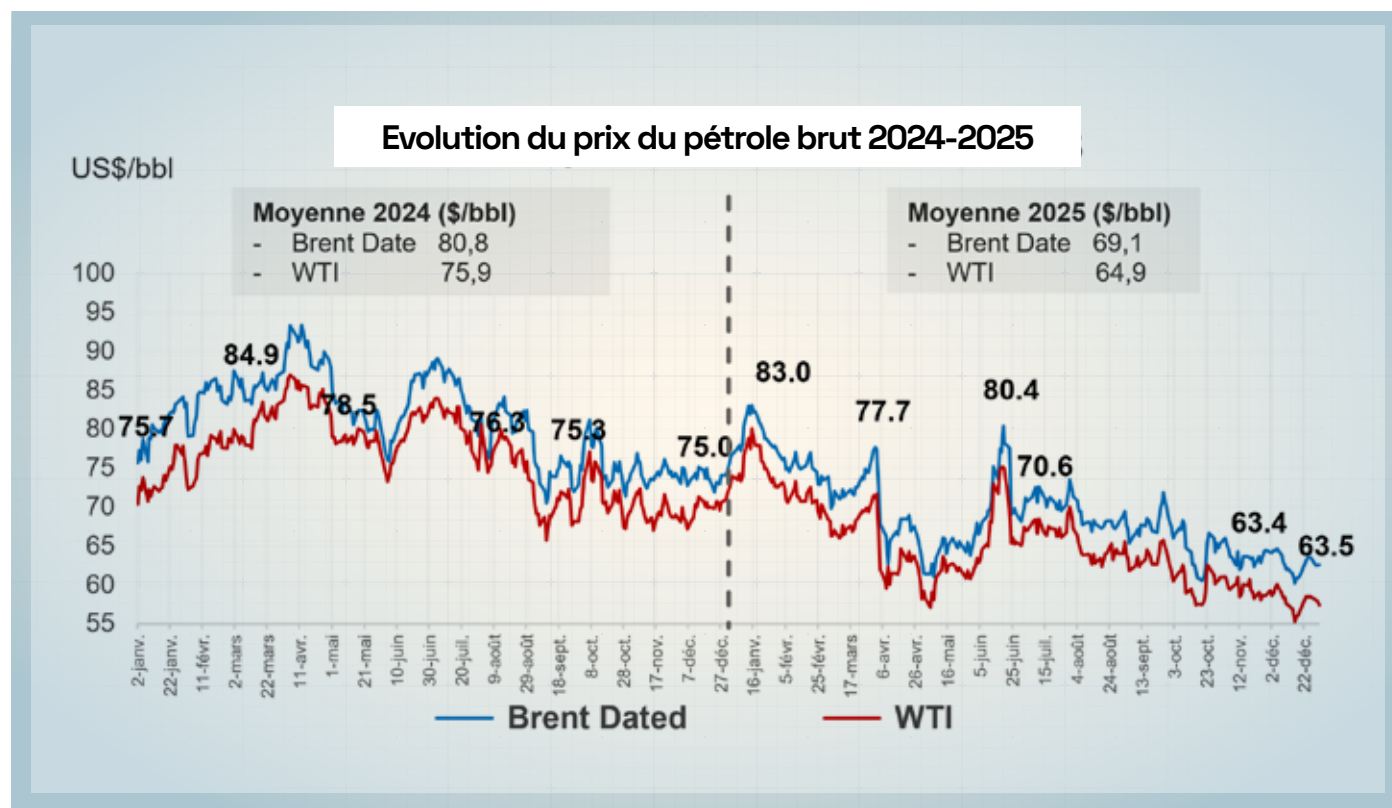
Evolution du Marché Oil & Gas



En 2025, le marché pétrolier a enregistré un net recul des prix sous l'effet conjugué du ralentissement de la demande mondiale, lié à la décélération de l'activité économique, et de l'augmentation continue de l'offre, notamment de l'OPEP+. Cette tendance baissière a été renforcée par un environnement international marqué par la combinaison de plusieurs facteurs d'instabilité : la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, le conflit russo-ukrainien et l'intensification des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Sur le marché gazier, l'année 2025 s'est caractérisée par une hausse moyenne des prix du gaz sur les principaux hubs internationaux, de l'ordre de 1 US\$/MMBtu par rapport à 2024.

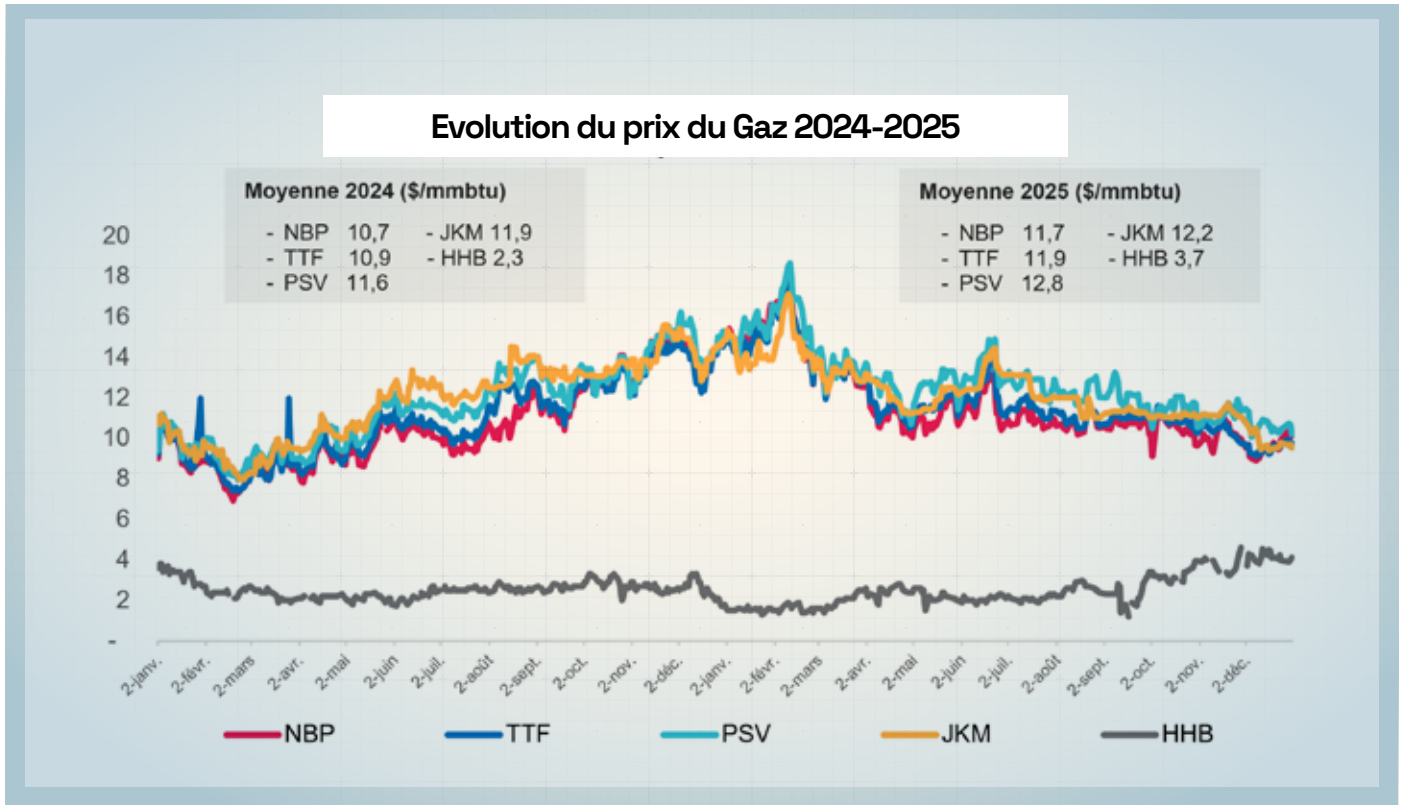
Evolution du marché pétrolier



L'évolution des cours pétroliers a été marquée par plusieurs retournements de tendance au cours de l'année:

- Une hausse des prix en janvier, soutenue par des conditions hivernales rigoureuses en Europe et aux États-Unis et par de nouvelles sanctions américaines à l'encontre du secteur pétrolier russe, portant le Brent à plus de 83 US\$/bbl à la mi-janvier.
- Un retournement de tendance dès février, marqué par une baisse des cours sous l'effet d'un ralentissement inattendu de l'activité manufacturière en Chine.
- Une accentuation de la tendance baissière en avril, à la suite de l'annonce par l'OPEP+ d'une augmentation de sa production de 411 000 barils par jour à compter du mois de mai. Ce mouvement a été renforcé par le relèvement des droits de douane imposé par les États-Unis sur les exportations chinoises.
- Un rebond des prix a été observé en juin, le Brent atteignant un pic de 80 US\$/bbl, sous l'effet des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, notamment après les attaques visant des infrastructures stratégiques iraniennes. Cette hausse s'est prolongée en juillet, soutenue par de nouvelles sanctions européennes contre la Russie ainsi qu'à la suite d'attaques contre des infrastructures pétrolières au Kurdistan irakien.
- Les cours se sont ensuite stabilisés à la fin du mois de juillet, dans un contexte d'équilibre fragile entre l'offre et la demande mondiales.
- Une reprise de la tendance baissière a été observée à l'issue de la période estivale, alimentée par la publication d'indicateurs économiques décevants en Chine.
- Les perspectives d'un relèvement des quotas de production de l'OPEP+ en novembre, combinées à une reprise des exportations de pétrole du Kurdistan irakien, via la Turquie, ont renforcé les craintes d'un excès d'offre, entraînant un recul du Brent Dated à 68,85 US\$/bbl.
- En fin d'année, l'annonce par les États-Unis d'un blocus maritime total du Venezuela visant à restreindre ses exportations pétrolières a limité le recul des cours, permettant au Brent de clôturer l'année à 62,55 US\$/bbl.

Evolution du marché gazier

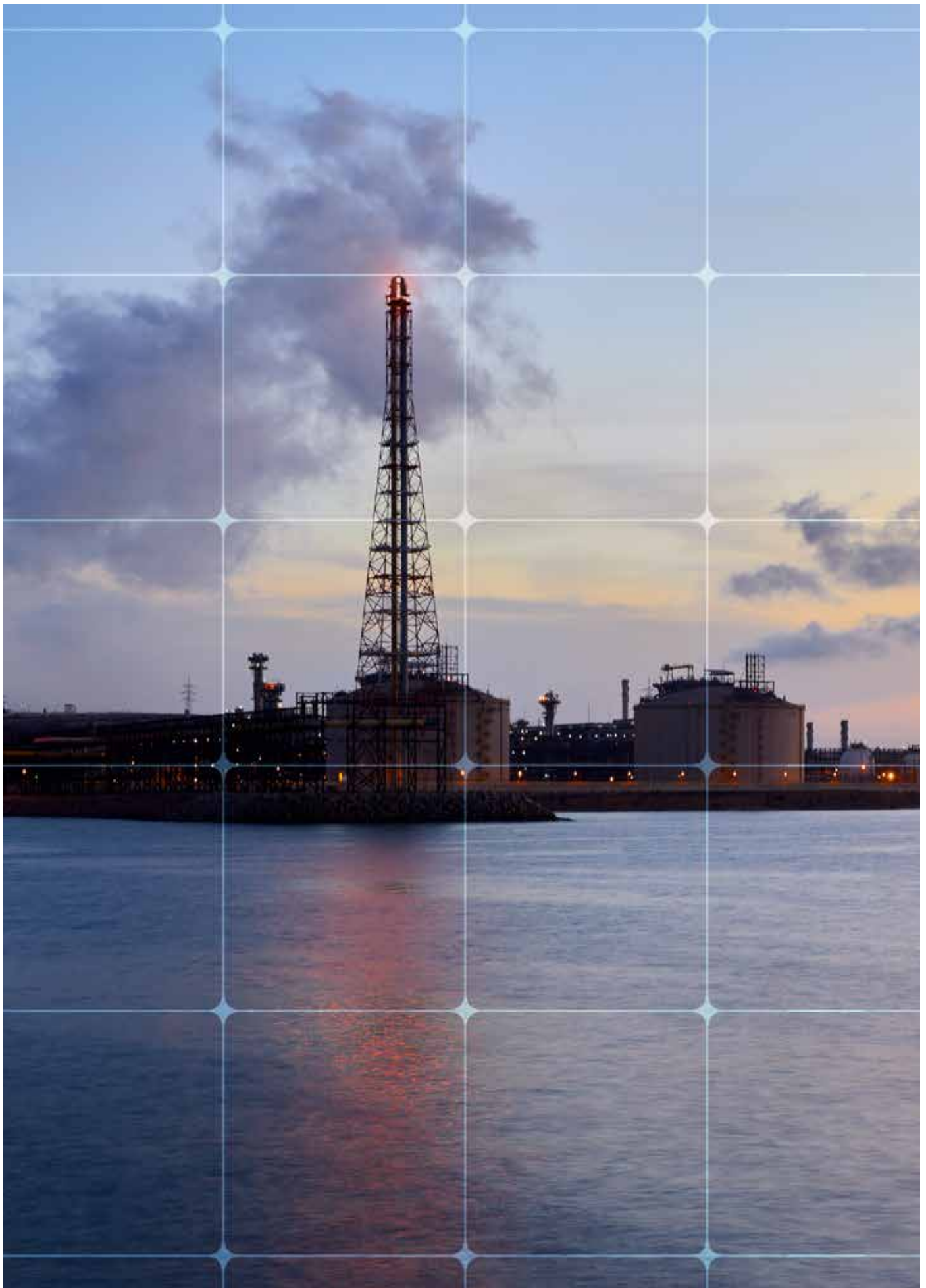


Sur le marché gazier, les prix ont progressé d'environ 1 US\$/MMBtu par rapport à 2024, dans un contexte de tensions persistantes sur l'offre et de fortes incertitudes géopolitiques.

Plus globalement, en 2025, l'offre mondiale de GNL a fortement progressé, portant les importations européennes à 136 milliards de m³, contre 93 milliards de m³ en moyenne sur la période 2018-2024.

L'évolution du marché gazier a principalement été influencée par les facteurs suivants :

- Dès le 1er janvier 2025, les prix sur les principaux hubs européens se sont inscrits en hausse, sous l'effet conjugué de l'arrêt du transit du gaz russe via l'Ukraine, de conditions météorologiques rigoureuses et des inquiétudes concernant le niveau des stocks hivernaux.
- À partir de mars, les prix se sont repliés sous l'effet des perspectives d'un cessez-le-feu entre la Russie et l'Ukraine, et du ralentissement économique lié aux tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.
- Entre mai et juillet, les perturbations de l'offre norvégienne et les incertitudes sur les négociations russo-ukrainiennes ont maintenu le TTF entre 12,50 et 13,65 US\$/MMBtu. L'amélioration progressive des niveaux de stockage en Europe a ensuite fait reculer les cours, ramenant le TTF à 8,19 US\$/MMBtu le 27 août.
- En septembre, les interruptions de production en Norvège ont soutenu les cours, le TTF repassant au-dessus de 10 US\$/MMBtu. Ce rebond a toutefois été de courte durée, l'afflux de GNL, notamment américain, et la forte production d'électricité renouvelable ramenant rapidement les prix à la baisse.
- En fin d'année, la conjugaison d'une offre abondante, d'une demande modérée et d'un afflux soutenu de GNL a maintenu les prix sous la barre des 10 US\$/MMBtu, avant un léger rebond lié aux anticipations d'un hiver rigoureux au début de l'année 2026.





Investissements

Les réalisations des investissements en Algérie ont atteint, en 2025, 1 078 milliards de DA (7,9 milliards US\$ équivalent), soit une progression de 29 % par rapport à 2024. La part des investissements réalisés en dinars représente 63 % du montant total engagé.

Le segment Exploration-Production demeure toujours le principal poste d'investissement, absorbant à lui seul 69 % des montants engagés.



Exploration - Production

Les investissements réalisés dans le segment Exploration-Production ont représenté l'essentiel des investissements du Groupe en 2025, soit 69 % du total, pour un montant de 740 milliards DA (5,4 milliards USD équivalent), et sont répartis entre :

- SONATRACH en effort propre : 577 milliards DA (4,2 milliards USD équivalent).
- SONATRACH en association : 162 milliards DA (1,2 milliard USD équivalent).

Les investissements réalisés en association ont représenté 22 % des investissements du segment Exploration-Production en 2025, contre 27 % en 2024.

En Milliards DA	Réalisation 2024	Réalisation 2025	Taux d'Evolution 2024/2025
Exploration	99	103	3%
Exploration conventionnelle	98	98	0,2%
Exploration conventionnelle onshore	98	98	0,2%
Sonatrach en Effort Propre	94	96	2%
Sonatrach en Partenariat	3,9	2,6	-32%
Exploration non conventionnelle	1,5	5	208%
Sonatrach en Effort Propre	1,5	5	208%
Sonatrach en Partenariat	-	-	-
Développement & Exploitation des gisements	562	635	13%
Sonatrach en Effort Propre	387	476	23%
Sonatrach en Partenariat	175	160	-9%
Total Activité E&P	662	740	12%
Total en milliards US\$ équivalent	4,7	5,4	15%

Exploration

- En matière d'exploration conventionnelle, les investissements réalisés en 2025 se sont élevés à 98 milliards DA (722 millions USD équivalent), en légère hausse de 0,2 % par rapport à 2024. Ils ont porté principalement sur l'acquisition de 12 032 km de profils sismiques 2D, de 12 470 km² de profils sismiques 3D ainsi que sur le forage de 65 puits, dont 41 ont été livrés.

Développement et exploitation des gisements

Les investissements consacrés au développement et à l'exploitation des gisements se sont élevés à 635 milliards DA (4,7 milliards USD équivalent) en 2025, dont 75 % ont été financés en effort propre.

Ces investissements ont principalement été consacrés à la réalisation des principaux projets de développement des gisements de Touggourt, Tinrhert et Rhourde Chegga, ainsi qu'au projet de l'usine GPL de Rhourde El Baguel et au projet TFT Sud. Ils ont également porté sur des projets de maintien de la production, notamment le Boosting Hassi R'Mel Phase III (étape 2) et le Boosting Alrar Phase III, ainsi que sur des projets de raccordement de puits au niveau des champs de Hamra, Ohanet et In Salah.

Par ailleurs, le programme de forage de développement a permis l'achèvement de 178 puits au cours de l'exercice, dont 134 réalisés en effort propre.

Forages de développement – Effort propre et association

	Réalisation 2024	Réalisation 2025	Taux d'Evolution 2024/2025
Sonatrach en Effort Propre			
Volume d'Activité (Mètre Forés)	345 946	403 381	17%
Nombre de Puits Terminés	114	134	18%
Sonatrach en Association			
Volume d'Activité (Mètre Forés)	154 937	133 659	-14%
Nombre de Puits Terminés	57	44	-23%
Effort Global			
Total Activité E&P	500 883	537 040	7%
Total en milliards US\$ équivalent	171	178	4%



Transport par Canalisations

Les réalisations d'investissements dans cette activité ont atteint près de 59 milliards de DA (433 millions US\$ équivalent) en 2025. Ce montant représente 5 % du total des investissements réalisés par SONATRACH.

Près de 62 % des investissements ont été consacrés aux projets de développement et de réhabilitation des infrastructures. Ils ont principalement porté sur la réhabilitation des canalisations GZ2, OB1, OD1 et OH1, ainsi que sur le remplacement des oléoducs OD1 et OH1. Ces investissements ont également permis la réhabilitation du Centre National de Dispatching de Gaz (CNDG) et du Centre de Distribution des Hydrocarbures Liquides (CDHL), la mise en conformité des systèmes de sécurité et de lutte contre l'incendie, ainsi que la mise à niveau et l'extension d'autres installations gazières et terminaux stratégiques.

En Milliards DA	Réalisation 2024	Réalisation 2025	Taux d'Evolution 2024/2025
Développement	1	8	631%
Réhabilitation	31	29	-7%
Infrastructures	12	6	-49%
Exploitation	13	10	-22%
Maintenance/Télécommunication/Siège	6	6	-1%
Total Activité TRC	64	59	-7%
Total en Millions US\$ Equivalent	454	433	-5%

Liquéfaction et Séparation

Les investissements réalisés dans le segment Liquéfaction & Séparation se sont élevés à 56 milliards de DA (414 millions US\$ équivalent) en 2025 représentant 5 % du total des investissements.

L'essentiel des réalisations a porté sur la construction d'une nouvelle jetée au port de Skikda, la réalisation d'un nouveau bac de stockage de GNL au niveau du complexe GL1K, la fourniture et le montage de quatre échangeurs principaux au sein des complexes GL1Z et GL2Z, ainsi que sur des opérations de maintenance visant à renforcer la fiabilité et la sécurité des installations.

En Milliards DA	Réalisation 2024	Réalisation 2025	Taux d'Evolution 2024/2025
Développement	18	17	-6%
Infrastructures	6	6	-1%
Mintien, Fiabilité et sécurité	15	27	83%
RIZ	5	4	-3%
RIK	0,7%	1,5	101%
Dircetion Gestion Siège LQS-GTS	0,5%	1,5	224%
Total Activité LQS	44	56	29%
Total en Millions US\$ Equivalent	312	414	33%

Raffinage et Pétrochimie

Les investissements réalisés dans le segment Raffinage & Pétrochimie se sont élevés à près de 190 milliards de DA (1 399 millions US\$ équivalent) en 2025, représentant 18 % du total des investissements.

L'essentiel des réalisations a porté sur le développement des projets structurants, notamment les nouvelles unités de Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE) à Arzew et de Linear Alkyl Benzène (LAB) à Skikda, ainsi que sur la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud. Les investissements ont également concerné des opérations de maintenance destinées à assurer la fiabilité et la sécurité des complexes industriels.

En Milliards DA	Réalisation 2024	Réalisation 2025	Taux d'Evolution 2024/2025
Développement	39	175	349%
Raffinage	3	102	3624%
Pétrochimie	36	73	102%
Autres (MG, INF)	0,04	0,08	98%
Mintien, Fiabilité et sécurité	11	14	32%
Siège RPC	0,7	0,8	12%
Total Activité RPC	51	190	276%
Total en Millions US\$ Equivalent	361	1399	287%





Ressources Humaines

L'Excellence opérationnelle et managériale, la Responsabilité, l'Équité et la Transparence constituent les principaux axes de la politique des Ressources Humaines de SONATRACH. L'Entreprise place la valorisation de ses ressources humaines au cœur de ses priorités, en favorisant le développement des compétences, l'émergence des talents et la gestion des carrières. La formation constitue ainsi un levier essentiel de performance et de compétitivité.

Dans ce cadre, l'Entreprise veille à :

- Répondre aux besoins en ressources humaines de ses différentes activités.
- Attirer et recruter les meilleurs talents issus des universités et des grandes écoles, notamment à travers l'organisation de concours.
- Promouvoir un recrutement fondé sur le mérite, les compétences et l'adéquation profil-poste, avec une attention particulière accordée à l'emploi local.



À travers la formation continue, SONATRACH veille au maintien et au développement des compétences de ses collaborateurs afin d'accompagner l'évolution des métiers et de répondre aux défis d'un secteur pétrolier et gazier en constante mutation.

Le développement des compétences s'appuie notamment sur deux établissements de référence : l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) et la SONATRACH Management Academy (SMA), qui dispensent un enseignement de haut niveau aux futurs cadres de l'entreprise.

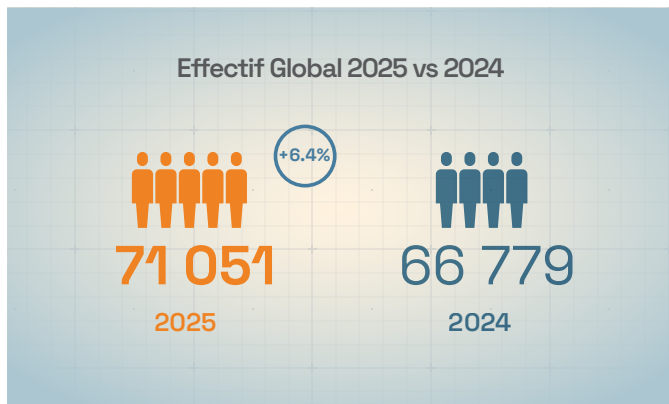
La volonté d'impulser la R&D et l'innovation a également conduit l'entreprise à renforcer ses partenariats avec les universités et les établissements de recherche, favorisant ainsi le partage des connaissances, la mutualisation des expertises et le développement de projets collaboratifs à fort potentiel scientifique et technologique.

Bilan Ressources Humaines 2025

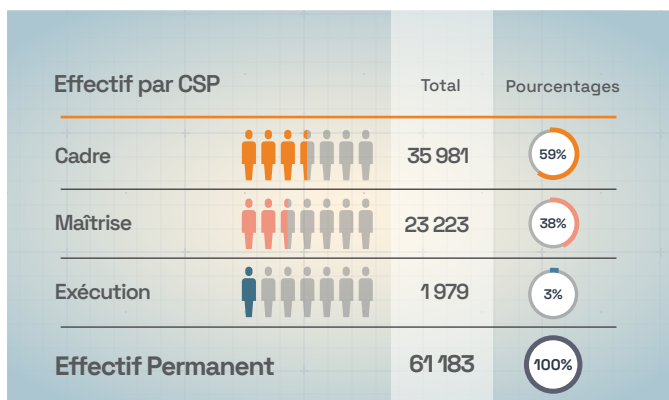
Profil et évolution de l'effectif permanent en 2025

Evolution de l'effectif global

L'exercice 2025 a été clôturé avec un effectif global de 71 051 agents. Une hausse a été constatée par rapport à l'exercice 2024 (66 779), soit +6,4 %.



Répartition de l'effectif permanent, par catégorie socioprofessionnelle

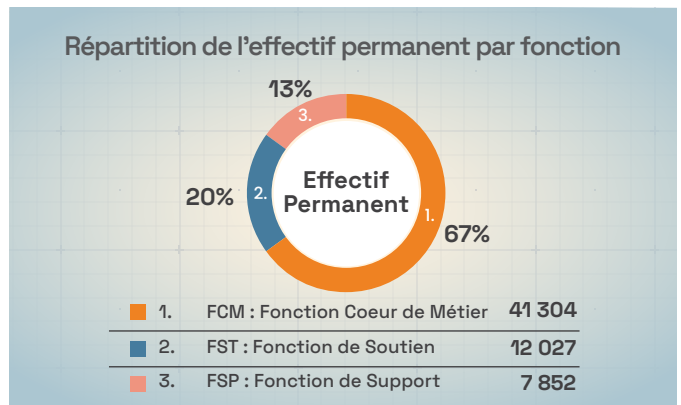


Un effectif permanent stable et une féminisation en progression

- L'effectif permanent représente un taux de 86 % par rapport à l'effectif global.
- L'âge moyen de l'effectif permanent est de l'ordre de 43 ans.
- L'ancienneté moyenne de l'effectif permanent est de l'ordre de 14 ans.
- L'effectif féminin enregistré au titre de l'exercice 2025 représente 17,7 % de l'effectif permanent global, soit 10 847 agents, en hausse de 16 % par rapport à l'exercice 2024 (9 352).

Répartition de l'effectif permanent par fonction

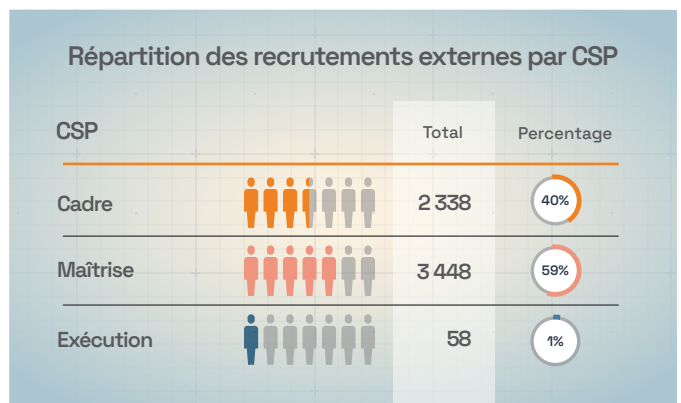
L'effectif relevant des fonctions cœur de métier est majoritaire, représentant 67 % de l'effectif permanent.



Recrutements externes : une forte orientation vers les fonctions cœur de métier

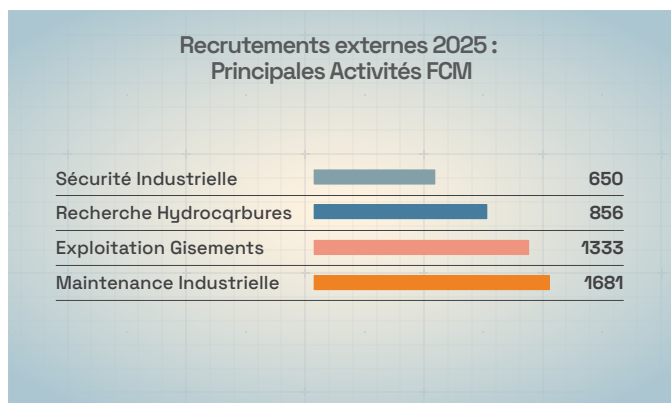
Répartition des recrutements externes par catégorie socioprofessionnelle

Les recrutements externes enregistrés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 5 844 agents, dont 59 % sont des agents de maîtrise.



Répartition des recrutements externes dans les fonctions cœur de métiers « FCM »

Les recrutements s'élèvent à 5 021 agents, soit 86 % du total réalisé au titre de l'exercice 2025, avec une nette prédominance des fonctions de maintenance industrielle et d'exploitation des gisements.



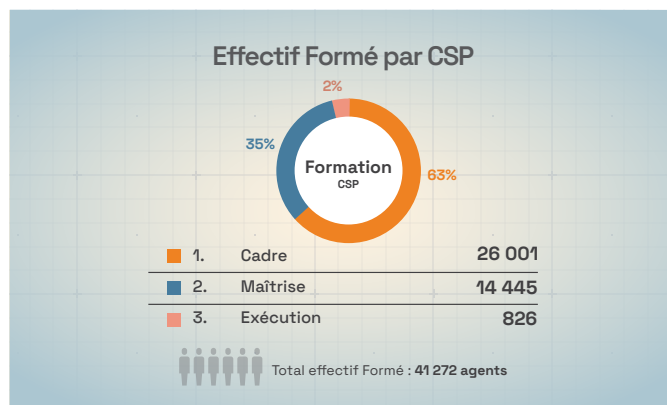
Recrutements externes dans les fonctions de soutien et de support « FSS »

Les recrutements externes s'élèvent à 823 agents, soit 14 % du total réalisé au titre de l'exercice 2025, dont près de 40 % concernent les métiers de l'informatique.



Formation et développement des compétences

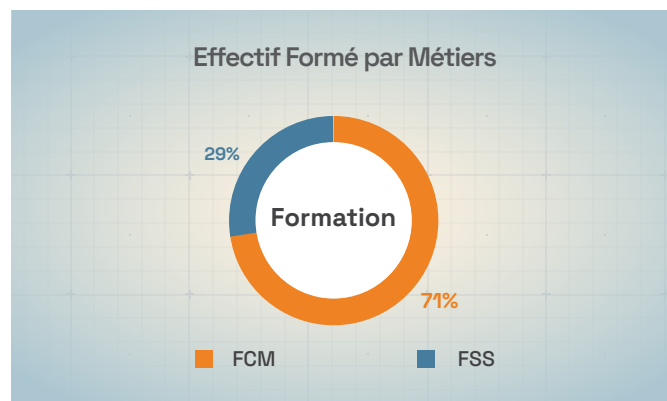
- L'effectif permanent formé au titre de l'exercice 2025 est de l'ordre de 41 272 agents pour un effectif global de 61 183 agents, soit une hausse de 16 % par rapport à l'exercice 2024 (35 695).
- Le volume pédagogique réalisé au titre de l'exercice 2025 est de 569 353 H/J, et une enveloppe budgétaire de 11 313 millions DA.
- La formation a ciblé en premier lieu la catégorie socioprofessionnelle des « Cadres », avec 63 % des effectifs formés.



Une formation majoritairement orientée vers les fonctions cœur de métiers

56 % des effectifs formés relèvent des fonctions cœur de métier, contre 44 % pour les fonctions support et de soutien.

- Avec 22 291 agents formés, les fonctions cœur de métier (FCM) représentent 71% de l'effectif total formé au titre de l'exercice 2025.
- Avec 11 981 agents formés, les fonctions de soutien et de support (FSS) représentent 29% de l'effectif total formé au titre de l'exercice 2025.



Profil des personnels formés et organisation de la formation

- L'âge moyen du personnel formé est de 36 ans, avec une ancienneté moyenne de 10 ans.
- Le personnel féminin formé au titre de l'exercice 2025 représente 17 % du total des effectifs formés, soit 7 201 agents.
- Les organismes de formation internes de l'Entreprise, notamment la SMA, l'IAP et les Centres de Formation des Activités, ont assuré 92 % du volume pédagogique réalisé en 2025, correspondant à 524 793 H/J.
- Les formations dispensées en mode présentiel concentrent 98 % du volume pédagogique réalisé, tandis que les formations de courte durée représentent 76 % des actions de formation réalisées en 2025.

SONATRACH place la santé et la sécurité de ses collaborateurs, l'intégrité de ses installations ainsi que la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie de développement durable. À travers sa politique HSE, l'Entreprise réaffirme sa volonté de maintenir les plus hauts standards en matière de prévention des risques, de performance opérationnelle et de responsabilité environnementale.

Au cours de l'exercice 2025, les actions engagées ont confirmé cette ambition en consolidant les dispositifs de maîtrise des risques, en développant la culture de prévention et en accélérant les initiatives liées à la transition énergétique. Les efforts déployés au cours de l'exercice 2025 se sont articulés autour des objectifs suivants :

- le renforcement de l'intégrité des installations et des ouvrages.
- la réduction des pertes primaires de confinement.
- la réduction du torchage et des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- l'amélioration de l'efficacité hydrique et la maîtrise du risque de pollution.

Les réalisations enregistrées au cours de l'exercice 2025 témoignent de l'engagement de SONATRACH à poursuivre le développement d'un système HSE performant, fondé sur la prévention, l'amélioration continue, l'innovation et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs de l'Entreprise.

Cette dynamique constitue un levier essentiel pour accompagner durablement la performance industrielle, renforcer la résilience des installations et contribuer aux objectifs de développement durable.



Réalisations

SONATRACH a poursuivi en 2025 la mise en œuvre d'un ensemble d'actions structurantes destinées à renforcer la santé et la sécurité au travail, l'intégrité des installations ainsi que la maîtrise des risques industriels et environnementaux.

Développement du leadership, de l'engagement et de la culture HSE

Le développement du leadership HSE demeure un levier essentiel de la politique de prévention de l'Entreprise. Les actions de sensibilisation des managers ont été poursuivies notamment au niveau des trois pôles industriels (HMD, INAS et Skikda) afin de renforcer leur implication dans le pilotage des performances HSE.

Cette démarche s'est accompagnée de la mise en œuvre du programme d'implication des managers intermédiaires et de proximité. Ce programme s'est appuyé sur le déploiement du guide de conduite des revues HSE des accidents et incidents de SONATRACH afin de promouvoir une gestion plus efficace du retour d'expérience et de la prévention.

Déploiement des Règles SALAMATI

Parallèlement, SONATRACH a renforcé la promotion des **Règles SALAMATI**, véritable référentiel de prévention des risques majeurs. Plus de **15 200 collaborateurs** ont participé aux campagnes de sensibilisation organisées durant l'année et **217 animateurs** ont été formés afin d'assurer le déploiement homogène de cette démarche sur l'ensemble des sites opérationnels.

Promotion de la santé au travail

Les actions menées au cours de l'exercice 2025 ont porté principalement sur l'évaluation des risques professionnels, la prévention des risques sanitaires, le management du risque routier ainsi que l'amélioration des conditions d'hygiène alimentaire.

Le déploiement de la plateforme digitale EVRP

Le déploiement de la plateforme digitale EVRP s'est poursuivi sur l'ensemble des activités, accompagné d'un programme de formation destiné aux médecins du travail et aux Risk Managers. Cette digitalisation permet une gestion plus efficace et interactive du système d'évaluation des risques. L'évaluation des risques aux postes de travail s'est poursuivie au niveau de l'ensemble des activités, avec un taux de réalisation des actions correctives dépassant 62 %.

La prévention de la mortalité non accidentelle

Dans le cadre de la prévention de la mortalité non accidentelle, SONATRACH a lancé une étude épidémiologique nationale afin d'identifier les principaux facteurs de risque et de définir les mesures de

prévention appropriées. Cette démarche a été renforcée par l'organisation d'une journée de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale de la santé au travail.

Le management du risque routier

Les principales réalisations ont porté sur la mise en place du Comité Central de Sécurité Routière et l'organisation de campagnes de formation et de sensibilisation dans plusieurs wilayas du pays, à l'instar de la campagne nationale 2025-2026, lancée depuis Adrar et dédiée à la prévention des risques routiers.

Le respect des normes d'hygiène alimentaire

Les principales actions menées en 2025 ont porté sur l'établissement du bilan d'éligibilité des établissements de restauration collective à l'adoption de la démarche HACCP (standard international de référence en matière de sécurité sanitaire des aliments), ainsi que sur la réalisation d'audits de conformité réglementaire conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 7 mai 2025.

Intégrité et conformité des installations

La maîtrise de l'intégrité des installations constitue un pilier majeur de la politique HSE de SONATRACH. Elle repose sur les investigations des accidents et incidents ainsi que sur les inspections et audits des installations.

En 2025, les investigations menées à la suite des accidents et incidents ont permis d'identifier 1 869 réserves, dont 1 134 ont été levées, soit un taux de 61%.

Les activités d'audit et d'inspection ont, quant à elles, généré un important volume d'actions de mise en conformité. L'activité E&P demeure prépondérante avec 14 587 actions, représentant 91 % du total.

L'activité LOS se distingue par un taux de clôture des actions de 67 %, illustrant l'efficacité du suivi des mesures correctives.

Par ailleurs, six audits environnementaux ont été réalisés, portant notamment sur les émissions atmosphériques et l'établissement de la baseline méthane.



Climat & Protection de l'environnement

Les actions menées au cours de l'année se sont inscrites dans une démarche visant à renforcer la performance climatique de l'Entreprise à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la valorisation des gaz associés et le développement d'outils modernes de management environnemental.

En 2025, SONATRACH a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie Climat à travers cinq axes prioritaires :

Climat et réduction des émissions

Les actions ont porté sur le renforcement des partenariats technologiques avec ENI pour la réduction du torchage, la valorisation du gaz et la diminution des émissions. Elles ont également permis la formation en Italie de cadres aux techniques de détection et de réparation des fuites de méthane (LDAR), la finalisation de la Desktop Study de la région RNS et la préparation d'une nouvelle campagne LDAR.

Évaluation de la performance énergétique des installations

Une première évaluation énergétique a été réalisée au complexe GPL-ZCINA (HMD), mettant en évidence un potentiel de réduction de 20 % des émissions de CO₂ (Scopes 1 et 2), un gain énergétique estimé à 58 101 tep/an (soit 57 MmSm³/an de Fuel Gas) et des économies d'exploitation de l'ordre de 64 M€/an. Le prochaine région qui fera l'objet d'une évaluation énergétique est celle de Gassi Touil.

SONATRACH a poursuivi le développement de ses partenariats pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment en engageant des discussions avec la société OXY.

Dans ce même cadre, l'entreprise a réceptionné les applications développées par l'ASAL pour la détection et l'estimation des émissions de méthane et des gaz torchés au niveau de ses sites opérationnels.

Réduction du torchage

Des avancées significatives ont été réalisées dans les projets de récupération et de valorisation des gaz torchés grâce à la modernisation des installations, à la mise en service de nouvelles unités de compression et de récupération ainsi qu'à l'optimisation de leurs performances énergétiques. En 2025, le volume global de gaz torchés s'est établi à 2,66 milliards Sm³, en baisse de 30 % par rapport à 2020, soit une économie d'environ 1,12 milliards Sm³.

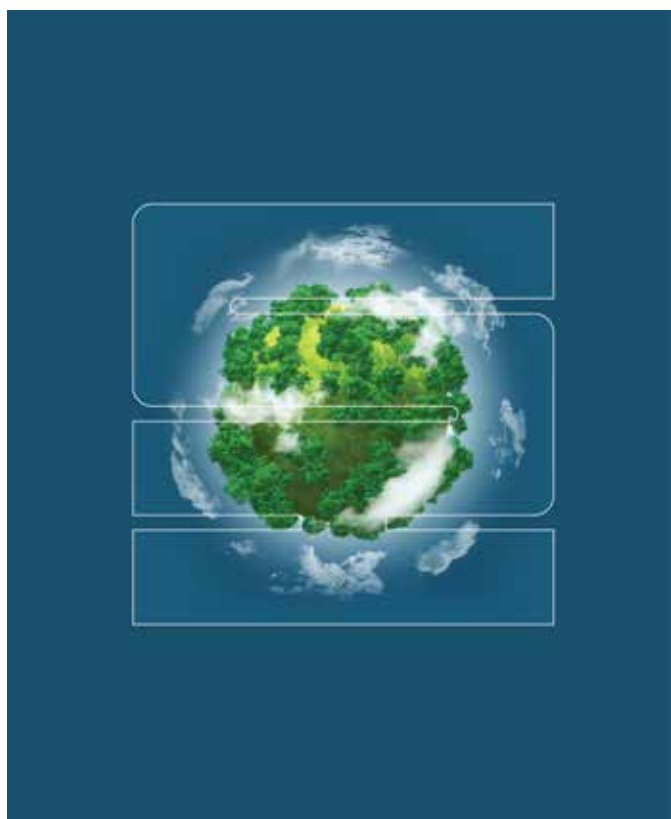
Efficacité énergétique

La mise en œuvre de la convention-cadre avec l'APRUE s'est poursuivie avec le lancement de plus de 818

actions, la formation de 283 auditeurs énergétiques et 223 hommes énergie, ainsi que la certification de 8 sites selon la norme ISO 50001, tandis que 4 autres sites sont en cours de certification.

Programme forestier à portée climat

Dans le cadre du protocole d'accord signé en 2024 avec la Direction Générale des Forêts (DGF), SONATRACH a poursuivi le développement du projet forestier pilote de création de puits de carbone certifiés. Les travaux préparatoires ont progressé en 2025 avec la finalisation du cahier des charges de l'étude de faisabilité, son examen par les instances compétentes et l'engagement des consultations avec des bureaux d'études spécialisés.



• Management de l'environnement

En 2025, SONATRACH a poursuivi le renforcement de son management environnemental à travers cinq axes complémentaires : la digitalisation des outils de pilotage et de suivi environnemental, le monitoring des infrastructures de traitement des effluents, l'appui aux structures opérationnelles et le développement de partenariats, la mise à jour des inventaires environnementaux, notamment des déchets, ainsi que la promotion de la coopération, de l'innovation et de la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Digitalisation du management environnemental

En 2025, SONATRACH a renforcé ses outils de management environnemental par l'élaboration de procédures de gestion des plaintes et d'autocontrôle des rejets liquides, la finalisation d'une plateforme

digitale de suivi du pré-diagnostic environnemental et le développement, à 80 %, d'une plateforme intégrée d'analyse des audits et de la communication environnementale.

Suivi des infrastructures environnementales

SONATRACH a réalisé un diagnostic des stations de traitement des effluents liquides et mis à jour l'inventaire de leur état, en coordination avec les Activités opérationnelles et les partenaires spécialisés.

Appui opérationnel et partenariats

Les actions ont concerné l'accompagnement des Activités dans la gestion des déchets spéciaux dangereux (PCB), ainsi que le développement de partenariats visant la réduction du torchage, des émissions de méthane et la promotion de la finance climatique et des crédits carbone.

Inventaire des déchets solides

Les inventaires des équipements électriques et électroniques (EEE), des déchets spéciaux (DS) et des déchets spéciaux dangereux (DSD) ont été actualisés à l'échelle de SONATRACH.

Coopération et sensibilisation

L'année 2025 a été marquée par l'organisation d'ateliers sur l'économie circulaire, réunissant le top management et les managers des sites opérationnels. SONATRACH a également participé à plusieurs initiatives nationales et internationales consacrées à la qualité de l'air, à la protection de l'eau et de la biodiversité, à la finance climatique ainsi qu'au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone (CCUS), confirmant son engagement en faveur du développement durable.

Gestion des urgences et des crises

La préparation et la gestion des situations d'urgence demeurent un axe essentiel du système HSE de SONATRACH. En 2025, plus de 900 exercices de simulation ont été réalisés, dont 199 exercices de Plan Interne d'Intervention (PII) organisés en coordination avec la Protection civile, 16 exercices PAM, ainsi que la participation à 21 exercices ORSEC organisés par les autorités locales, sans oublier les douze (12) exercices de simulation réalisés par les Postes de Commandement Tactique (PCT) de SONATRACH. Ces exercices ont permis de tester l'efficacité des dispositifs d'intervention, d'améliorer la coordination entre les acteurs et de renforcer la réactivité des structures opérationnelles.

Parmi les exercices les plus marquants figurent un exercice de simulation PAM organisé par le PCT du pôle de Hassi Messaoud en collaboration avec les services de la Gendarmerie Nationale de la Wilaya de Ouargla au niveau de l'unité UTBS DP HMD, un exercice nocturne du Plan d'Aide Mutuelle (PAM) organisé au niveau de la Zone Industrielle d'Arzew, ainsi qu'un exercice de gestion d'une fuite d'ammoniaque au niveau du complexe SORFERT, au pôle industriel d'Arzew.

En parallèle, les Postes de Commandement Tactique ont bénéficié d'actions de formation et d'audits visant à renforcer leur organisation et leur efficacité. Les dispositifs de gestion des urgences et des crises ont également été mobilisés lors de l'incident survenu sur le puits TAHALA NORD-1 (THLN-1), relevant de la Direction Régionale d'OHANET (Activité E&P), confirmant la capacité de SONATRACH à faire face efficacement aux situations d'urgence.

Audit et contrôle

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, SONATRACH a poursuivi en 2025 son programme d'audit et de contrôle afin d'évaluer la conformité réglementaire, de renforcer la maîtrise des risques et d'accompagner les structures opérationnelles dans l'amélioration de leurs performances HSE.

Les principales réalisations concernent la conduite d'audits environnementaux, d'audits de sécurité des installations et d'audits relatifs à la santé et aux conditions de vie au travail. Des investigations approfondies ont également été réalisées à la suite de plusieurs incidents industriels afin d'en identifier les causes et de définir les mesures correctives appropriées.

Parallèlement, SONATRACH a engagé des actions destinées à renforcer les compétences de ses auditeurs internes en environnement conformément aux exigences des normes internationales applicables, consolidant ainsi son dispositif de gouvernance HSE.





Passation des Marchés & Contenu Local





SONATRACH accorde une place centrale à la gestion optimale de ses achats et de ses approvisionnements, qu'elle inscrit au cœur de sa stratégie de performance et de création de valeur. Véritable locomotive de l'économie nationale, l'Entreprise fait de la promotion du contenu local et de l'intégration nationale un axe prioritaire de sa gouvernance des achats, tout en veillant à l'optimisation de ses coûts.

À ce titre, la stratégie de passation des marchés en vigueur à SONATRACH s'inscrit dans une démarche visant à concilier les impératifs de concurrence, de transparence et d'égalité de traitement des candidats avec les exigences de performance et d'efficacité des achats. Elle intègre également la promotion du contenu local et le renforcement de l'intégration nationale, en vue de faire de la fonction achats un levier de création de valeur et de développement des capacités nationales.

Elle repose notamment sur les principes suivants :

- **La liberté d'accès à la commande.**
- **L'égalité de traitement des candidats.**
- **La transparence des procédures.**

Réalisations

En 2025, les actions engagées par SONATRACH à travers la Direction Centrale Passation des Marchés DC PSC, se sont articulées autour des axes stratégiques visant la modernisation du dispositif de passation des marchés, la poursuite de la transformation numérique des processus et le renforcement du dispositif de contrôle de conformité des processus de passation des marchés, ainsi que la promotion du contenu local et l'optimisation de la commande au sein de SONATRACH :

1. Modernisation de la fonction Passation des Marchés

Au cours de l'exercice 2025, la DC PSC a poursuivi son programme visant à renforcer l'efficacité des procédures contractuelles et à répondre aux exigences croissantes de performance, de transparence et de conformité. Les travaux ont porté en premier lieu sur la révision de la Procédure de Passation des Contrats, à l'issue d'une large concertation avec les structures contractantes de l'Entreprise et les Commissions de Contrôle de Conformité, permettant de consolider les retours d'expérience.

La transformation numérique des processus de passation des contrats s'est poursuivie notamment à travers l'avancement du projet de conception du Portail de Passation des Contrats (PPC), accompagné d'actions de formation des utilisateurs, de campagnes de tests fonctionnels et du renforcement de son interopérabilité avec les organismes partenaires. Cette numérisation vise à améliorer la qualité du service rendu, à réduire les délais de traitement et à renforcer la traçabilité ainsi que la transparence des procédures contractuelles.

Le PPC intégrera dans un premier temps, les fonctionnalités suivantes :

- l'inscription et la gestion en ligne des comptes des opérateurs économiques.
- le paiement électronique des frais liés au retrait des cahiers charges.
- le retrait dématérialisé des dossiers d'appel d'offres.

2. Promotion du contenu local et de l'intégration nationale

SONATRACH a poursuivi le déploiement de la Politique de Promotion du Contenu Local et de l'Intégration Nationale, en veillant à son intégration dans l'ensemble des processus de passation des marchés. Les efforts déployés se sont traduits par des réalisations significatives, notamment :

- **Promotion de partenariats stratégiques :** tel que le lancement du projet, transition de Sonatrach

vers l'industrie 4.0 en partenariat avec SOMIZ, YOKOGAWA, et la STARTUP DIGIWAVES.

- **Développement des capacités nationales de fabrication :** production de têtes de puits, d'outils PDC et de couronnes de forage avec un taux d'intégration nationale de 100%.
- **Soutien aux PME et aux start-ups :** allègement des exigences en matière de garanties et recours facilité aux contrats directs.
- **Formation et transfert de technologie :** renforcement des compétences dans les domaines du soudage, des contrôles non destructifs (CND), de l'instrumentation ainsi que de l'assurance et du contrôle qualité (QA/QC).
- **Certification des entreprises nationales :** Sensibilisation et accompagnement des opérateurs économiques dans leurs démarches de certification auprès des organismes compétents, notamment ALGERAC.

SONATRACH renforce son engagement pour le Contenu Local Africain

SONATRACH a consolidé son positionnement en matière de contenu local à l'échelle africaine en renforçant sa visibilité lors des principales manifestations continentales. Elle a notamment participé à la 4ème Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2025), organisée à Alger, et à la 4e Conférence et Exposition sur le Contenu Local en Afrique (CECLA 2025), tenue à Brazzaville.

Ces initiatives s'inscrivent dans la dynamique de promotion du contenu local à l'échelle africaine en favorisant l'émergence d'un écosystème africain intégré.

3. Conventions-cadres et optimisation de la commande

SONATRACH à travers le renouvellement des conventions-cadres, vise entant que locomotive économique nationale à promouvoir les entreprises nationales, la rationalisation des achats et la sécurisation de ses approvisionnements.

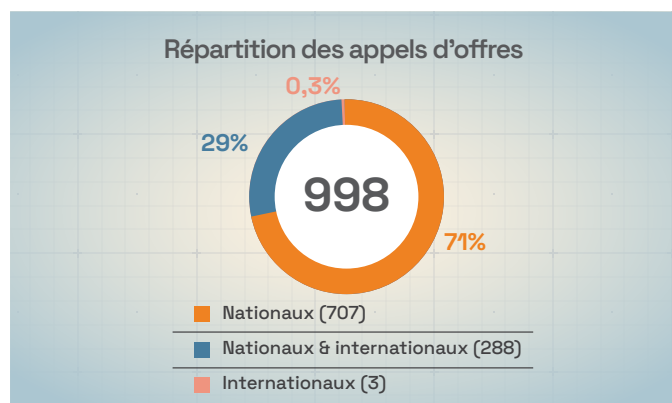
Le recours aux conventions-cadres, à travers les 243 contrats d'application, conclus en 2025 a contribué à l'harmonisation des pratiques contractuelles, à la maîtrise des coûts d'acquisition et au renforcement de la performance globale du processus de passation des marchés.

Les actions réalisées au cours de l'exercice ont notamment concerné la signature de la convention-cadre conclue avec le Groupe LOGITRANS, ainsi que la mise en place des comités et sous-comités paritaires

chargés du suivi des sept conventions-cadres en vigueur, contribuant au renforcement de la coordination entre les parties signataires.

4. Processus de mise en concurrence

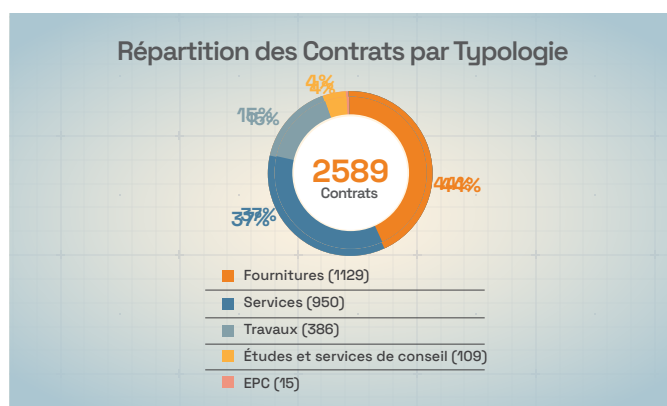
L'exercice 2025 a été marqué par une activité soutenue en matière de lancement des processus de mise en concurrence, reflétant la dynamique des projets d'investissement et d'exploitation de SONATRACH. Au total, 998 appels d'offres, 17 procédures de préqualification et 5 manifestations d'intérêt ont été lancés au cours de l'année.



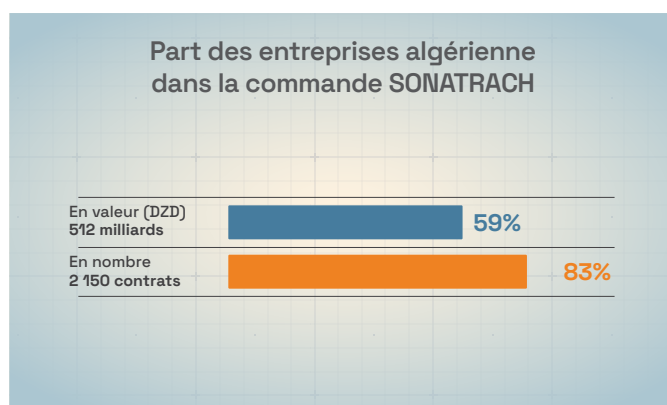
L'analyse de ces opérations met en évidence une orientation résolument tournée vers le marché national, avec 707 appels d'offres nationaux, soit près de 71 % du volume total engagé. Les procédures de préqualification et les manifestations d'intérêt révèlent une forte composante nationale ou mixte, traduisant la volonté de SONATRACH de valoriser les capacités nationales et de ne recourir aux marchés internationaux que lorsque les exigences techniques ou stratégiques le justifient.

5. Bilan de l'activité contractuelle

L'activité contractuelle de SONATRACH est demeurée particulièrement dynamique durant l'exercice 2025, avec la conclusion de 2 589 contrats représentant un montant global de 881 milliards DZD.



La participation des entreprises de droit algérien a poursuivi sa progression, avec 2 150 contrats représentant 83 % du nombre total des marchés conclus et un montant cumulé de 512 milliards DZD, soit 59% de la valeur globale des engagements contractuels.



6. Contrôle de conformité

Au cours de l'exercice 2025, le dispositif de contrôle de conformité a été renforcé. Les Commissions de Contrôle de Conformité ont veillé à la sécurisation des engagements contractuels et à la prévention des risques de non-conformité tout au long du processus contractuel. Le taux de conformité des procédures examinées a atteint 94 %, témoignant de la rigueur avec laquelle les exigences réglementaires et procédurales sont appliquées par les structures contractantes.



Affaires Sociales

SONATRACH met en œuvre une politique sociale ambitieuse visant à préserver la santé, à renforcer la protection sociale et à améliorer durablement la qualité de vie de ses travailleurs. À travers un dispositif intégré de prestations médicales, d'aides sociales et d'actions socioculturelles, l'Entreprise accompagne ses collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel et contribue à leur bien-être ainsi qu'à celui de leurs familles.

Dans le cadre de cet engagement social, SONATRACH investit dans le développement de son capital humain, en renforçant le sentiment d'appartenance de ses travailleurs à l'entreprise et en favorisant un environnement de travail stimulant, propice à leur épanouissement et à la performance collective.

Ce dispositif bénéficie à l'ensemble des travailleurs, à leurs ayants droit, aux retraités ainsi qu'aux familles des agents décédés, garantissant une prise en charge globale, solidaire et durable.





Dans la continuité des exercices précédents, SONATRACH a poursuivi en 2025 sa stratégie d'accompagnement des structures opérationnelles, fondée sur une gestion rationalisée des ressources et le maintien de la qualité des prestations. Les actions ont porté principalement sur la santé, l'hygiène, la sécurité et l'environnement (HSE), les œuvres sociales, l'enfance et les activités socioculturelles, contribuant ainsi au bien-être des bénéficiaires et à la valorisation du capital humain.

Santé

SONATRACH a poursuivi en 2025 le renforcement de son dispositif de santé et de protection sociale sur l'ensemble du territoire national.

La médecine du travail a enregistré un taux élevé de couverture des visites médicales, compris entre 85 % et 97 % selon les régions.

Le dispositif médical a également été renforcé par l'acquisition de neuf (09) ambulances médicalisées destinées à renforcer les capacités de prise en charge et d'intervention.

La médecine de soins a enregistré 30 679 prises en charge, en hausse de 24 % par rapport à 2024, tandis que les dépenses au titre du système du Tiers Payant se sont élevées à 958,6 millions de dinars, représentant 94,11 % du budget alloué.

Hygiène Sécurité Environnement

En matière de HSE, SONATRACH a renforcé ses actions de prévention, notamment par sa participation à la campagne nationale de sécurité routière. Le nombre d'accidents du travail a diminué de 17,6 %, passant de 17 en 2024 à 14 en 2025.

Le dispositif de sécurité a été consolidé par la modernisation des systèmes de détection incendie, l'actualisation des plans d'intervention, les exercices de simulation et le renforcement des moyens de lutte contre l'incendie.

Le dispositif HSE a également été renforcé par le recrutement d'ingénieurs et techniciens. Sur le plan environnemental, des projets de tri sélectif des déchets ont été lancés.

Sur le plan organisationnel, les capacités d'encadrement et de prévention ont été renforcées par le recrutement de nouveaux ingénieurs et techniciens HSE.

Œuvres sociales

SONATRACH a consolidé sa politique de bien-être social en offrant à ses travailleurs et à leurs ayants droit un large éventail de prestations socioculturelles et de loisirs incluant des vacances dans des camps de toile et des centres de détente familiaux, des cures thermales, des excursions, des voyages à l'étranger ainsi que l'organisation de séjours de la Omra dans les Lieux Saints de l'Islam.

Sport et loisirs

En 2025, 6 700 enfants âgés de 07 à 15 ans ont bénéficié des écoles de sport et ateliers culturels, encadrés par 256 animateurs socioculturels dans les dix (10) régions relevant des Affaires sociales. De nouvelles disciplines, notamment le soroban et les langues, ont également été introduites. Les activités de plein air et les centres de vacances ont enregistré une hausse de 12 % des inscriptions par rapport à 2024, témoignant de l'intérêt soutenu pour ces séjours.

Concernant les activités sportives et culturelles destinées aux travailleurs et à leurs familles, 9 262 participants ont été enregistrés, toutes disciplines confondues. Dans le cadre du programme national des festivités du 24 février 2025, plusieurs manifestations sportives et culturelles ont été organisées à Tikjda, Biskra et Skikda. Elles ont notamment porté sur le volley-ball dames et hommes, le cross, le basket-ball hommes, les échecs et la pétanque.

Prise en charge de la petite enfance

La modernisation et le renforcement des prestations en faveur de la petite enfance ont figuré parmi les priorités de l'année 2025. Les actions engagées ont porté sur le développement des compétences du personnel éducatif et des psychologues à travers un programme de formation continue, le déploiement de la plateforme numérique d'inscription aux jardins d'enfants, le recrutement de nouveaux éducateurs ainsi que la préparation de l'ouverture de nouvelles structures d'accueil.

Par ailleurs, l'harmonisation des pratiques pédagogiques à l'échelle nationale, conjuguée au renforcement des actions de sensibilisation à la santé, à la sécurité, aux premiers secours et à la prévention sanitaire, a contribué à améliorer la qualité de l'encadrement et à favoriser le bien-être des enfants.



Sponsoring, Mécénat & Investissement Social



L'année 2025 a été marquée par la réalisation de 194 opérations de sponsoring, de mécénat et d'investissement social, illustrant l'engagement de SONATRACH en faveur du développement sportif, culturel, scientifique, économique et social.

Ces actions traduisent la volonté de l'Entreprise de contribuer activement à la promotion de la culture et du sport, au soutien de la recherche et de l'innovation ainsi qu'à l'amélioration de vie des population.



Promotion du Sport

SONATRACH a apporté son soutien à la Fédération Algérienne de Football (FAF) et aux équipes nationales, ainsi qu'au Mouloudia Club d'Alger (MCA) et à plusieurs clubs sportifs nationaux. L'Entreprise a également apporté son appui aux équipes nationales d'athlétisme et au Tour d'Algérie Cycliste 2025.

Une attention particulière a été accordée aux clubs et associations sportives des régions du Sud, notamment à Béchar, Béni-Abbès, Tindouf, Timimoun, Illizi, Djanet, Tamanrasset, Adrar, In Salah, Ouled Djellal, Bordj Badji Mokhtar et Tougourt.

Ces soutiens ont concerné différentes disciplines, notamment le football, la boxe, le handisport, l'athlétisme, le cyclisme et les sports de combat, contribuant ainsi à la promotion de la pratique sportive et à l'accompagnement des jeunes talents.

Culture et vie artistique

Plusieurs manifestations et initiatives visant à promouvoir la création, la littérature, le patrimoine et la diversité culturelle ont bénéficié du soutien de SONATRACH notamment le Salon International du Livre d'Alger (SILA 2025), le Festival International du Film Arabe d'Oran, le Festival International du Tourisme Saharien de Timimoun, ainsi que le Prix Littéraire Mohamed Dib et au Grand Prix Assia Djebar du roman.

L'Entreprise a également accompagné des initiatives en faveur de l'enfance, des colonies de vacances destinées notamment aux enfants de la communauté algérienne à l'étranger et aux enfants à mobilité réduite, ainsi que diverses manifestations à caractère culturel et éducatif.

Sciences et Innovation

SONATRACH a renforcé son soutien à la recherche, à l'innovation et au développement des compétences en accompagnant de nombreuses conférences, congrès, symposiums et rencontres scientifiques organisés par des universités, établissements d'enseignement supérieur, associations professionnelles et institutions spécialisées. Les thématiques abordées ont notamment porté sur les énergies renouvelables et fossiles, la géologie, les matériaux, le dessalement des eaux, l'intelligence artificielle, les systèmes embarqués, la robotique, l'électronique, les technologies énergétiques ainsi que les sciences médicales.

L'Entreprise a notamment soutenu la 20ème Conférence des Académies Africaines des Sciences (AMASA 2024), la Conférence Internationale sur les Énergies Fossiles et Renouvelables (ICFRE'2025) à Boumerdès, ainsi qu'un symposium international consacré à la géologie de l'Algérie et aux ressources minérales du Hoggar. Ces actions témoignent de l'engagement de SONATRACH en faveur du développement de la recherche scientifique et de la valorisation des compétences nationales.

Investissement et développement économique

SONATRACH a apporté son appui à plusieurs rencontres et manifestations nationales et internationales contribuant à la promotion de l'investissement, du développement économique, des nouvelles énergies et de la transition énergétique.

Ce soutien a notamment concerné le séminaire international de l'OPEP, la conférence NAPEC 2025, des rencontres consacrées à l'efficacité énergétique, à la sécurité énergétique et aux énergies vertes, ainsi que des événements liés à la promotion de l'investissement, à l'économie verte, à l'entrepreneuriat, à l'artisanat traditionnel et à la pêche et à l'aquaculture. L'Entreprise a également accompagné des initiatives favorisant les échanges et la coopération économique à l'échelle africaine.

Mécénat et solidarité sociale

Les actions en faveur des populations vulnérables et des personnes à besoins spécifiques se sont poursuivies en 2025 à travers diverses initiatives de solidarité. Les aides ont notamment porté sur la distribution de vêtements et de couffins alimentaires au profit de familles démunies, la prise en charge de personnes atteintes de cancer, le soutien aux personnes handicapées et à mobilité réduite, ainsi que l'acquisition d'équipements adaptés. L'Entreprise a également contribué à la réhabilitation d'établissements scolaires et de centres de soins, à l'équipement de salles informatiques et de bibliothèques scolaires, ainsi qu'au soutien d'associations œuvrant dans les domaines social, sanitaire et éducatif.

Investissement social

L'Entreprise a renforcé l'offre de soins et contribué à l'amélioration des équipements sanitaires. Les principales opérations ont porté sur l'acquisition d'un appareil de thoracoscopie au profit du CHU de Bab El Oued, d'équipements médicaux pour l'Établissement Hospitalier Spécialisé des Grands-Brûlés de Zéralda, ainsi que de trois ambulances médicalisées destinées aux secteurs sanitaires d'Illizi, Tamanrasset et In Salah. Ces actions, particulièrement orientées vers les besoins des populations et des territoires du Sud, illustrent l'engagement de SONATRACH en faveur de la solidarité nationale, et de l'amélioration durable des conditions de vie des populations fragiles ou isolées.





Performances Financières





Comptes Consolidés



Introduction

La consolidation des comptes constitue un levier fondamental de pilotage et de communication financière pour les groupes de sociétés. Elle permet de regrouper les informations financières de la société mère et de l'ensemble de ses filiales afin de présenter une vision globale, unifiée et fidèle de la situation patrimoniale, financière et des résultats du Groupe.

Ce processus repose notamment sur l'harmonisation des méthodes comptables ainsi que sur l'élimination des opérations réciproques entre les entités consolidées, garantissant ainsi la pertinence et la fiabilité des informations produites. Dans un environnement économique marqué par des exigences accrues en matière de transparence, de gouvernance et de performance, les comptes consolidés constituent un outil stratégique d'analyse et d'aide à la décision pour les dirigeants, les investisseurs et l'ensemble des parties prenantes.

En 2025, le Groupe SONATRACH, constitué des entités comprises dans le périmètre de consolidation, comprend 433 unités comptables couvrant la société mère ainsi que 117 entités, incluant les filiales et participations, dont 39 implantées à l'international. Le périmètre de consolidation comprend 79 entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale et 38 entités en mises en équivalence.

Dans une optique d'amélioration continue de la performance et de renforcement de la cohésion organisationnelle, le périmètre du Groupe SONATRACH a connu, au cours de l'exercice 2025 les évolutions suivantes :

- **L'ajustement des participations capitalistiques, notamment :**
 - L'augmentation de la participation du holding SAES dans la société TTA, de 72 % à 100%.

- **Intégration des filiales suivantes au périmètre consolidé du Groupe :**

- TM SKIKDA, détenue à 100 % par le sous-holding ADC.
- SOGISL, détenue à 100 % par le holding SAES.
- SSPA CSC, détenue à 99.01% par le holding SSPP.

- **La sortie de l'entité Tassili Airlines du périmètre de consolidation intervient dans le cadre de son absorption par Air Algérie.**

- **Le changement de dénomination de la filiale AEC (Algerian Energy Company) en ADC (Algerian Desalination Company).**

En résumé, les chiffres clés du groupe de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe est de 7 382 644 MDZD, soit une baisse de 15% par rapport à l'exercice 2024 dont 71 % réalisé par la société mère SONATRACH SPA.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est passé de 977 932 MDZD, en 2024, à 728 987 MDZD, en 2025, soit une baisse de 25% par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions comptables en vigueur en Algérie, approuvés par les organes sociaux compétents et certifiés par les commissaires aux comptes, garantissant ainsi la sincérité, la régularité et la fiabilité des informations financières présentées. Les résultats de l'exercice 2025 traduisent les défis auxquels le Groupe a été confronté, tout en mettant en évidence sa capacité à préserver la transparence financière et à poursuivre ses orientations stratégiques dans un environnement économique et énergétique exigeant.

1. Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe SONATRACH sont établis en conformité avec :

- Les principes comptables généralement admis en Algérie, notamment avec la loi 07-11 du 25 novembre 2007.
- L'arrêté ministériel du 26 juillet 2008 fixant les règles de présentation des états financiers, d'évaluation et de comptabilisation.
- Les normes spécifiques au secteur des hydrocarbures.
- Les règles d'évaluation et de fonctionnement appliquées aux comptes individuels.
- Art. 732 bis 4 du code de commerce relatif à la présentation des comptes consolidés.
- Art. 24 de la loi 10-01 relative aux professions d'expert-comptable et commissaire aux comptes.

1.1. Période de consolidation

L'exercice couvre une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.2. Devise de consolidation

La devise de présentation des comptes consolidés est le Dinar Algérien (DZD). Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport sont en Millions de Dinars Algériens (MDZD).

1.3. Principes de consolidation

1.3.1 Méthodes de consolidation

L'arrêté du 26 juillet 2008 du Ministère des Finances définit les méthodes de consolidation :

- Les sociétés sous contrôle exclusif (détention directe ou indirecte du groupe > à 50%) sont consolidées par intégration globale.
- Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable (détention directe ou indirecte = 20% ou bien ≤ à 50%) sont mises en équivalence (MEE).

1.3.2 Critères de seuils du Groupe

Le seuil d'intégration des filiales et participations, dans le périmètre de consolidation est arrêté chaque exercice conformément aux règles de consolidation et suivant l'importance de l'entité à consolider (chiffre d'affaires, résultats et total bilan) ou dans le cas où la société mère exerce une influence directe et stratégique sur la participation.

1.3.3 Méthodes de conversion

Les comptes des filiales et participations sont établis dans la monnaie du pays dans lequel elles sont implantées :

- Les comptes de bilan des filiales et participations à l'étranger sont convertis en Dinars algériens sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture, générant ainsi des "Réserves de conversion".
- Les comptes de gestion sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion sont inscrites dans le poste "résultat de conversion".

2. Etats financiers consolidés

2.1. Bilan

2.1.1. Actif

(En millions de DZD)	NOTES	2025	2024	2023
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition - Goodwill	3.1.1	9 568	9 700	11 061
Immobilisations incorporelles	3.1.2	104 550	88 106	78 095
Immobilisations corporelles	3.1.3	4 068 343	4 037 748	3 989 226
Terrains & aménagements		41 455	41 102	40 072
Constructions		487 050	469 378	397 257
Autres immobilisations corporelles		713 281	707 191	694 628
Immobilisations en concession		623	532	532
Equipements fixes et complexes de production		2 825 935	2 819 545	2 856 736
Immobilisations en cours	3.1.4	2 738 223	2 407 543	2 227 629
Immobilisations financières	3.1.5	2 938 107	2 143 352	1 843 206
Actifs financiers mise en équivalence		211 719	175 786	190 146
Participations et créances rattachées à des participations		128 620	181 213	57 110
Autres immobilisations financières		2 597 567	1 786 151	1 595 928
Autres Créances non courantes		200	201	22
Total Immobilisations		9 858 791	8 686 447	8 149 216
Impôt différé actif NC	3.1.6	94 492	83 061	77 598
Total Actif non Courant		9 953 283	8 769 508	8 226 815
ACTIFS COURANTS				
Stock et en-cours	3.2.1	961 299	993 074	1 020 574
Créances et emplois assimilés	3.2.2	3 782 555	4 042 295	4 188 819
Immo. financières				103
Clients		1 104 308	1 079 261	885 937
Autres débiteurs		1 379 019	1 681 062	2 011 566
Impôts		1 278 124	1 269 264	1 278 966
Comptes de regularisation actif courant				
Autres actifs courants		21 104	12 709	12 245
Disponibilités et assimilés	3.2.3	1 986 342	2 935 642	2 009 795
Placements et autres actifs financiers		675	680	512
Trésorerie		1 985 666	2 934 962	2 009 283
Total Actif Courant		6 730 196	7 971 011	7 219 187
Total Actif		16 683 479	16 740 519	15 446 001

2.1.2. Passif

(En millions de DZD)	NOTES	2025	2024	2023
CAPITAUX PROPRES	4.1			
Capital social		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Capital souscrit non appelé		(113)	-	-
Ecart d'évaluation		(0)	0	(0)
Primes et Réserves		7 802 300	7 227 575	6 802 263
Autres capitaux propres - Report à nouveau		5 468	213 216	30 471
Capitaux propres hors résultat société mère (A)		8 807 656	8 440 790	7 832 734
Réserves Consolidées (B)		1 829 903	1 763 782	1 530 040
Réserves Groupe		1 812 324	1 749 067	1 511 591
Réserves Minoritaires		17 579	14 715	18 449
Ecart d'équivalence (C)		16 621	22 694	7 238
Résultat de l'exercice (D)		727 818	978 387	835 657
Ecarts de conversion sur résultat groupe		(1 169)	454	(886)
Resultat Net de l'ensemble consolide		728 987	977 933	836 543
Résultat Groupe		715 552	964 720	823 519
Résultats minoritaires		13 435	13 213	13 025
Résultat minoritaires		13 435	13 213	13 025
Ecarts de conversion sur résultat minoritaires		(0)	0	(0)
Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)		11 381 997	11 205 653	10 205 669
PASSIF NON COURANT	4.2			
Emprunts & dettes financières NC		606 748	629 824	443 172
Impôts (différés et provisionnés)		227 646	222 927	219 640
Autres dettes & comptes de regul. NC		12 073	13 694	167 901
Instruments financiers passif dérivés NC		(0)	(0)	(0)
Provisions et produits comptabilisés d'avance		561 967	698 282	544 910
Passif non courant total		1 408 433	1 568 353	1 375 623
PASSIF COURANT	4.3			
Fournisseurs & comptes rattachés		890 472	715 457	573 892
Impôts		477 230	546 306	375 095
Autres dettes		2 523 420	2 702 982	2 913 618
Trésorerie Passive		1 927	1 768	2 104
Passif courant total		3 893 049	3 966 513	3 864 709
Total passif		16 683 479	16 740 519	15 446 001

2.2. Compte de résultat consolidé

(En millions de DZD)	NOTES	2025	2024	2023
Ventes de marchandises, pdts fabriqués, prestations de services et pdts annexes	5.1.2	7 382 644	8 641 700	9 581 650
Production stockée ou déstockée (Var)		(2 209)	(33 044)	(58 000)
Production immobilisée	5.1.3	619 309	453 920	431 030
Subventions d'exploitation		773	819	625
Production de l'exercice	5.1.1	8 000 519	9 063 395	9 955 306
Achats consommés		842 418	1 143 107	1 180 633
Services extérieurs		1 741 008	1 706 084	1 844 925
Autres services extérieurs		734 402	972 564	123 202
Consommation de l'exercice	5.2.1	3 317 828	3 821 755	3 148 760
Valeur Ajoutée d'exploitation		4 682 690	5 241 640	6 806 546
Charges de personnel	5.2.2	617 549	558 860	513 894
Impôts & taxes	5.2.3	2 183 362	2 432 757	3 206 979
Excédent Brut d'exploitation		1 881 779	2 250 023	3 085 672
Autres produits opérationnels		344 410	270 587	180 911
Autres charges opérationnelles		681 733	364 797	192 692
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur d'exploitation		938 483	1 102 887	1 028 678
Dotations des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		(3 747)	1 961	2 068
Dépréciations nettes sur écarts d'acquisition		-	72	23
Reprise sur pertes de valeur et provisions d'exploitation		149 692	66 326	59 264
Reprises des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		919	212	(637)
Résultat Operationnel		760 332	1 117 430	2 101 749
Produits financiers	5.1.4	227 174	191 384	198 259
Charges financières	5.2.4	79 906	47 942	575 382
Résultat financier		147 267	143 442	(377 123)
Résultat ordinaire avant impôts		907 599	1 260 872	1 724 626
Impôts sur les résultats	5.2.5	260 955	342 603	195 737
Total des produits des activités ordinaires		8 722 711	9 591 903	10 390 643
Total des charges des activités ordinaires		8 076 068	8 673 635	8 861 753
Resultat Net des activites ordinaires		646 644	918 268	1 528 890
Eléments extraordinaires (produits)		49	720	23 885
Eléments extraordinaires (charges)		-	-	793 925
Résultat extraordinaire		49	720	(770 040)
Résultat Net de l'exercice		646 692	918 988	758 850
Part dans le résultat net MEE (Sociétés Mises en Equivalence)		82 294	58 945	77 694
Résultat Net de l'ensemble consolidé		728 987	977 933	836 543
Intérêts minoritaires		13 435	13 213	13 025
Résultat net - part du groupe		715 552	964 720	823 519

2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions de DZD	2025	2024	2023
Resultat avant impôt	907 648	1 261 592	954 586
PMV cession d'actifs	(1 548)	853	(3 759)
Amort. immos corporelles	775 588	819 456	808 695
Dépréciation immos corporelles	(24)	(525)	(1 449)
Amort. immos incorporelles	4 314	6 390	32 193
Prov. pour écarts d'acquisition	856	836	846
Autres Provisions	(135 960)	164 843	66 783
Subvention d'exploitation	773	819	625
Impôts différés	(6 642)	(780)	(14 317)
Amortissements et provisions	638 939	991 039	893 369
Impôts sur le résultat	260 955	(342 603)	(195 737)
Intérêts payés	(396)	(12 250)	12 979
Trésor. dégagée des activités opérat.	1 283 687	1 898 630	1 661 439
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires	49	720	(770 040)
Flux de Trésorerie avant éléments extraordinaires	49	720	770 040
Stocks	32 850	24 159	127 180
Créances clients	22 124	(18 484)	220 334
Fournisseurs	167 618	86 590	167 345
Autres - BFR exploitation	128 920	406 467	812 914
Incidence de la var de BFR opérat.	351 512	508 731	1 327 772
Autres - BFR non opérationnelle	(12 166)	(1 550)	770 937
Comptes de liaison Intragroupe	97 644	(290 464)	(321 123)
Incidence de la var de BFR non opérat.	85 479	292 014	449 814
Réévaluation JV Inst fin Dérivés	56	(492)	3 575
Réévaluation JV Immobilisations	(295)	(79)	29
Réévaluation - Réserves consolidées	-	-	(29)
Autres opérations non cash	239	571	3 575
Flux de trésor. liés aux activités opérat.	1 720 487	3 115 496	2 672 561
Acquisition d'immo corporelles	(1 827 866)	1 522 399	2 657 219
Acquisition d'immo incorporelles	(39 068)	(30 521)	(40 446)
Acquisition d'immo financières	(1 061 295)	(392 467)	(186 027)
Acquisition des titres - auto contrôle	20 500	127 939	147 524
Intérêts reçus	(3 864)	(3 894)	(13 425)
Besoin de trésorerie investissement	2 931 592	2 077 220	3 044 642
Cession d'immo corporelles	637 894	556 638	1 870 216
Cession d'immo incorporelles	22 971	5 157	33 985
Cession d'immo financières	312 704	228 676	253 560
Ressources liées aux investissements	973 568	790 471	2 157 761
Flux de trésor. liés aux activités invest	(1 958 024)	(1 286 750)	(866 801)
Augmentation de capital	627 739	777 849	1 787 726
Emissions d'emprunts	127 474	213 098	46 094
Remboursements d'emprunts	(23 754)	(47 550)	(21 792)
prêts et avances consentis Ct	-	-	(7)
Aug (dim) autres dettes financières NC	(118 434)	(112 454)	139 677
Aug (dim) autres dettes financières Ct	(214 755)	(36 431)	(1 632 816)
Dividendes versés	(1 081 628)	(692 192)	(2 275 088)
Flux de trésor. liés aux activités fin.	(663 359)	(402 321)	(1 956 203)
Ecarts non expliqués - écarts de conv	2 290	(1 736)	8 989
Ecarts non expliqués - var méth conso	(19 791)	(3 893)	(137 511)
Ecarts non expliqués - reclassement	(216)	(145)	0
Ecarts non expliqués - entrée périmètre	0	387	-
Ecarts non expliqués - sortie	(6 102)	-	(0)
Ecarts non expliqués	(23 399)	5 388	(128 523)
Trésorerie - mouvement (calculée)	(949 295)	925 679	299 046
Trésorerie - clôture (calculée)	1 985 666	2 934 962	2 009 283
Trésorerie - ouverture	2 934 962	2 009 283	2 308 329
Variation de trésorerie	949 295	925 679	299 046
Autres variation sur trésorerie	8 897	1 294	3 319
Tableau des flux de trésorerie	(1 889 693)	(1 852 651)	(601 411)

2.4. Etat de variation des capitaux propres consolidé

(En millions de DZD)	Capital social	Primes, réserves & résultat consolidés	Ecart d'évaluation	Capitaux propres total	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2023	1 000 000	9 205 669	(0)	10 205 669	10 174 196	31 474
Affectation résultat	-	(498 717)	-	(498 717)	(498 717)	(0)
Dividendes	-	(250 288)	-	(250 288)	(250 115)	(173)
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-	-
Résultat	-	977 933	-	977 933	964 832	13 101
Augmentation	-	1 290 053	55 455	1 345 508	1 341 186	696
Diminution	-	(512 204)	(51 829)	(564 033)	(554 373)	(9 660)
Ecart de conversion sur ouverture	-	(2 425)	-	(2 425)	(2 681)	256
Ecart de conversion sur flux	-	1 320	-	1 320	1 830	(509)
Reclassement	-	177	-	177	(204)	381
Variation de périmètre	-	(3 897)	-	(3 897)	3 630	(7 527)
Fusion	-	-	-	-	-	-
Entrée de périmètre	-	(1 968)	-	(1 968)	(1 857)	(111)
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2024	1 000 000	10 205 653	3 627	11 209 280	11 177 726	27 928
Affectation résultat	-	(660 015)	-	(660 015)	(660 015)	0
Dividendes	-	(420 775)	-	(420 775)	(418 501)	(2 274)
Acompte sur dividendes	-	(40 851)	-	(40 851)	(40 851)	-
Résultat	-	728 987	-	728 987	715 664	13 323
Augmentation	-	1 280 933	9 863	1 290 796	1 290 615	181
Diminution	-	(653 193)	(13 490)	(666 683)	(655 052)	(8 004)
Réévaluation - Diminution	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion sur ouverture	-	(11 861)	-	(11 861)	(11 516)	(346)
Ecart de conversion sur flux	-	(470)	-	(470)	(1 210)	741
Reclassement	-	(22)	-	(22)	514	(535)
Variation de périmètre	-	(18 678)	-	(18 678)	(18 678)	(0)
Entrée de périmètre	-	9	-	9	9	-
Sortie de périmètre	-	(27 721)	-	(27 721)	(27 721)	-
Au 31 décembre 2025	1 000 000	10 381 997	(0)	11 381 997	11 350 983	31 014

3. Analyse des comptes de l'Actif

3.1. Actifs non courants

3.1.1 Ecart d'acquisition - Goodwill

Le goodwill ou écart d'acquisition correspondant à l'excédent du coût d'acquisition, lors d'une prise de participation ou d'une fusion, sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables.

En 2025, suite à l'amortissement pratiqué, l'écart d'acquisition affiche un montant net de 9 568 MDZD (Soit 62 905 148 EUR)

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH RAFFINERIE ITALIANA (SRI)	9 568	9 700
Total Ecarts d'acquisition (Net)	9 568	9 700

3.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes enregistrent un montant de 104 550 MDZD.

Elles sont composées principalement de frais de développement, concessions, brevets, licences et marques.

(En millions de DZD)	2024	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2025
Frais de développement immobilisables (brut)	260 805	5 027	5 027	(56)	3 406	0	250 310
Concessions, brevets, licences & marques (brut)	45 010	45 010	4 504	(1 487)	2 027	135	49 676
Autres immobilisations incorporelles (brut)	62 476	1 949	1 949	267	23 989	(2 342)	87 582
Total	368 291	11 480	20 091	(1 276)	29 423	(2 207)	387 568

Les immobilisations incorporelles par entité sont réparties comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH Spa	39 877	11 655
SPC BVI	21 007	19 087
SIPEX LIBYE	20 119	35 300
SIPEX NIGER	19 133	17 592
AUTRES ENTITES	4 416	4 472
Total	104 550	88 106
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>38%</i>	<i>13%</i>

3.1.3. Immobilisations corporelles

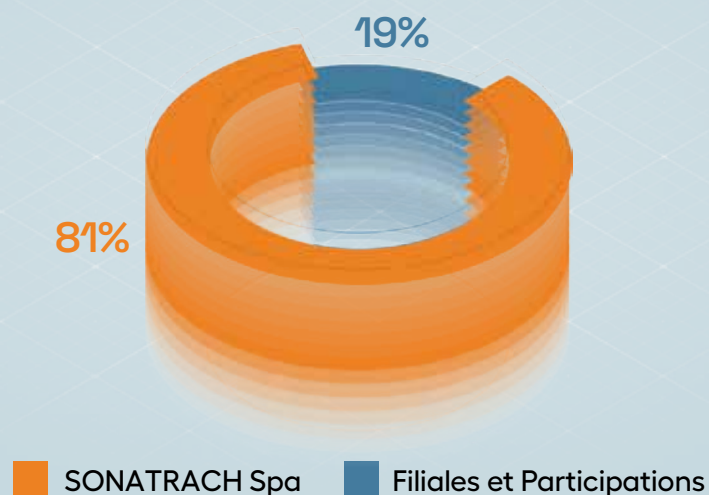
Les immobilisations corporelles

(En millions de DZD)	2024	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2025
Terrains & aménagements (Brut)	85 473	2 351	709	35	918	(1)	88 067
Constructions (Brut)	931 776	56 687	9 742	472	13 180	(1 461)	990 913
Equipements sociaux	367 823	10 195	5 549	(0)	8 814	(0)	381 283
Install. tech. matériel & out. Industriels (Brut)	1 108 708	108 102	55 964	18 967	6 856	(55 919)	1 130 749
Matériel de transport (Brut)	336 043	30 548	16 124	(3 301)	272	(0)	347 437
Matériel de bureau info. & mob. (Brut)	24 413	9 532	2 043	175	191	0	32 268
Agencements et installations	413 126	10 337	9 091	(4)	27 860	(101)	442 126
Autres immobilisations corporelles (Brut)	191 750	23 923	12 917	(2 528)	983	(612)	200 601
Immobilisations en concession (Brut)	1 265	472	3	-	-	(280)	1 454
Puits et instruments d'extraction et de collecte hydrocarbure	5 767 056	86 786	90 064	-	318 884	0	6 082 662
Installations de transport / canalisation	1 372 778	3 097	3 097	-	41 694	0	1 414 472
Installations de traitement de transformation et de fabrication	3 518 356	46 463	55 143	-	(52 624)	0	3 457 053
Installations annexes de production	920 938	4 466	4 137	-	281 815	(0)	1 203 082
Instruments de conditionnement	3 872	40	-	-	5 634	(0)	9 546
Installations de réception de stockage et d'expédition	372 720	244	791	-	49 252	0	421 425
Immeuble de placement	532	-	120	-	-	-	412
Total	15 416 630	393 245	265 493	13 815	703 730	(58 375)	16 203 552

Par ailleurs, les équipements fixes et complexes de production représentent 78% des immobilisations corporelles. Les Immobilisations corporelles nettes, par entité, se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH Spa	3 295 206	3 269 022
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	82 563	69 144
NAFTAL	80 942	73 216
MEDGAZ	52 724	57 606
HYPROC Shipping Compagny	48 739	50 567
ENAGEO	40 227	33 391
G-CCO (Le Méridien d'Oran)	39 887	41 582
GCB	38 105	32 680
ENAFOR	32 964	30 861
ADC (ex AEC)	29 603	310
ENTP	25 087	23 492
ENSP	22 186	21 306
ENGTP	16 347	15 937
SARPI	15 783	13 142
HELIOS	15 734	17 096
SH PEROU	13 530	15 156
FERTIAL	10 521	10 489
AUTRES ENTITES	208 195	262 751
Total	4 068 343	4 037 748
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>81%</i>	<i>81%</i>

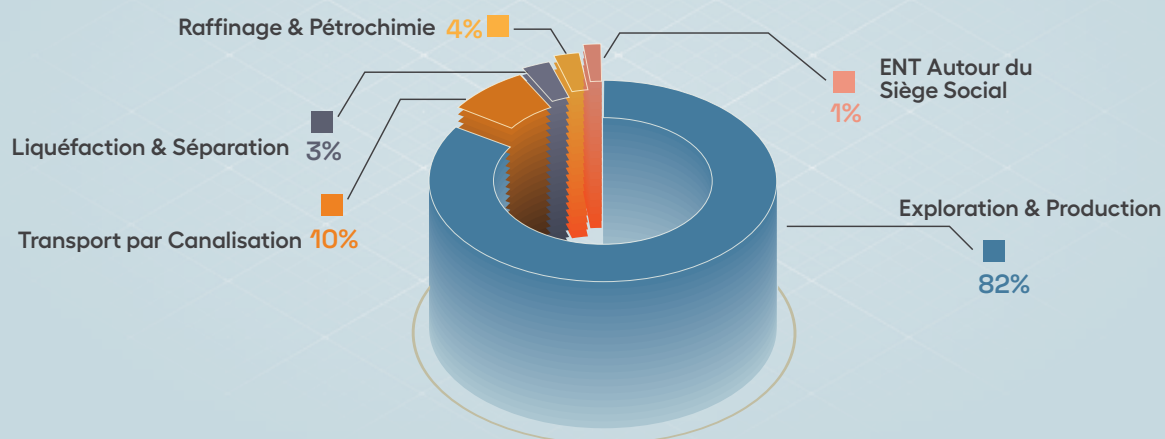
Immobilisations corporelles nettes 2025



Les Immobilisations corporelles nettes, par activité, chez la société mère se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
EXPLORATION-PRODUCTION	2 716 504	2 711 654
TRANSPORT PAR CANALISATION	315 718	313 299
LIQUEFACTION & SEPARATION	111 461	88 903
RAFFINAGE & PETROCHIMIE	114 222	118 230
ENT AUTOUR DU SIEGE SOCIAL	37 301	36 936
Total Imobilisation Corporel Nettes par Activité chez Sonatrach Spa	3 295 206	3 269 022

Immobilisations corporelles par Activité chez SONATRACH Spa 2025



3.1.4. Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours marquent une hausse de 330 680 MDZD soit 14 % par rapport à l'exercice 2024. Cette hausse représente les mises en service dont 84% SONATRACH Spa, elles se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2024	Augmentation	Diminution	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecart de conversion	Reclassement	Sortie de périmètre	Autres Variations	2025
Immobilisations corporelles en cours (Brut)	2 525 536	1 329 801	323 683	-	-	951	-722 775	9	0	2 809 821
Immobilisations incorporelles en cours (Brut)	62 746	27 588	2 879	-	-	-	-38 062	-	0	49 393
Avances & acptes sur immobilisations (Brut)	105 052	104 820	48 718	-	-	-	-	2	0	161 152
Immobilisations en cours (Brut)	2 693 334	1 462 209	375 280	-	-	951	-760 837	11	0	3 020 367
Immo. corporelles en cours (Pertes de valeur)	283 395	-	-	10 134	12 842	-	-	-	-0	280 686
Immobilisations incorporelles en cours (Pertes de valeur)	1 100	-	-	1	-	-	-	-	-	1 100
Avances & acptes sur immobilisations (Pertes de valeur)	1 297	-	-	-940	-	-	-	-	-0	357
Immobilisations en cours (Pertes de valeur)	285 792	-	-	9 194	12 842	-	-	-	-0	282 143
Immobilisations en cours (Net)	2 407 543	1 462 209	375 280	-9 194	-12 842	951	-760 837	11	0	2 738 223

3.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes ont connu une hausse de 794 755 MDZD due principalement à l'augmentation du compte Autres immobilisations financières de 37 % suite à l'augmentation des placements

(En millions de DZD)	2024	Augmentation	Diminution	Mouvement	Ecart de conversion	Reclassement	Variation de périmètre	Entrée de périmètre	Autres Variations	2025
Titres de participation (Brut)	105 525	(56 974)	5 672	-	(3 728)	-	(10)	-	(0)	39 142
Autres titres de participation (Brut)	57 632	4	85	-	0	-	-	-	-	57 552
Créances ratt. à des particip. (Brut) NC	2 787	19 104	(251)	-	(980)	(12 000)	-	-	(0)	9 161
Intérêts courus sur créances et prêts NC	27 298	-	-	3 835	(1 285)	-	-	-	-	29 848
Participations et créances rattachées à des participations	193 242	(37 866)	5 506	3 835	(5 992)	(12 000)	(10)	-	(0)	135 703
Titres immo. aut. que titr. immo. acti. port.	32	31	42	-	-	-	-	-	(0)	21
Titr repres. droit/creance (oblig bons) NC	523 240	753 542	17 678	-	-	-	-	-	-	1 259 104
Titres Immo. Activité de portefeuille	230	244	72	-	-	-	-	-	-	402
Prêts (Brut) NC	17 194	7 361	7 363	-	-	12 000	0	-	(0)	29 191
Créances / Contrats locations Financement NC	2 822	494	597	-	-	-	-	-	0	2 719
Dépôts et cautionnements versés	48 442	4 225	16 659	-	0	-	0	-	(265)	35 743
Autres créances immobilisées	1 195 211	296 294	219 858	-	(320)	-	-	-	(0)	1 271 327
Autres immobilisations financières	1 787 171	1 062 191	262 268	-	(320)	12 000	0	-	(265)	2 598 507
Actifs financiers (Brut) Non courant	1 980 613	1 024 325	267 774	3 834	(6 312)	-	(10)	-	(265)	2 734 411
Actifs financiers Mise en équivalence	175 786	36 469	42 089	-	(971)	216	26	-	42 282	211 719
Total immobilisations financières (Brut)	2 156 399	1 060 794	309 863	3 834	(7 284)	216	16	-	42 017	2 946 130

3.1.6. Impôt différé actif par entité

Le poste impôt différé actif a enregistré une légère augmentation de 14% par rapport à l'exercice 2024.
L'impôt différé actif par entité, se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH Spa	36 961	36 434
SONATRACH RAFFINERIE ITALIANA (SRI)	13 945	9 402
NAFTAL	9 492	9 071
ENTP	7 819	7 192
ENGTP	4 226	4 548
GCB	1 872	1 704
ENAGEO	1 577	1 970
ENAFOR	1 403	1 145
ENSP	1 382	1 376
HYPROC Shipping Compagny	1 117	1 082
SARPI	995	1 013
SOMIZ	966	910
FERTIAL	964	964
ENAC	905	880
SOMIK	668	547
CASH	577	521
ALSCIF (ex BJSP)	513	446
AUTRES ENTITES	9 109	3 854
Total	94 492	83 061
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>39%</i>	<i>44%</i>

3.2. Actifs courants

3.2.1. Stock et en-cours

La rubrique stock et en-cours nets consolidés a enregistré un montant de 961 299 MDZD pour l'exercice 2025, dont 69% représente la part de la société mère, soit une diminution de 31 775 MDZD par rapport à l'exercice 2024.

(En millions de DZD)	2024	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres Variations	2025
Marchandises (Brut)	20 459	5 070	51	-	-	-	25 580
Matières prem. (Brut)	79 064	(3 351)	2 589	-	(54)	-	78 248
Autres approvisionnements (Brut)	607 763	(3 732)	65	-	(2 961)	(0)	601 135
En cours de prod. de biens (Brut)	23 821	5 704	1 317	-	-	(0)	30 841
En cours de prod. de services (Brut)	984	(169)	-	-	-	-	815
Produits finis (Brut)	306 144	(25 495)	2 718	-	-	0	283 366
Produits intermédiaires (Brut)	330	40	-	-	-	0	370
Stock provenant d'immo (Brut)	206	0	-	-	-	-	206
Stock à l'extérieur (Brut)	21 377	(10 844)	-	-	(78)	(0)	10 455
Achats stocks	-	(74)	-	-	-	-	(74)
Total	1 060 146	(32 850)	6 739	-	(3 093)	0	1 030 942

Les stocks et en-cours concernent principalement les produits finis des hydrocarbures et autres approvisionnements chez SONATRACH Spa.

La répartition par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2025
SONATRACH Spa	666 775	497 552
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	84 983	88 438
ENAFOR	40 517	38 366
NAFTAL	35 069	26 914
ENTP	26 333	20 924
FERTIAL	19 376	20 602
ENAGEO	14 880	14 070
ENAC	9 915	8 981
ENSP	7 597	7 641
GCB	7 453	6 218
SARPI	5 705	11 916
AUTRES ENTITES	42 696	251 453
Total	961 299	993 074
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>69%</i>	<i>50%</i>

3.2.2. Créances et emplois assimilés

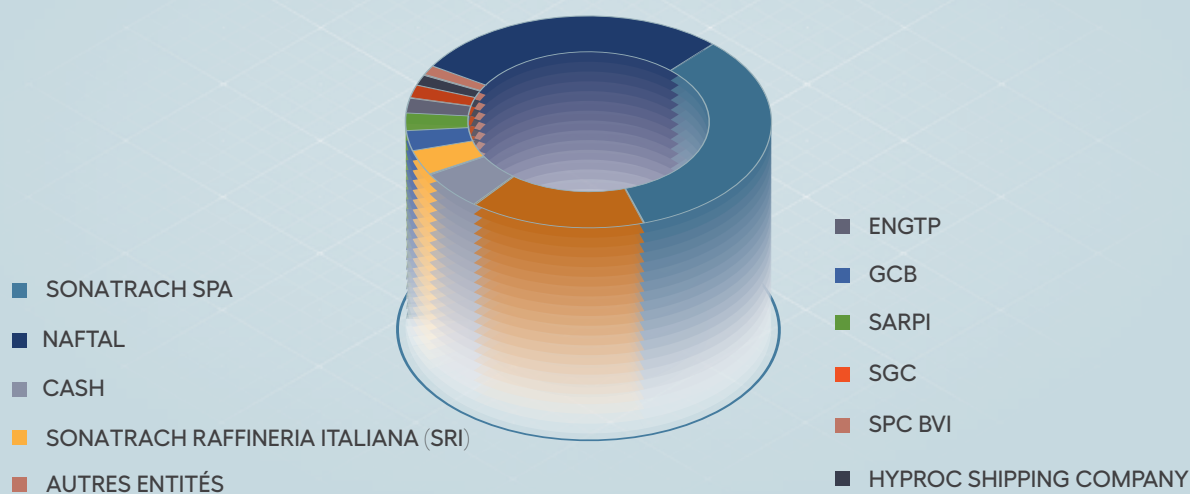
En 2025, le poste créances et emplois assimilés enregistre une baisse 259 740 MDZD soit 6 % par rapport à l'exercice 2024.

	2025			2024
(En millions de DZD)	Brut	Pertes de valeur	Net	Net
Clients	1 206 672	102 363	1 104 308	1 079 261
Impôts	1 278 124		1 278 124	1 269 264
Autres créances	1 469 156	69 034	1 400 123	1 693 770
Créances et emplois assimilés	3 953 953	171 397	3 782 555	4 042 295

Le poste créances clients brut se présente par entité comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH Spa	503 958	608 203
NAFTAL	131 860	55 229
CASH	53 517	45 659
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	29 494	37 578
GCB	27 843	30 903
SARPI	27 278	29 071
ENGTP	24 545	37 100
SGC	9 998	2 488
SPC BVI	9 873	11 743
HYPROC Shipping Compagny	9 544	836
AUTRES ENTITES	378 761	312 266
Total	1 206 672	1 171 076
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>42%</i>	<i>52%</i>

Créance Clients & Comptes Rattachés brut



3.2.3. Trésorerie (Net)

Le poste disponibilité et assimilé a enregistré une diminution de 949 301MDZD soit une variation de 32% .

(En millions de DZD)	Ouverture	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Variation de périmètre	Autres Variations	Clôture
Banques	1 901 892	(216 508)	(2 796)	-	(5 726)	0	-	1 676 863
VMP	968 057	(732 209)	-	-	-	-	-	235 848
Valeurs à l'Encaissement	9 161	(1 857)	0	-	-	-	-	7 305
Dépôts à terme supérieur à 3 mois	32 605	500	-	-	-	-	-	33 105
Intérêts courus	11 271	(5 563)	-	-	-	-	-	5 708
Caisses, ccp	12 543	15 237	0	-	(376)	0	-	27 405
Trésorerie (Brut)	2 935 530	(940 400)	(2 796)	-	(6 102)	0	-	1 986 233
Trésorerie (Prov)	569	(2)	0	-	-	-	-	566
Trésorerie (Net)	2 934 962	(940 398)	(2 796)	-	(6 102)	0	-	1 985 666

La répartition de la trésorerie (Net) par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH SPA	1 007 162	1 871 882
NAFTAL	274 051	258 300
STVH HOLDING ex-SOALKIM	122 748	145 778
SAES HOLDING ex-SIP	82 948	87 419
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	61 984	66 187
SPC BVI	53 097	55 529
SPIC BV	44 081	43 348
SGM	25 032	26 055
STEP	23 115	23 697
ADC (ex AEC)	20 182	18 436
SH PEROU	18 716	20 758
SIHC HOLDING	18 714	23 041
FERTIAL	18 630	901
GCB	15 744	17 265
SIPEX	15 514	29 027
SIPEX LIBYE	14 136	95
KAHRAMA	12 058	10 221
ENAFOR	10 536	12 087
HYPROC Shipping Compagny	10 060	42 216
ENAC	9 190	23 374
ENTP	8 946	20 231
AUTRES ENTITES	119 020	139 111
Total	1 985 666	2 934 962
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>51%</i>	<i>64%</i>

4. Analyse des comptes du Passif

4.1. Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés affichent un montant de 11 381 997 MDZD ils sont constitués de :

- Capital Social 1 000 000 MDZD.
- Réserves Sonatrach mère : 7 802 300 MDZD.
- Report à nouveau : 5 468 MDZD.
- Réserves consolidées qui s'élèvent à 1 829 903 MDZD et sont composées de :
 - Réserves Groupe 1 812 324 MDZD.
 - Réserves Minoritaires : 17 579 MDZD.
- Ecart d'équivalence : 16 621 MDZD.
- Résultat net consolidé qui s'élève à 728 987 MDZD, comprenant les rubriques ci-après :
 - Résultat du Groupe : 715 552 MDZD.
 - Résultat des minoritaires : 13 435 DZD.

(En millions de DZD)	NOTES	2025	2024
CAPITAUX PROPRES	4.1		
Capital social		1 000 000	1 000 000
Capital souscrit non appelé		(113)	-
Ecart d'évaluation		(0)	0
Primes et Réserves		7 802 300	7 227 575
Autres capitaux propres - Report à nouveau		5 468	213 216
Capitaux propres hors résultat société mère (A)		8 807 656	8 440 790
Réserves Consolidés (B)		1 829 903	1 763 782
Réserves Groupe		1 812 324	1 749 067
Réserves Minoritaires		17 579	14 715
Ecart d'équivalence (C)		16 621	22 694
Résultat de l'exercice (D)		727 818	978 387
Ecart de conversion sur résultat groupe		(1 169)	454
Resultat Net de l'ensemble consolidé		728 987	977 933
Résultat Groupe		715 552	964 720
Résultats minoritaires		13 435	13 213
Résultat minoritaires		13 435	13 213
Ecart de conversion sur résultat minos		(0)	0
Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)		11 381 997	11 205 653

4.2. Passif non courant

A la clôture de l'exercice 2025 ce poste affiche un montant de 1 408 433 MDZD contre 1 568 353 MDZD en 2024 soit une baisse de 10 %. Cette variation est due principalement à la hausse du niveau des emprunts et dettes financières, ainsi que des provisions pour risques et charges.

(En millions de DZD)	2025	2024
Emprunts & dettes financières NC	606 748	633 450
Impôts (différés et provisionnés)	227 646	222 927
Autres dettes & comptes de regul. NC	12 073	13 694
Provisions et produits comptabilisés d'avance	561 967	698 282
Passif non courant total	1 408 433	1 568 353

Les emprunts et dettes financières par entité se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
NAFTAL	97 337	96 170
STVH HOLDING ex-SOALKIM	65 639	65 639
MIAH FOUKA	51 116	40 562
ADC (ex AEC)	50 309	51 681
MIAH TAREF	42 838	26 892
MIAH WAHRANE	42 072	24 396
MIAH BEJAIA	40 935	22 393
MIAH CAP DJENAT	33 868	15 439
MEDGAZ	31 595	27 428
STEP	25 000	25 000
GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE ENTREP	24 901	10 480
AUTRES ENTITES	101 138	227 370
Total	606 748	633 450

4.3. Passif courant

Le passif courant a enregistré une baisse de 73 464 MDZD soit 2 % par rapport à l'exercice 2024. Cette rubrique comprend essentiellement les comptes fournisseurs, les dettes sur l'Etat et les autres dettes.

Le poste dettes fournisseurs et comptes rattachés a connu une hausse de 24%.

Les autres dettes concernent principalement les partenaires de la société mère dans le cadre des contrats de partage de production.

(En millions de DZD)	2024	Augmentation	Diminution	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	Reclassement	Autres Variations	2025
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	657 676	-	-	-	-	176 089	3 410	1	(24)	-	-	832 066
Dettes immobil. & cptes ratt. Ct	57 781	-	-	-	-	615	10	-	0	-	-	58 406
Fournisseurs & comptes rattachés	715 457	-	-	-	-	176 704	3 420	1	(24)	-	-	890 472
Dettes sur état (Dont intég.) Ct	545 812	-	-	-	-	(68 239)	231	0	0	-	-	477 230
Impôt différé passif Ct	494	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-
Impôts	546 306	-	-	-	-	(68 239)	231	0	0	-	0	477 230
Provisions pour risques & charges	37 162	-	-	42 605	38 404	-	-	-	-	-	(0)	41 363
Emprunts & dettes financières Ct	7 134	7 155	7 255	-	-	-	(0)	-	-	-	-	7 034
Autres dettes Ct	3 023 666	-	-	-	-	(235 840)	11 738	0	0	(32 852)	0	2 764 577
Autres dettes Ct	2 419 579	-	-	-	-	(168 216)	11 498	-	0	(32 852)	-	2 228 941
Comptes de régularisation passif Ct	18 208	3 474	4 913	-	-	(1 010)	(73)	-	0	-	-	15 685
Avances & acptes reçus sur com.	69 244	-	-	-	-	14 823	210	-	(0)	-	-	82 240
RRR à accor & aut avoirs à établir	24 458	-	-	-	-	(23 294)	3	-	-	-	-	1 167
Dettes sur le personnel	70 518	-	-	-	-	13 389	6	-	(0)	-	-	83 266
Dettes sociales	56 680	-	-	-	-	7 188	120	-	-	-	-	63 724
Autres dettes	2 702 982	10 629	12 168	42 605	38 404	(157 120)	11 764	-	0	(32 852)	(0)	2 523 420
Trésorerie Passive	1 768	-	-	-	-	163	(4)	-	0	-	-	1 927
Total Passifs Courant	3 966 513	10 629	12 168	42 605	38 404	(48 491)	15 410	1	(24)	(32 852)	0	3 893 049

5. Analyse du Compte de Résultats consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé affiche un bénéfice de 728 987 MDZD, soit une diminution de 25% par rapport à l'exercice précédent.

Il est constitué de ce qui suit :

- Le résultat net part du groupe soit : 715 552 MDZD.
- Le résultat minoritaire soit : 13 435 MDZD.

Le résultat net part du groupe par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH SPA	510 248	725 700
AOA	32 609	21 783
NAFTAL	29 175	27 099
SORFERT	19 807	6 227
MEDGAZ	11 767	10 542
SH PEROU	9 897	12 782
GCB	8 390	11 208
SIPCO	7 790	7 523
SIPCO PEROU	7 731	7 490
TG PERU	7 727	7 658
KAHRAMA	7 491	7 250
AUTRES ENTITES	62 920	119 458
Total resultat net part groupe	715 552	964 720
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>71%</i>	<i>75%</i>

5.1. Les Produits

5.1.1. Production de l'exercice

La production de l'exercice a connu une baisse de 12 % par rapport à l'exercice précédent soit 8 000 519 MDZD contre 9 063 395 MDZD.

Le poste Production de l'exercice est subdivisé :

- Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service et produits annexes.
- Production stockée ou déstockée.
- Production immobilisée.
- Subventions d'exploitation.

5.1.2. Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé durant l'exercice 2025 est de 7 382 644 MDZD, contre 8 641 700 MDZD, on note une baisse de 15 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est à noter que 71 % du chiffre d'affaires consolidé est réalisé par la société mère SONATRACH. La baisse du chiffre d'affaires de SONATRACH en propre de 19% s'explique par la baisse du prix moyen du baril du brut qui enregistre un prix moyen de 69\$ en 2025, contre 82\$ en 2024.

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH SPA	5 278 590	6 470 357
NAFTAL	617 377	608 712
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	601 463	848 799
ENAFOR	144 820	2 530
GCB	98 817	80 181
SPC BVI	95 065	133 928
SGM	69 914	62 460
SGC	57 495	31 355
SH PEROU	51 477	55 766
MEDGAZ	47 462	44 689
SARPI	35 191	60 842
FERTIAL	32 072	28 617
HYPROC Shipping Compagny	25 721	1 606
ENGTP	25 592	30 680
SOMIZ	16 832	16 074
2SP	15 058	2 111
SOMIK	13 613	1 698
KAHRAMA	13 583	13 284
ALSCIF (ex BJSP)	11 065	8 489
ASFERTRADE	10 296	13 911
AUTRES ENTITES	121 144	125 560
Total	7 382 644	8 641 650
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>71%</i>	<i>75%</i>

5.1.3. Produits financiers

Les produits financiers enregistrent un montant de 227 174 MDZD en 2025, soit une augmentation de 19%.

Cette hausse est due essentiellement à la hausse des gains de change & opération à terme de 24 127 MDZD, et autres produits financiers de 2 057 MDZD ; en revanche les revenus des autres immobilisations financières ont connu une hausse de 22 026 MDZD.

(En millions de DZD)	2025	2024
Revenus d'int sur emp & autres dettes	4 779	4 529
Dividendes reçus	40 036	53 958
Acomptes sur dividendes reçus	-	-
Revenus des autres immo. financières	131 612	109 590
Revenus des créances d'Exploitation	3 443	4 189
Gains de change & opérations à terme	40 132	16 005
Profits nets sur cessions actifs financiers courants	3 034	1 414
Autres produits financiers	3 756	1 699
Abandons de créances reçues	-	-
Produits financiers de participation	226 793	191 384
Profits nets/cessions actifs Financ. NC	381	-
Produits financiers	227 174	191 384

5.2. Les Charges

Le total des charges a atteint un montant 8 076 068 MDZD, en 2025, contre 8 673 635 MDZD en 2024 soit une baisse de 7%.

5.2.1. Consommation de l'exercice

La consommation de l'exercice est de 3 317 828 MDZD, soit une baisse de 13% par rapport à l'exercice précédent. Cette dernière regroupe les achats consommés ainsi que les services.

(En millions de DZD)	2025	2024
Achats consommés	842 418	1 143 107
Services extérieurs	1 741 008	1 706 084
Autres services extérieurs	734 402	972 564
Consommation de l'exercice	3 317 828	3 821 755

5.2.2. Charges du personnel

Les charges du personnel ont connu une augmentation de 10 % entre les deux exercices 2024 et 2025
Les charges du personnel par entité se présentent ainsi :

(En millions de DZD)	2025	2024
Rémunération du personnel	447 937	409 798
Charges de sécurité sociale	77 650	69 256
Charges de prévoyance	11 971	12 309
Cotisations de retraite	21 858	18 985
Autres charges sociales	14 578	13 218
Autres charges de personnel	16 751	14 087
Intéressement & participation	26 805	21 207
Charges de personnel	617 549	558 860

5.2.3. Impôts et taxes

La rubrique Impôts et taxes a connu une baisse de 10% en 2025 par rapport à l'exercice 2024. Cette variation s'explique par la baisse de la taxe sur les revenus pétroliers liés directement au chiffre d'affaires de SONATRACH spa. .

(En millions de DZD)	2025	2024
Impôts & taxes sur rémunérations	1 789	1 945
Taxe sur l'activité professionnelle	6 650	231
Taxes foncières	889	943
Impôts taxes n récup/Chiff Affaires	7 573	7 341
Impôts taxes vers. assim acti.petro	2 145 068	2 407 092
Autres impôts & taxes	21 393	15 205
Impôts & taxes	2 183 362	2 432 757

Ce poste est réparti entre les entités du Groupe comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH SPA	2 160 948	2 225 919
MEDGAZ	8 256	7 951
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	8 085	2 220
SIHC HOLDING	1 006	98
SONATRACH-RÉ	953	18
NAFTAL	872	873
SPC BVI	682	697
SGM	329	1 134
ENAC	297	450
GCB	264	191
FERTIAL	233	220
SGC	208	256
2SP	152	47
ENTP	134	206
ENAGEO	128	151
SH PEROU	117	158
AUTRES ENTITES	698	192 169
Total	2 183 362	2 432 757
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>99%</i>	<i>91%</i>

5.2.4. Charges financières

Le niveau des charges financières a connu un accroissement de 67 %, par rapport à 2024, passant de 47 942 MDZD à 79 906 MDZD. Cette hausse s'explique par l'augmentation des pertes de change de 26 247 MDZD et les charges financières divers de 1 539 MDZD.

(En millions de DZD)	2025	2024
Charges d Intérêts	15 136	11 321
Pertes de change	53 826	27 579
Pertes nettes/cessions actifs Financ. NC	2	-
Charges financières diverses	10 370	8 831
Pertes nettes / cessions actifs financiers courants	572	210
Charges financières	79 906	47 942

La composition des charges financières par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH SPA	63 412	32 170
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	4 214	3 834
NAFTAL	3 279	2 971
MEDGAZ	2 913	3 459
SPIC BV	948	831
HYPROC Shipping Compagny	884	1 089
ADC (ex AEC)	817	338
SARPI	643	404
ENAC	559	288
AUTRES ENTITES	2 237	2 558
Total	79 906	47 942
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>79%</i>	<i>67%</i>

5.2.5. Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats ont connu une forte baisse de 24% en 2025 par rapport à l'exercice 2024 soit un montant de 81 648 MDZD.

(En millions de DZD)	2025	2024
Impôt exigible (intégration fiscale)	37 718	101 115
Impôts différés actif	(10 756)	(4 883)
Impôts différés passif	1 005	338
Autres impôts sur les résultats	232 989	246 034
Impôts sur les résultats	260 955	342 603

L'impôt exigible sur le résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices de droit commun, applicable aux différentes entités composant le groupe. Les activités de Sonatrach, société mère, à l'exception de celles liées à l'Exploration & Production, sont soumises à ce régime fiscal.

Le poste « Autres impôts sur les résultats » enregistre principalement l'impôt sur les bénéfices dû au titre des activités d'Exploration & Production de Sonatrach spa, conformément au régime fiscal spécifique applicable au secteur des hydrocarbures.

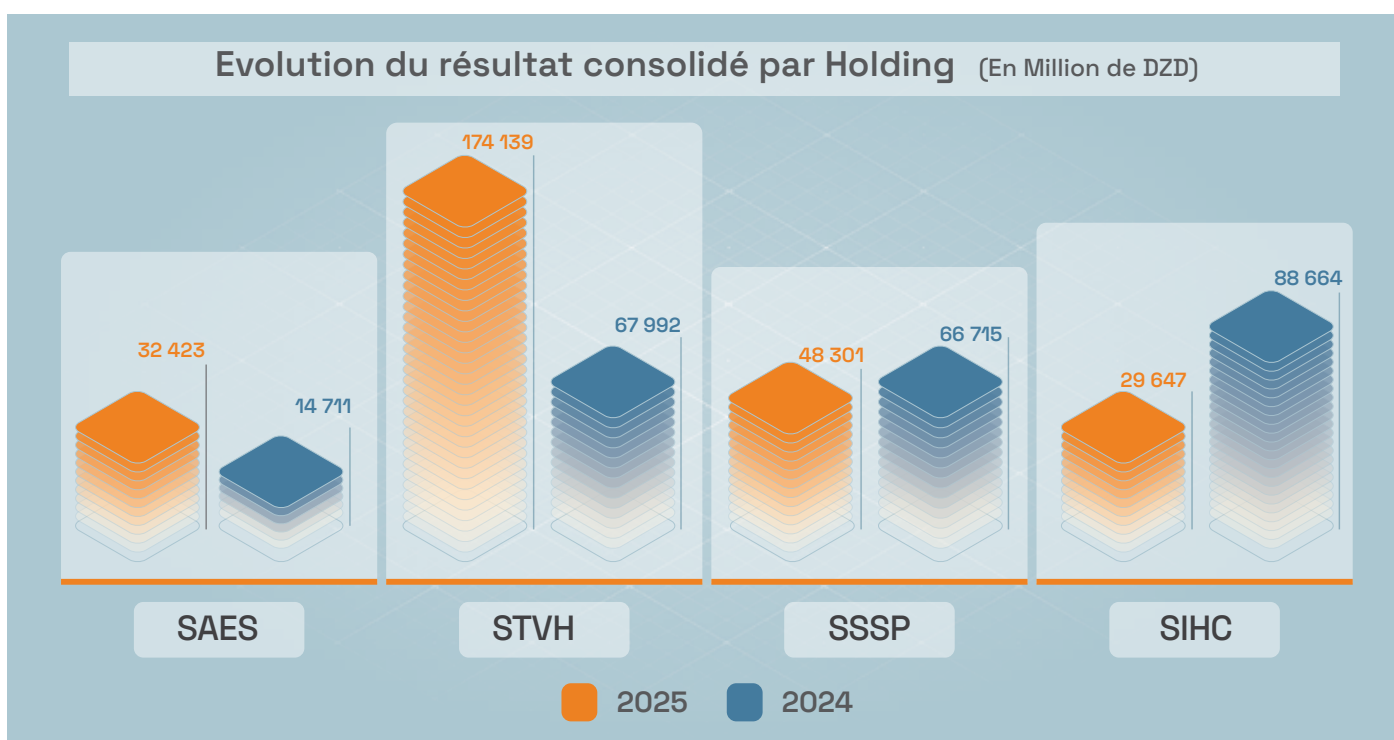
Impôt exigible (IBS) par entité

(En millions de DZD)	2025	2024
SONATRACH SPA	1 018	58 093
NAFTAL	5 007	5 954
SH PEROU	4 626	5 868
GCB	3 209	3 646
ENAFOR	2 473	2 814
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	2 095	(362)
KAHRAMA	2 025	1 967
ENAC	2 014	1 798
ENTP	1 933	3 592
ENGTP	1 892	5 150
SARPI	1 880	1 973
ENSP	1 764	1 547
HYPROC Shipping Compagny	1 363	1 276
ENAGEO	1 085	2 387
AUTRES ENTITES	5 334	5 414
Total Impôt exigible (intégration fiscale)	37 718	101 115
<i>Dont SONATRACH Spa</i>	<i>3%</i>	<i>57%</i>

6. Présentation du résultat par Holding

Les résultats nets consolidés par Holding se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	Resultat Net de l'ensemble consolidé		Resultat net - part du groupe		Intérêts minoritaires	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
SAES HOLDING ex-SIP	32 423	14 711	31 804	14 109	619	601
SVTH HOLDING ex-SOALKIM	174 139	67 992	174 330	65 815	(191)	2 177
SSPP HOLDING ex-SPP	48 301	66 715	47 857	66 335	444	380
SIHC HOLDING	29 647	88 664	29 647	88 664		



7. Périmètre de consolidation

En 2025, le périmètre de consolidation est composé de 433 unités comptables représentant la société mère SONATRACH et de 117 filiales et participations, dont 79 font l'objet d'une intégration globale et 38 d'une mise en équivalence.

7.1. Filiales et Participations en Algérie

Nom de l'entité	Détention du capital social
SONATRACH SPA	100% Etat Algérien
ANGT	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY, 25% ITOCHU, 25% MOL
MLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY, 25% ITOCHU, 25% MOL
SLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY, 25% ITOCHU, 25% MOL
TRANSMED	50% SH Spa, 50% ENI
SONATRACH-RÉ	90% SH SPA, 10% SIHC Holding
MEDGAZ	51% SH SPA
MARICONSULT	50% SH SPA, 50 % ENI
STEP	100% SH Spa
SAES HOLDING	100% SH spa
2SP	98% SAES, 1% SOMIZ, 1% SOMIK
SOTRAZ	100% SAES
G-CCO	100% SAES
CASH	75,88% SAES, 12,15% NAFTAL, 11,96% CAAR
AGLIC	42,5 % CASH
BAOSEM	50% SAES, 15% Naftal, 35% SONEGGAZ
ADC (ex AEC)	100% SAES
KAHRAMA	100% ADC
DEM SOUK TLATA (AAS) (MYAH TILIMCANIA)	49% ADC
DEM FOUKA (MT)	49% ADC
DEM TENES	49% ADC
DEM MOSTAGANEM (STMM)	49% ADC
DEM HAMA (HWD)	30% ADC
DEM BENI SAF (BWC)	49% ADC
DEM SKIKDA (ADS)	49% ADC
DEM CAP DJENET (SMD)	49% ADC
DEM MAQTAA	43% ADC
DEM HONAIN (MBH)	49% ADC
MAIAH WAHRANE	100% ADC
MAIAH FOUKA	100% ADC
MAIAH CAP DJENAT	100% ADC
MAIAH BEJAIA	100% ADC
MAIAH TAREF	100% ADC
NEAL	45% SAES
SPP1	14% SAES, 20% NEAL, 51% ABENER ENERGIA, 15% COFIDES
ISGA	16,67% ASMIDAL, 16,67% SIP
TAL	100% SAES (sortante)
TTA	100% SAES
COMINTAL	20% SAES
SSPA MCA	99,48% SAES
AGRO ALIMENTAIRE ACTIVITE	100% SAES
SOGISL	100% SAEC
TM SKIKDA	100% ADC
TMAE ALGER EST	100% ADC

Nom de l'entité	Détention du capital social
SSPP HOLDING	100% SH spa
SOMIZ	100% SSPP
SOMIK	100% SSPP
SARPI	100% SSPP
ENAC	100% SSPP
ENAGEO	100% SSPP
GCB	100% SSPP
ENGTP	100% S SPP
ENSP	100% SSPP
BJSP	51% ENSP, 49% BAKER HUGHES
HESP	51% ENSP, 49% HALLIBURTON CORPORATION
DFESP EX BASP	100% ENSP
ENTP	100% SSPP
ENAFOR	100% SSPP
FORAQUA	67% ENAFOR, 33% ORGM
SAHARA WELL(SWCS)	49% ENAFOR
ALGESCO	24% S SPP
M.I. ALGERIA	40% SSPP
APEC	51% SSPP, 49% BHGE
SSPA CSC	99,01% ENTP
SPA JSS	75% ENAFOR, 21,40% CSA, 3,60% Autres
STVH HOLDING	100% SH spa
STH	60% STVH, 20% EPA, 15% EPS, 5% EPB
HYPROC SHIPPING COMPANY	100% STVH
NAJDAMAGREB	100% HYPROC SHIPPING COMPANY
NAFTAL	100% STVH
BAG	100% NAFTAL
STPE	50% NAFTAL, 50% SNTF
COGIZ	100% STVH
HELIOS	51% STVH, 49% HELAP France
SIDAL SPA	100% HELIOS
AOA	49% STVH, 51% Divers
SORFERT	49% STVH, 51% OCI
HELISON PRODUCTION	49% STVH, 51% LIND AG
ASMIDAL	100% STVH
ASFERTRADE	100% ASMIDAL
ALPHYT	100% ASMIDAL
WG SOMIAS	45% ASMIDAL
FERTIAL	51% ASMIDAL
SGS	20% ASMIDAL
ACFC	37% ASMIDAL
ALNUTRAV SPA	70% ASMIDAL
SSPA MCO	90,34 % HYPROC SHIPPING COMPANY

7.2. Filiales et Participations à l'étranger

Nom de l'entité	Détention du capital social
SIHC HOLDING	100% SH SPA
TMPC	50% SIHC, 50% ENI
SAMCO	45% TMPC, 5% SH Spa, 5% ENI
SPTC BVI	100% SIHC BVI
SBAC	100% SPTC BVI
SIPEX	100% SIHC BVI
SH PEROU	80% SIPEX, 20% SIHC BVI
SIPEX NIGER	100% SIPEX
SIPEX MALI	100% SIPEX
SIPEX LYBIE	100% SIPEX
NUMHYD	50% SIPEX
SPI BVI	100% SIHC BVI
HELISON MARKETING	49% SPI BVI
SPC BVI	100% SIHC BVI
ALTC	100% SPC BVI
RNTC	100% SPC BVI
HMTC	100% SPC BVI
SPOTC	100% SPC BVI
SGCC	100% SPC BVI
NEW OCEAN VENTURE	100% SPC BVI
SIFID (ex SPC NA)	100% SIHC BVI
SPIC BV	100% SIFID
CCP	34% SPIC BV
SGM	100% SPIC BV
BASP - PROPANCHEM	49% SPIC BV
CGC	30% SPIC BV
SGC	100% SPIC BV
GEPESA	30% SPIC BV
SRI	100% SPIC BV
SIPCO	100% SIHC BVI
SIPCO PEROU	100% SIPCO
TG PERU	21,18% SIPCO PEROU

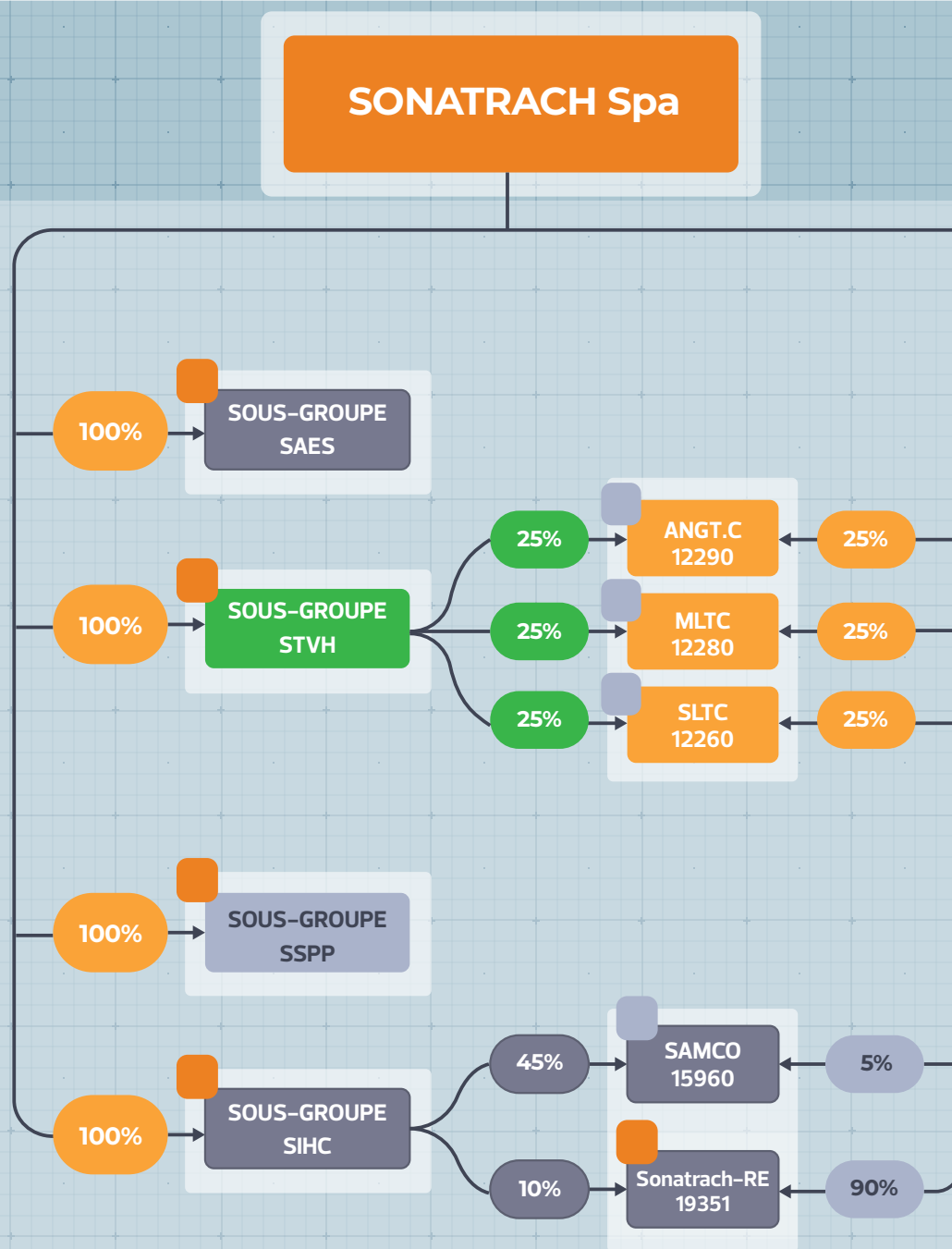
7.3. Organigrammes juridiques

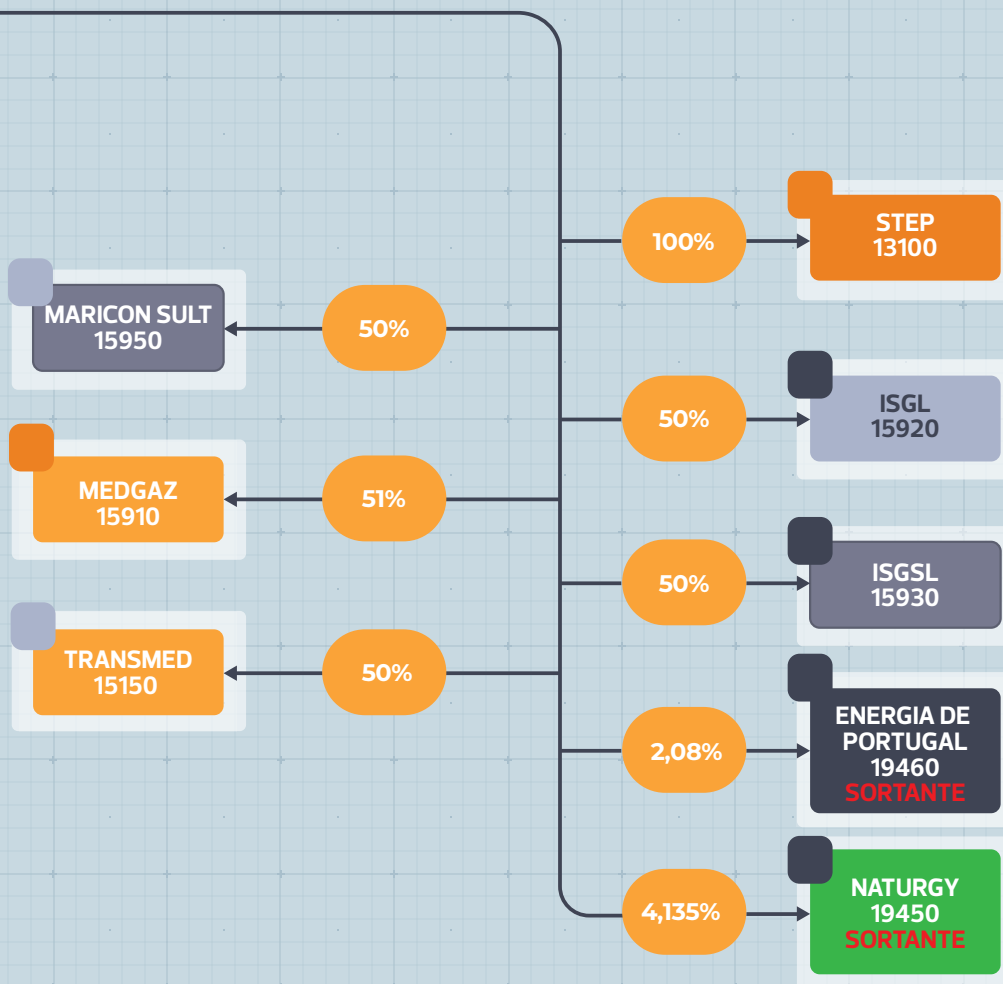
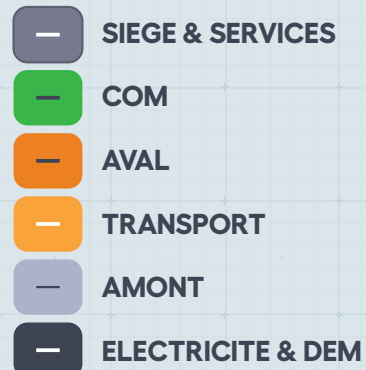
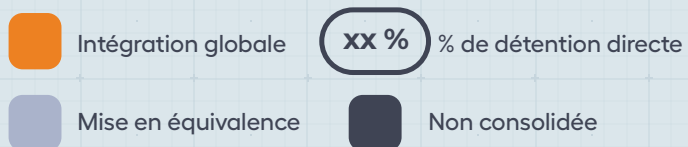
Les organigrammes juridiques ci-dessous présentent par Holdings les filiales et participations détenues par le Groupe SONATRACH en 2025.

7.3.1. SONATRACH Spa

Organigramme juridique simplifié du Groupe

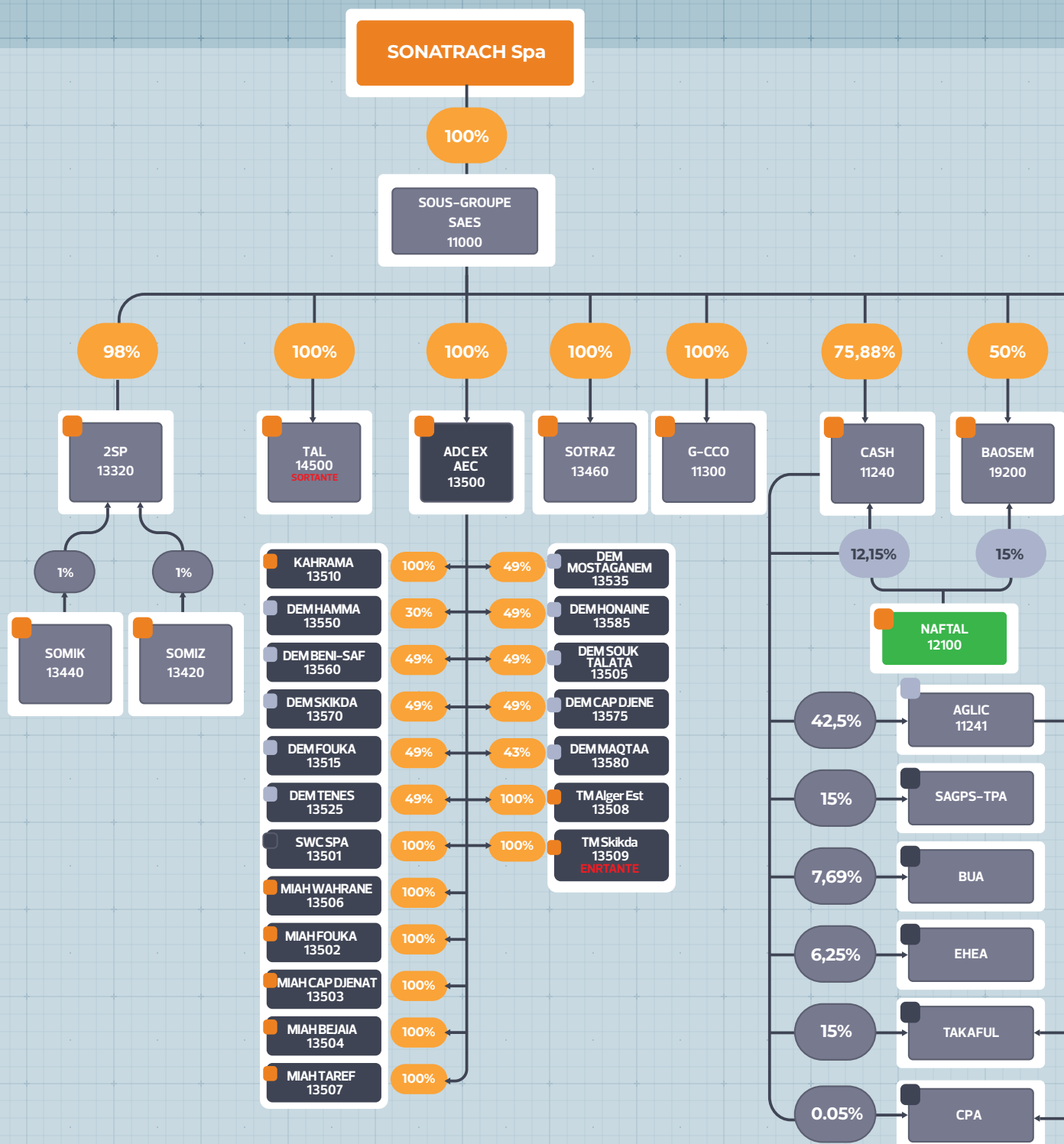
au 31/12/2025

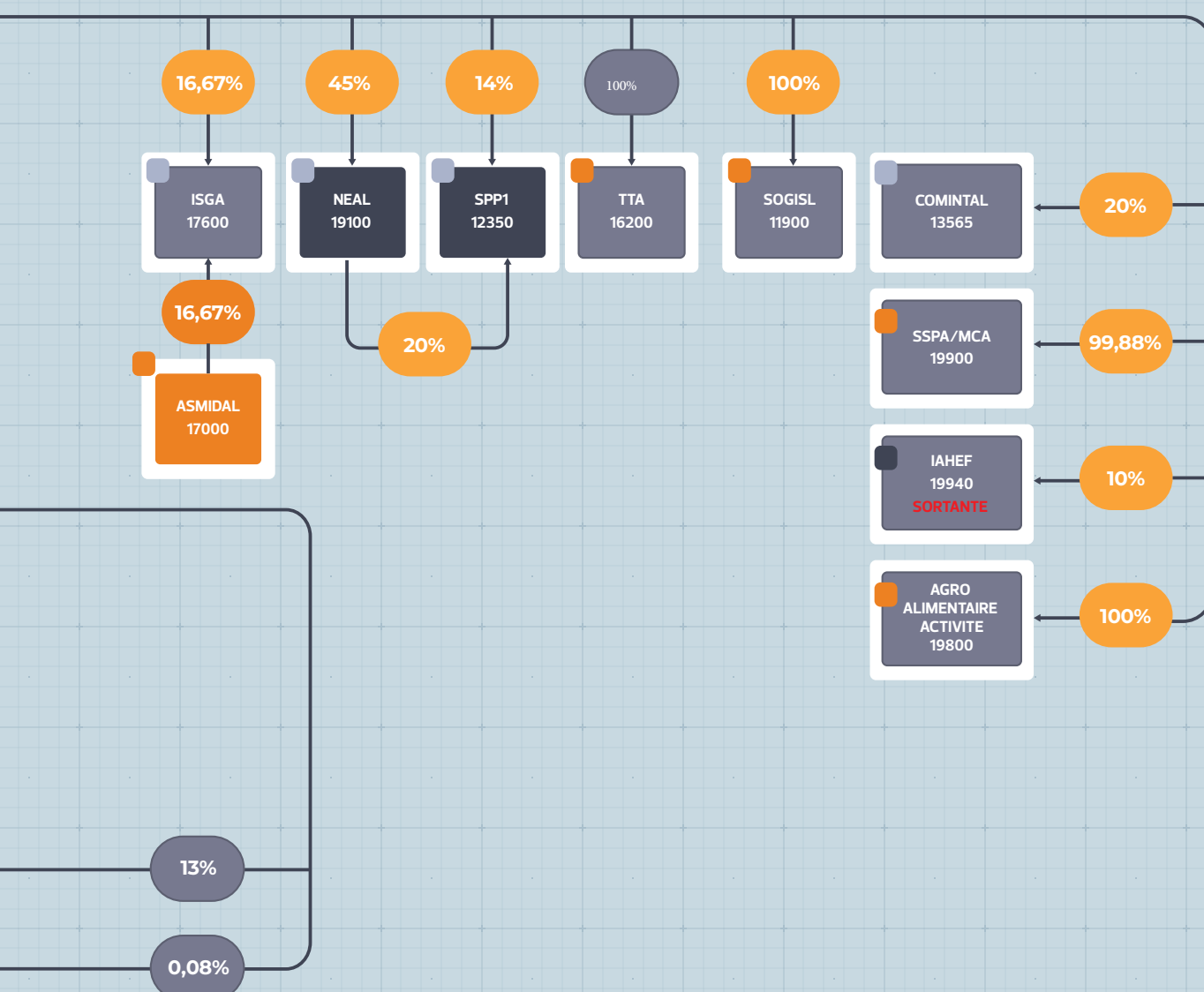




7.3.2. Holding Sonatrach Activités Externes et de Soutien « SAES » Spa

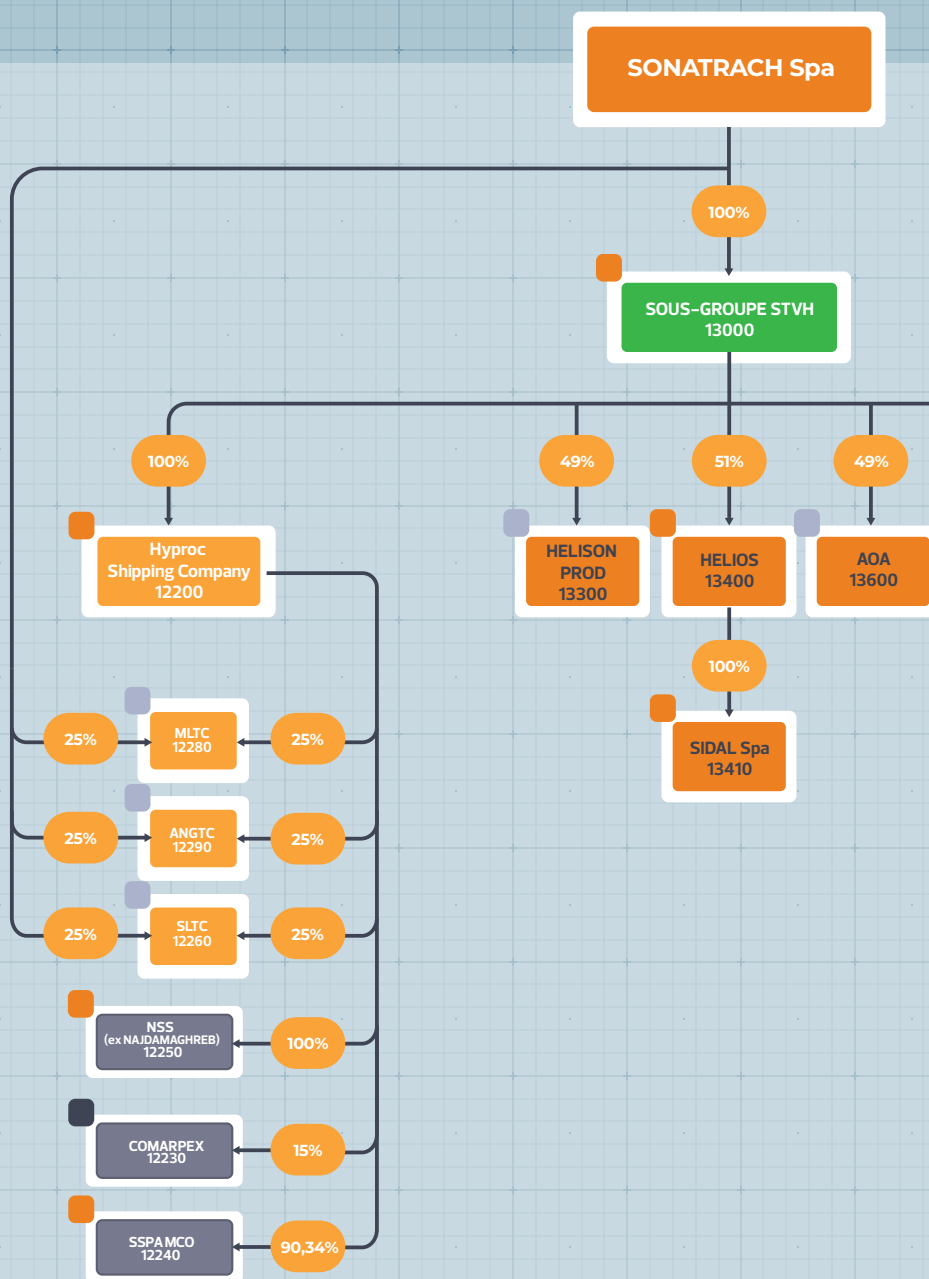
Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SAES au 31/12/2025

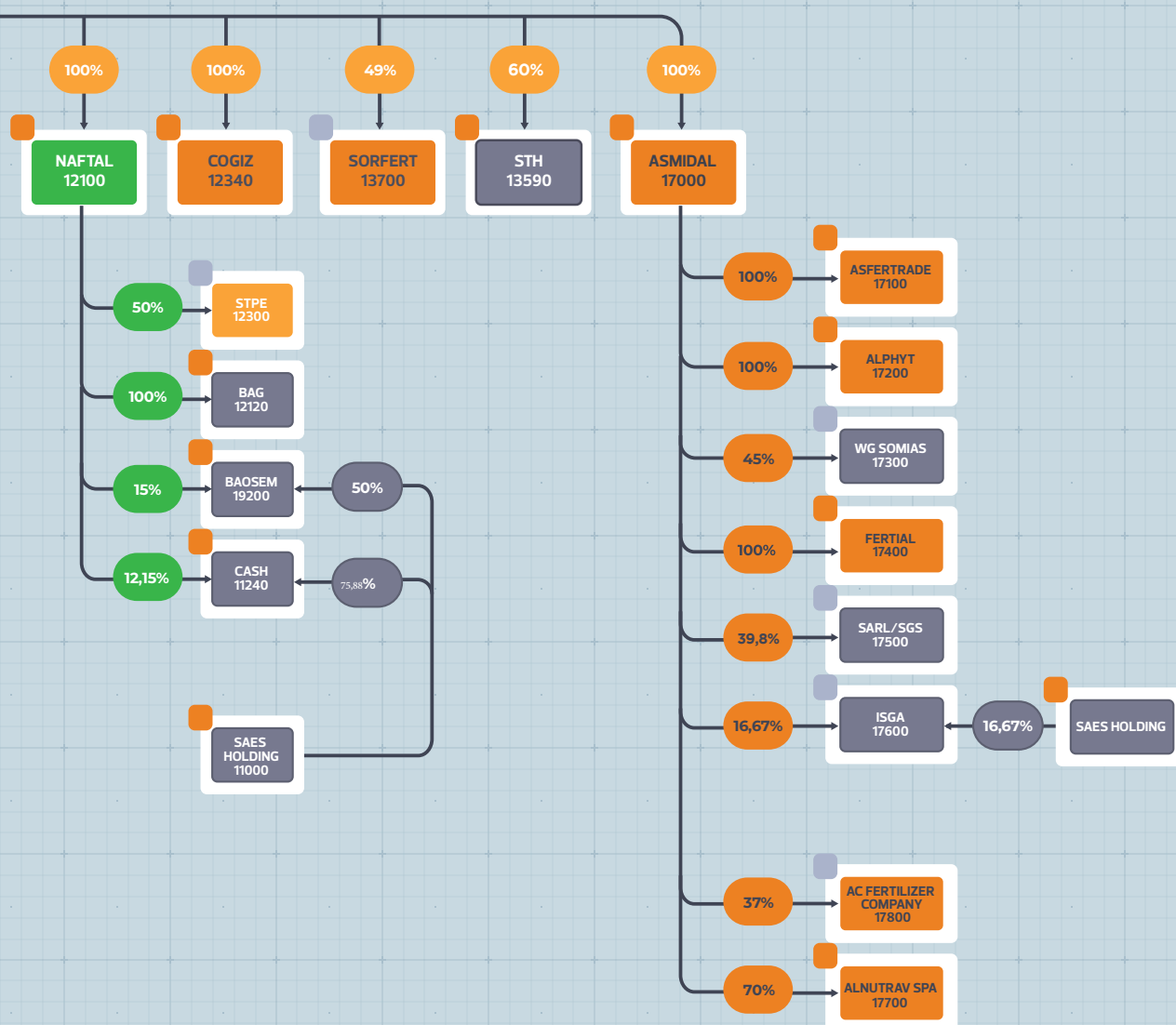




7.3.3. Holding Sonatrach Transformation et Valorisation des Hydrocarbures « STVH » Spa

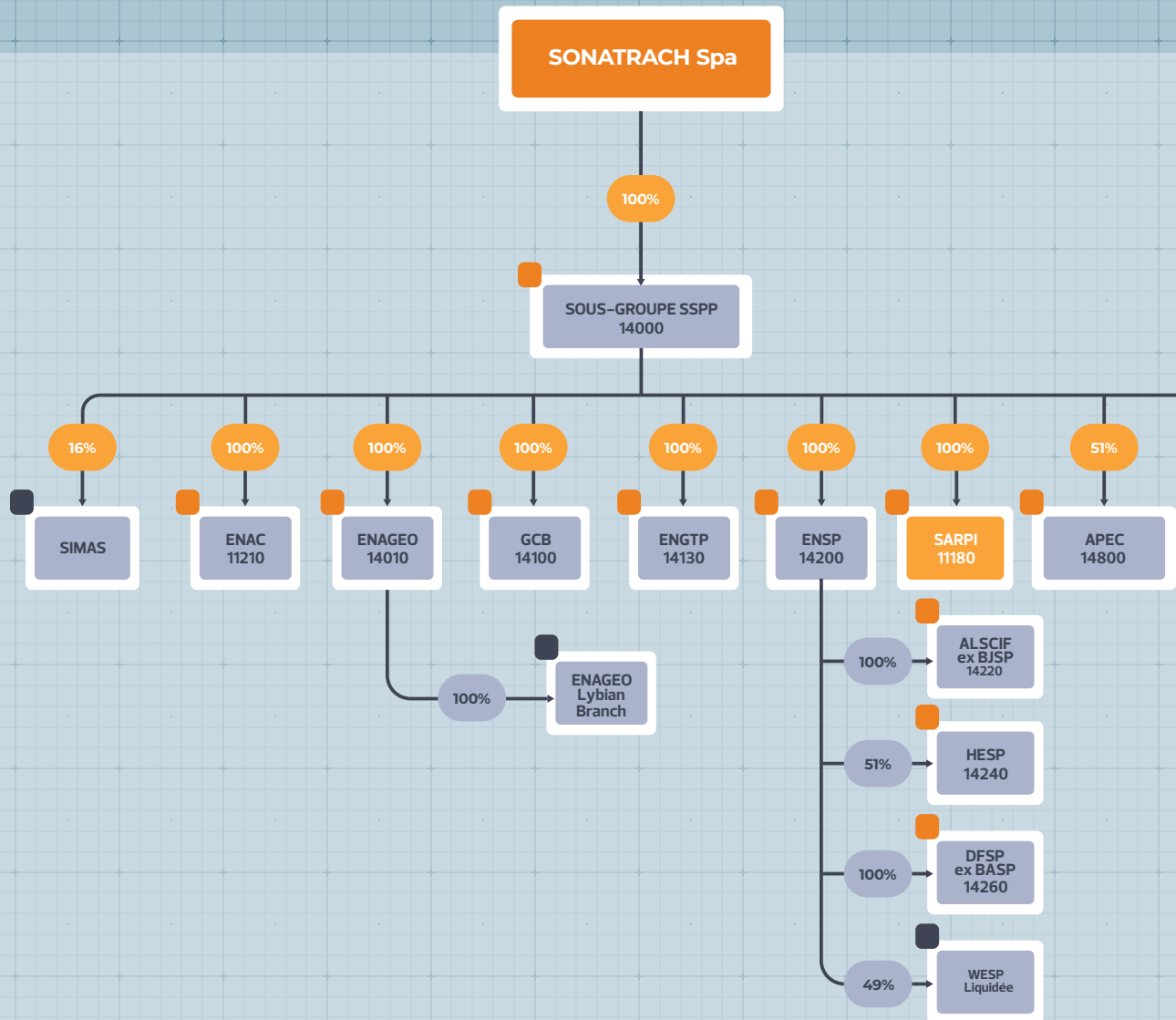
Organigramme juridique simplifié du sous-groupe STVH au 31/12/2025

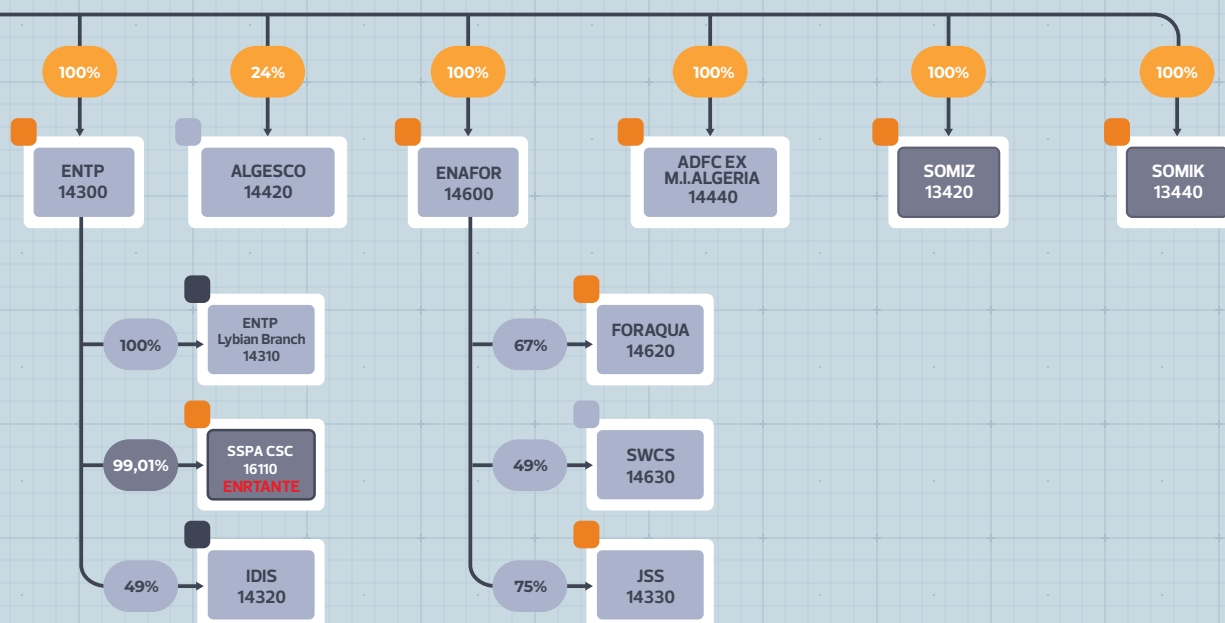




7.3.4. Holding Sonatrach Service Para-Pétrolier « SSPP » Spa

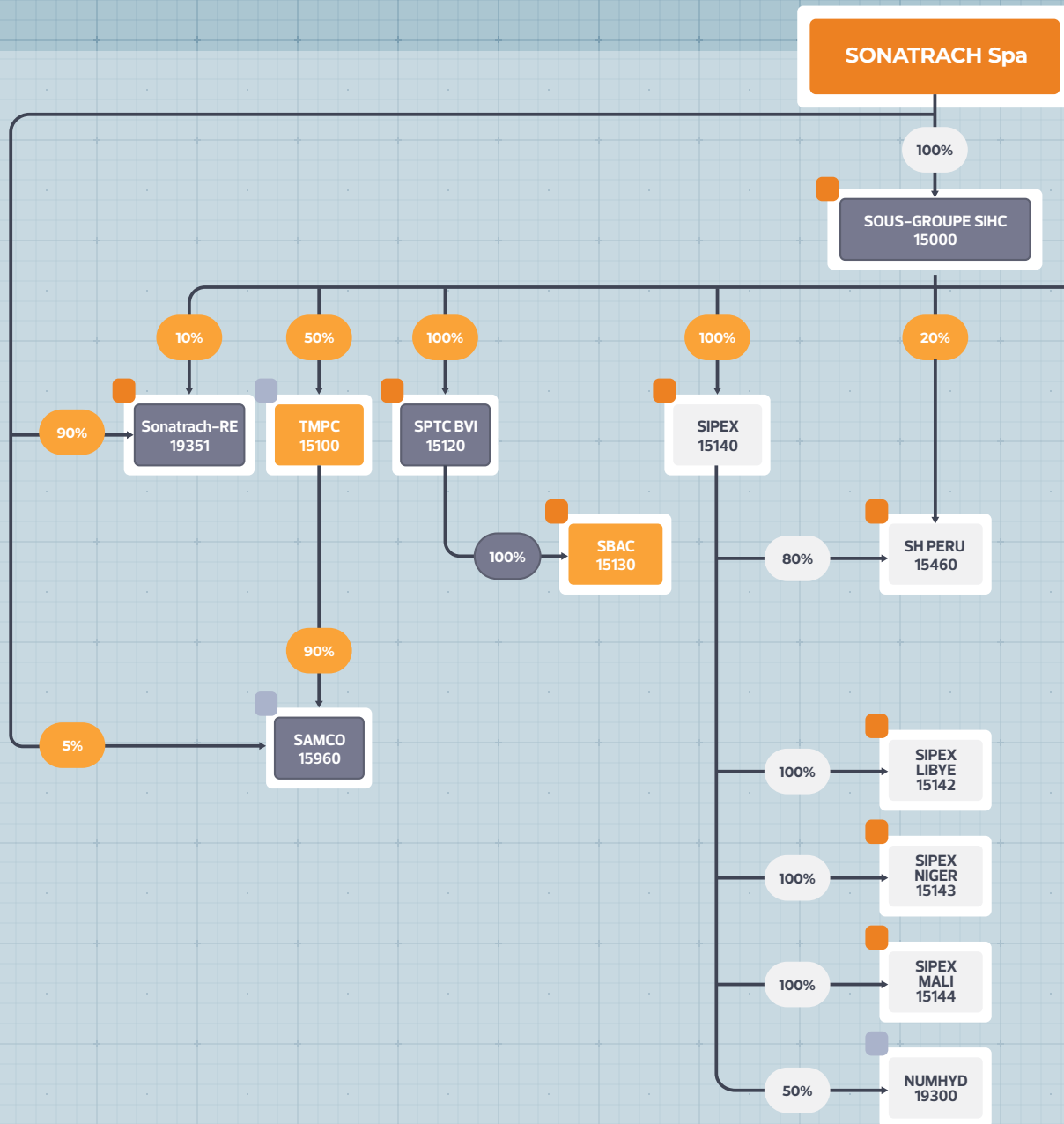
Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SSPP au 31/12/2025



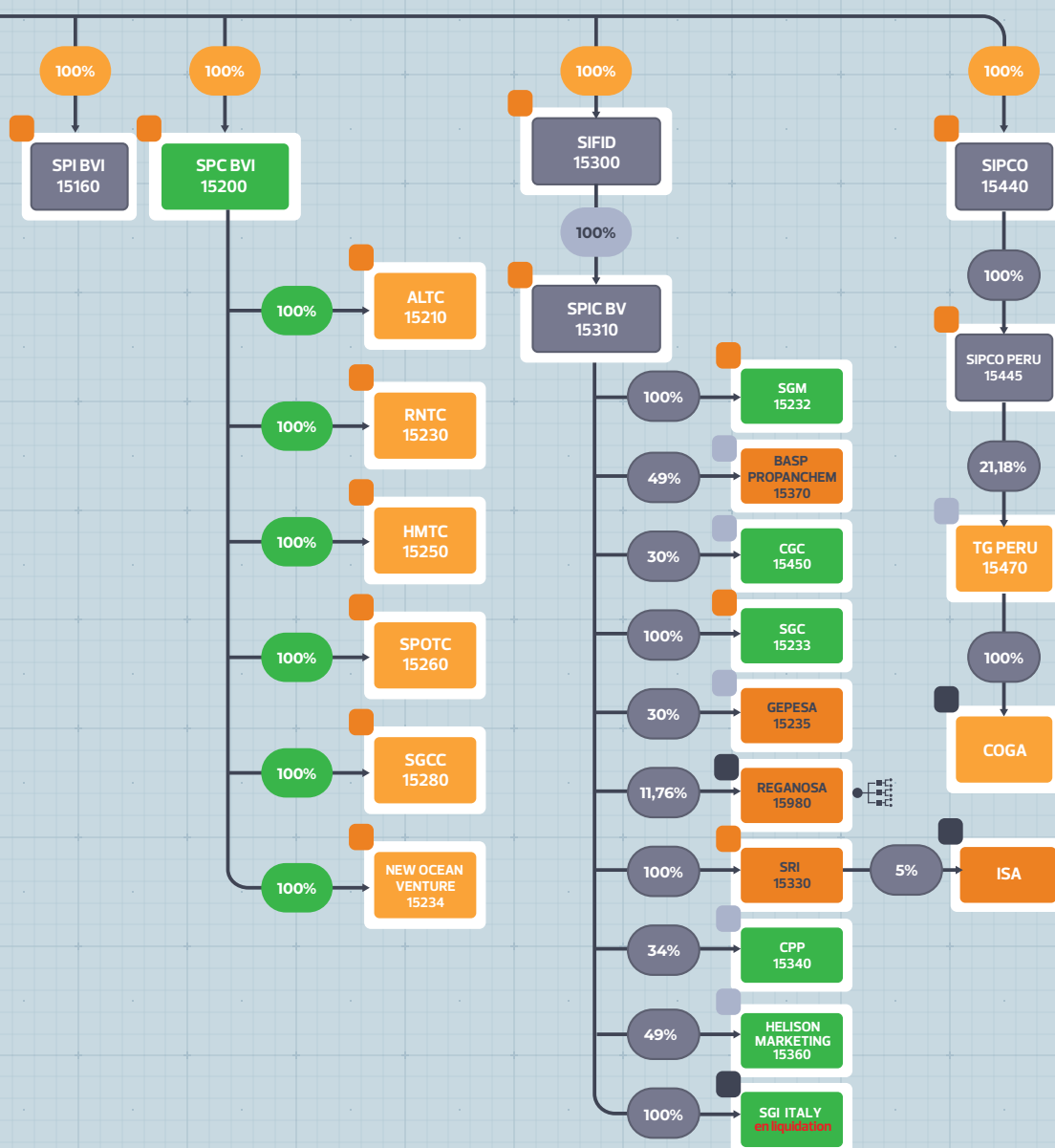


7.3.5. SONATRACH International Holding Corporation « SIHC »

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SIHC au 31/12/2025



Des participation non consolidées pour rupture de contrôle



8. Certification des Comptes Consolidés du Groupe SONATRACH



Certification des Commissaires aux Comptes

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH Spa,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers du groupe SONATRACH, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2025, avec un total bilan actif/passif de seize mille six cent quatre-vingt-trois milliards quatre cent soixante-dix-huit millions huit cent quarante mille treize dinars et vingt centimes (16 683 478 840 013,20 DA) et un résultat net part du Groupe bénéficiaire de sept cent quinze milliards cinq cent cinquante et un millions six cent quatre-vingt-neuf mille dix-sept dinars et quatre-vingt-onze centimes (715 551 689 017,91 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

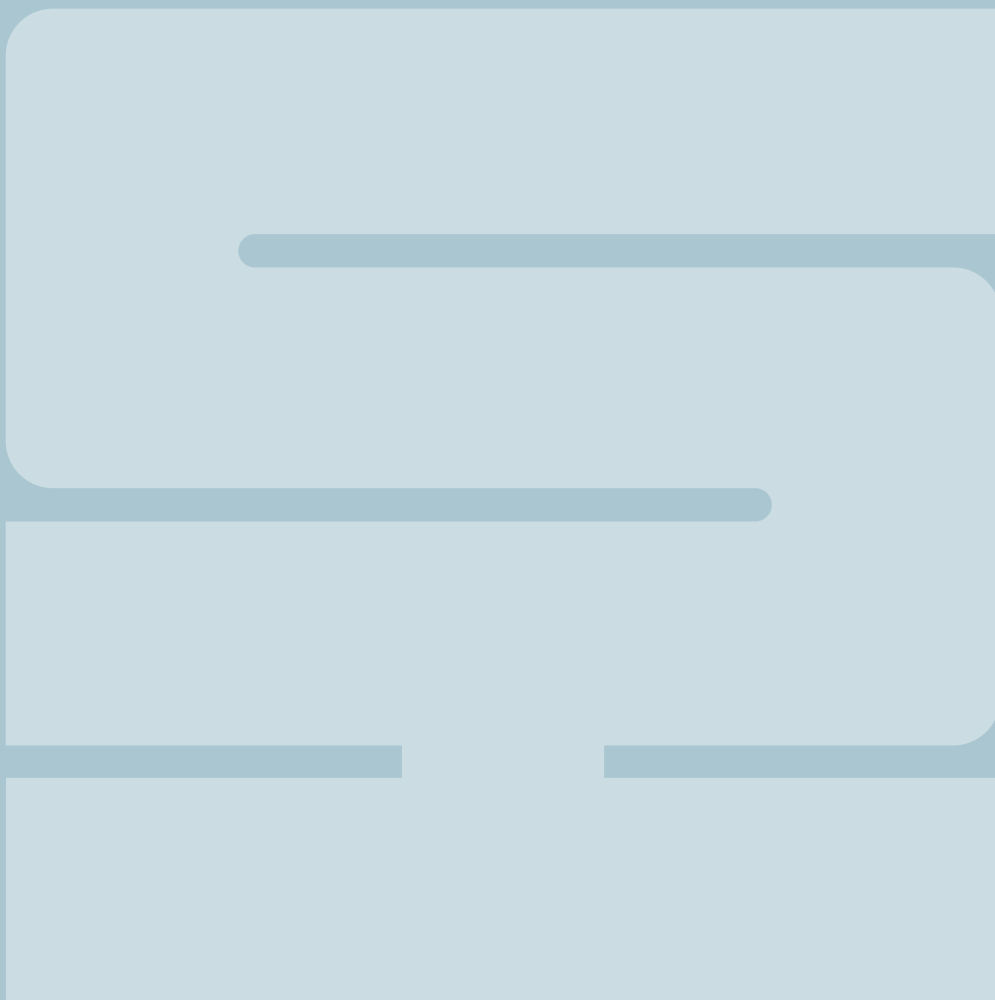
Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, et les aspects relatifs aux inventaires physiques des actifs des entités du Groupe, que les états financiers consolidés du Groupe SONATRACH présentés sont dans leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables du SCF algérien, sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de votre Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Alger, le 23 Juin 2026

Les Commissaires aux Comptes

BOULAHDOUR Chakib
BOUKELLAL Smail
BOUBEKRI Kaddour
BAROUCHE Abdelkader
BOUZARIA Kamel

BOUZARIA KAMAL
Expert Comptable - Commissaire Aux Comptes
N° 16
Cité Sonelgaz Et. 01 N° 82 G.D.C Alger
Tél: 023.43.15.25/0550.82.97.16



Comptes **Sociaux**



Introduction

L'exercice 2025 a été marqué par une conjoncture moins favorable que celle de l'année précédente, en raison principalement de la baisse des prix du pétrole et du gaz par rapport à 2024. Cette diminution s'est traduite par un recul notable des principaux indicateurs financiers de notre Société.

Outre la diminution des prix des hydrocarbures, la baisse du chiffre d'affaires global est expliquée par le repli des volumes commercialisés sur le marché exportation (-3 Millions de TEP) ainsi qu'une orientation accrue vers le marché national, dont le volume commercialisé a enregistré une progression de 6 % par rapport à 2024, confirmant la tendance haussière des besoins énergétiques du pays.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires à l'exportation de l'exercice 2025 s'élève à 40 milliards de USD en baisse de 11 % par rapport à celui de 2024 qui atteignait 45 milliards USD ;

Malgré ce contexte, la Société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 603 milliards de dinars algériens (soit environ 5 milliards USD), représentant une baisse de 26 % par rapport à l'exercice 2024. Cette diminution est due à plusieurs éléments.

Les principaux indicateurs financiers de l'année 2025 se présentent comme suit :

- Pétrole brut : prix moyen de 69,37 USD/bbl en 2025, contre 81,97 USD/bbl en 2024, soit -15 % ; ce produit représente environ 22 % des quantités exportées.
- Gaz naturel : prix moyen de 9,54 USD/MMBTU en 2025, contre 10,36 USD/MMBTU en 2024, soit une baisse de 8 % ; ces produits représentent 34 % des exportations.
- GNL : prix moyen de 10,82 USD/MMBTU en 2025, contre 10,50 USD/MMBTU en 2024, soit une hausse de 3 % ; ces produits représentent 14 % des exportations.
- Le chiffre d'affaires global de l'exercice 2025 s'élève à 5 748 milliards de dinars algériens, en baisse de 12 % par rapport à l'exercice 2024 qui atteignait 6 523 Milliards de Dinars. Cette baisse provient principalement du repli des revenus issus des exportations.

- La fiscalité pétrolière versée a diminué en 2025 s'établissant à 3 625 milliards de dinars, contre 3 872 milliards de dinars en 2024. Cette baisse s'explique essentiellement par :
 - a. L'appréciation du Dinars par rapport au Dollars.
 - b. La baisse des prix de ventes à l'exportation.
 - c. La baisse des volumes exportés.
- Les produits de l'exercice atteignent 7 065 milliards de dinars contre 7 464 milliards en 2024, soit une baisse de 5%.
- Les charges globales se chiffrent à 6 462 milliards de dinars contre 6 652 milliards en 2024, enregistrant une baisse de 3%.
- La parité DA/USD s'est dépréciée de 2%, passant de 134,0448 DA/USD en 2024 à 131,5984 DA/USD en 2025.

Ainsi, malgré un environnement économique moins favorable, notre Société a su préserver sa rentabilité avec un résultat de 603 milliards de dinars.

Concernant les comptes sociaux de SONATRACH Spa, à caractère obligatoire, il convient de préciser qu'ils ont été :

- Établis conformément aux principes comptables contenus dans le Système Comptable Financier (SCF), conformément à la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 et ses textes d'application.
- Arrêtés selon les mêmes méthodes et principes que ceux de l'exercice clos au 31 décembre 2024.
- Certifiés par les Commissaires aux Comptes de l'Entreprise comme étant réguliers, sincères et reflétant fidèlement la situation financière et patrimoniale de la Société.

L'unité de présentation des états financiers demeure le milliard de dinars algériens.

2. Présentation des états financiers

A. Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	Unité : Millards de DA	
	2025	2024
ACTIFS NON COURANTS - NETS	8 895	7 831
• Immobilisations incorporelles	40	13
• Immobilisations corporelles	490	473
• Immobilisations en concession	-	-
• Equipements fixes et complexes de production	2 822	2 814
• Immobilisations en cours	2 372	2 114
• Participations et créances rattachées	781	810
• Autres immobilisations financières	2 347	1 571
• Impôts différés actifs	42	36
ACTIFS COURANTS- NETS	4 416	5 538
STOCKS ET EN COURS	667	712
• Stocks de marchandises	-	-
• Matières premières et fournitures	12	9
• Autres approvisionnements	411	436
• Stocks de produits	244	261
• Stocks provenant d'immobilisations	-	-
• Stocks à l'extérieur	-	6
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	2 742	2 954
• Fournisseurs et comptes rattachés	21	11
• Clients et comptes rattachés	618	707
• Personnel et comptes rattachés	-	-
• Organismes sociaux et comptes rattachés	2	2
• Etat et collectivités publiques	1 206	1 197
• Groupe et associés	779	965
• Débiteurs divers	105	66
• Charges constatées d'avance	11	6
DISPONIBILITES ET ASSIMILEES	1 007	1 872
• Valeurs mobilières de placement	151	831
• Banques Etablissements Financiers et assimilés	833	1 033
• Caisses	-	-
• Régies d'avances et accréditifs	23	8
TOTAL ACTIF	13 311	13 369

PASSIF	Unité : Millards de DA	
	2025	2024
CAPITAUX PROPRES	9 600	9 408
• Capital émis	1 000	1 000
• Primes et réserves	7 992	7 384
• Résultat net	603	812
• Report à nouveau	5	213
PASSIFS NON COURANTS	676	801
• Provisions pour charges	440	580
• Impôts (différés et provisions)	211	210
• Emprunts et dettes financières	25	11
• Autres dettes non courantes	-	-
PASSIFS COURANTS	3 035	3160
• Fournisseurs et comptes rattachés	555	462
• Clients et comptes rattachés	7	33
• Personnel et comptes rattachés	44	34
• Organismes sociaux et comptes rattachés	37	31
• Etat et collectivités publiques	415	476
• Groupe et associés	1 860	2 099
• Créiteurs divers	115	22
• Produits constatés d'avance	1	3
• Trésorerie passive	-	-
TOTAL PASSIF	13 311	13 369

B. Compte de Résultat au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT		Unité : Millards de DA	
DESIGNATION	2025	2024	
Ventes et produits annexes	5 748	6 523	
Production stockée ou déstockée	-6	-31	
Production immobilisée	609	448	
Subventions d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE	6 351	6 941	
Achats consommés	362	208	
Services extérieurs	1 916	1 830	
Autres services extérieurs	179	161	
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	2 457	2 198	
III. VALEUR AJOUTEE	3 894	4 742	
Charges de personnel	283	249	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 161	2 416	
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 450	2 077	
Autres produits opérationnels	324	248	
Autres charges opérationnelles	444	448	
Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur	825	1 006	
Reprises sur pertes de valeur et provisions	131	45	
V. RESULTAT OPERATIONNEL	637	916	
Produits financiers	259	230	
Charges financières	63	33	
VI. RESULTAT FINANCIER	195	197	
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (V+VI)	832	1 113	
Impôts exigibles sur résultat ordinaire	234	304	
Impôts différés (variations) sur résultat ordinaire	-5	-3	
- TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (c)	7 065	7 464	
- TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES (d)	6 462	6 652	
VIII. RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (C-D)	603	812	
Eléments extraordinaires (produits)	-	-	
Eléments extraordinaires (charges)	-	-	
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	603	812	

C. Tableau de Flux de Trésorerie au 31 décembre 2025

Rubriques	Unité : Millards de DA	
	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	603	812
Ajustement pour :		
• Amortissements et provisions	569	945
• Variations des impôts différés	-5	-3
• Quote-part des subventions virées au résultat		
• Variations des stocks	43	48
• Variation des clients et autres créances	13	- 45
• Variation des fournisseurs et autres dettes	72	140
• Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts	5	2
• Report à nouveau & comptes de liaisons	-208	183
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	1 092	2 081
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 476	-1 049
• Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	461	305
• Acquisitions d'immobilisations financières	-1 037	-330
• Cessions d'immobilisations financières	284	164
• Subventions d'équipement et d'investissement		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	-1 768	-910
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
• Variation des capitaux propres	608	376
• Variation des emprunts et dettes financières	14	6
• Affectation du résultat (n-1)		
• Coupons et dividendes	-450	-280
• Réserves facultatives	-362	-395
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	-189	-293
Flux de trésorerie de la période (A+B+C)	-865	878
Trésorerie d'ouverture	1 872	994
Trésorerie de clôture	1 007	1 872
Variation de la trésorerie de la période	-865	878

D. Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31 décembre 2025

				Unité : Millards de DA	
Désignation	Capital social	Prime de fusion	Ecart d'évaluation	Réserves et résultats	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	1 000	32	206	7 476	8 713
• Changement de méthodes comptables				-	-
• Corrections d'erreurs significatives				213	213
• Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			-50		-50
• Dividendes payés				-280	-280
• Biens dévolus par l'Etat				-	-
• Résultat net de l'exercice				812	812
Solde au 31 décembre 2024	1 000	32	156	8 221	9 408
• Changement de méthodes comptables				-	-
• Corrections d'erreurs significatives				5	5
• Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			33		33
• Dividendes payés				-450	-450
• Biens dévolus par l'Etat				-	-
• Résultat net de l'exercice				603	603
Solde au 31 décembre 2025	1 000	32	189	8 379	9 600

3. Règles et Principes Comptables

A. Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables sont les principes, bases, procédures et règles pratiques spécifiques appliquées pour établir et présenter les états financiers ; elles sont appliquées de façon permanente par SONATRACH.

Lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune règle du SCF, l'Entreprise exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de donner une information pertinente et fiable.

L'objectif des états financiers est de fournir des informations utiles sur :

- La situation financière de l'Entreprise (Bilan) .
- La performance (Comptes de Résultats) .
- Les variations de la situation de trésorerie (Tableau des Flux de Trésorerie.)
- Les variations détaillées des capitaux propres (Tableau de Variation des Capitaux Propres).

En application des dispositions de la loi 19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités des hydrocarbures, la comptabilité pour les activités amont doit être tenue au titre de chaque concession amont ou contrat d'hydrocarbures, selon le cas. Cependant, pour les contrats de recherche et/ou d'exploitation régis par la loi 05-07, du 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, toujours en vigueur, la comptabilité de SONATRACH Spa est tenue par périmètre d'exploitation. Aussi, elle est tenue par système de transport par canalisations, installation de raffinage, de pétrochimie, de liquéfaction et transformation des hydrocarbures.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation et la présentation des éléments inscrits en comptabilité sont définies comme suit :

• Immobilisations incorporelles • Immobilisations corporelles • Immobilisations financières	• Coût d'acquisition/Production • Coût d'acquisition/Production • Coût d'acquisition/juste valeur
• Amortissements des immobilisations • Dépréciations • Ventilation par composants • Réévaluation	• Linéaire • Applicable pour l'ensemble des catégories concernées • Applicable pour quelques installations industrielles • Option non retenue
• Stocks de Matières Premières et marchandises • Stocks de Produits Finis • Sorties de stocks • Suivi des stocks	• Valorisation au coût d'achat • Valorisation au coût de production • Coût unitaire moyen pondéré • Inventaire permanent
• Changement de méthode comptable • Corrections d'erreurs significatives	• Impact dans le report à nouveau • Impact dans le report à nouveau
• Créances et Dettes	• Conversion au cours du change du 31/12/N pour les créances et dettes libellées en monnaies étrangères
• Comptes de résultats • Tableau des flux de trésorerie	• Présentation en liste • Méthode indirecte

B. Principes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation et les frais de développement de gisements miniers.

Les dépenses nécessaires à la réalisation de la phase de développement d'un projet interne constituent des charges à activer en immobilisation incorporelle au moment où l'ensemble des conditions ci-dessous sont réunies simultanément :

- Le projet de développement est nettement identifiable.
- L'intention d'achever le projet à une utilisation interne ou vente externe.
- La disponibilité de toutes les ressources nécessaires à l'achèvement du projet .
- L'existence d'un marché pour la vente ou de la preuve de l'utilité du projet en interne.
- Les dépenses attribuables au projet sont évaluées de façon fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, les frais engagés ne sont pas immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable, incluant l'ensemble des coûts d'acquisition et de mise en place, les taxes payées, les impôts non récupérables et autres charges directes.

Les principes suivants sont applicables pour regrouper ou séparer les immobilisations corporelles :

- Les éléments de faible valeur ainsi que ceux consommés dans l'exercice ne sont pas comptabilisés en immobilisations.
- Les pièces de rechange et matériels d'entretien spécifiques sont comptabilisés en immobilisations corporelles lorsque leur utilisation est liée à certaines immobilisations et s'ils sont utilisés sur plus d'un exercice.
- Les composants d'un actif sont traités comme des éléments séparés s'ils ont des durées d'utilité différentes ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent.

Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et constructions des capacités de

production) sont immobilisés à leur coût de réalisation. Tous les matériels, pièces ou éléments qui, même séparables par nature, sont techniquement indispensables au fonctionnement des actifs de production et incorporés à cet ensemble de façon irréversible, sont enregistrés au coût d'acquisition ou au coût de réalisation.

Les gros travaux de maintenance sur puits, notamment les Workover et Snubbing, destinés au maintien ou à l'amélioration du taux de récupération sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Les coûts d'abandon et de la remise en état des sites ne sont pas immobilisés et font l'objet de constitution de provisions annuelles constatées en charges d'exploitation, conformément aux dispositions de la loi 19-13 du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures.

Les actifs de production d'hydrocarbures sont amortis linéairement, conformément aux taux définis par la loi suscitée :

- Puits de développement improductifs : 100%
- Puits de développement productifs : 12,5%
- Autres puits (eau, injection, etc.) : 12,5%
- Installations de surface : 10%

Opérations liées aux contrats de partage de production (loi 86-14)

Les coûts d'exploration, de développement et d'exploitation sont enregistrés aux comptes d'immobilisations ou de charges appropriés en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

Les coûts d'exploration n'ayant pas donné lieu à des réserves commercialement exploitables sont amortis à 100% en contrepartie de l'annulation de la dette y afférente.

Le remboursement de la dette vis-à-vis des partenaires, dans le cadre des contrats de partage de production, est conditionné par une production suffisante conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association.

La rémunération des partenaires (profit-oil) déterminée conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association, est enregistrée en autres charges opérationnelles en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

La dette envers le partenaire est diminuée chaque année de la part de production revenant audit partenaire (cost-oil) au titre de son remboursement.

Un impôt sur la rémunération au taux de 38% ainsi qu'une part de la production au titre de la Taxe sur les

Profits Exceptionnels (TPE) sont prélevés à la source par SONATRACH et reversés à l'Etat, conformément aux dispositions des lois 86-14 et 05-07 respectivement.

Stocks et encours

Le coût des stocks comprend tous les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- Coûts d'acquisition (achats, matières consommables, frais liés aux achats...).
- Coûts de transformation (frais de personnel et autres charges variables ou fixes à l'exception des charges imputables à une sous activité de l'entité).
- Frais généraux, frais financiers et frais administratifs directement imputables aux stocks.

Actifs financiers

Les actifs financiers détenus par SONATRACH Spa sont comptabilisés, à leur date d'entrée dans les actifs, à leur coût d'acquisition, y compris les frais de courtage, les taxes non récupérables et les frais de banque. Ils se décomposent comme suit :

- Titres de participation et créances rattachées, dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entité, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en avoir le contrôle, c'est le cas pour les participations dans les filiales, les entreprises associées ou les co-entreprises.
- Titres immobilisés destinés à procurer à l'entité à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, mais sans intervention dans la gestion des entreprises où les titres sont détenus.
- Autres titres immobilisés, représentant les parts de capital ou de placement à long terme, que l'entité a la possibilité, ainsi que l'intention ou l'obligation de conserver jusqu'à leur échéance.
- Prêts et créances émis par l'Entreprise et que celle-ci n'a pas l'intention ou n'a pas la possibilité de vendre à court terme ; prêts à plus de 12 mois consentis à des tiers.

Eléments monétaires

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de valeur du paiement.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes au coût historique et celles résultant de la conversion à la date d'inventaire sont comptabilisées comme charges ou produits financiers de l'exercice.

Les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité à l'étranger, sont :

- Inscrits dans les capitaux propres des états financiers de l'Entreprise jusqu'à la sortie de cet investissement net; et
- Comptabilisés en produits ou en charges, lors de la sortie de cet investissement.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux ventes de marchandises et productions vendues de biens et services, évaluées sur la base du prix de vente hors taxes et réalisées dans le cadre de son activité ordinaire.

Marché national Hydrocarbures :

Les ventes, pour les besoins du marché national, sont valorisées aux prix notifiés par voie réglementaire.

Marché extérieur Hydrocarbures :

Les ventes, à l'exportation, sont valorisées au prix du marché international ou au prix contractuel selon les produits.

Provisions pour avantages octroyés au personnel

A chaque clôture d'exercice, une provision est constatée et enregistrée pour couvrir le montant des engagements de l'Entreprise, en matière d'Allocations de Fin de Carrière (AFC), d'attribution de médailles de fidélité ou d'avantages similaires au profit du personnel.

Ces provisions sont déterminées sur la base de la valeur actualisée de l'ensemble des obligations vis-à-vis du personnel en utilisant des hypothèses de calcul et les méthodes actuarielles adaptées. Ces provisions sont ajustées chaque année.

Report à nouveau

Le report à nouveau est constitué de la quote-part non affectée des résultats réalisés par l'Entreprise et des montants générés par le changement de méthode et de corrections d'erreurs significatives.

La décision d'effectuer un tel enregistrement relève de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation résulte de la différence entre la juste valeur et la valeur nette comptable des immobilisations financières ainsi que les investissements nets dans les filiales à l'étranger.

Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire résulte des produits et charges correspondant à des événements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'Entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

Fiscalité

SONATRACH est soumise à deux (2) régimes fiscaux, à savoir : une fiscalité pétrolière pour les activités de

l'amont pétrolier et une fiscalité de droit commun pour les activités de l'aval pétrolier.

Fiscalité Pétrolière

L'Activité Exploration et Production de SONATRACH est soumise au régime de la fiscalité pétrolière prévue par les dispositions de la loi N°19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, qui prévoit le paiement :

- D'une taxe superficielle sur les périmètres en période de recherche, de rétention ou d'exploitation à raison d'un montant unitaire par Km².
- D'une redevance hydrocarbures sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national.

La base de calcul de la redevance hydrocarbures est égale à la production valorisée diminuée du coût de transport par canalisation et, éventuellement, du coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.

Le taux de redevance est de 10%, avec la possibilité de bénéficier, sous certaines conditions, d'un taux réduit qui ne peut être inférieur à 5%.

La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.

- D'un Impôt sur le Revenu Hydrocarbures (IRH) au taux variant entre un minimum de 10% et un maximum de 50%, déterminé en fonction d'un facteur R calculé par le rapport des revenus nets cumulés et des dépenses cumulées réalisés au niveau du périmètre d'exploitation. Ce taux s'applique à la même base de calcul (valeur de la production) servant à la détermination de la redevance hydrocarbures, moins les déductions autorisées pour la détermination de l'assiette de l'IRH.

A l'instar de la redevance hydrocarbures, le taux maximum de l'IRH peut être réduit à 20% sous certaines conditions;

- D'un impôt sur le résultat (IR) sur les activités de production d'hydrocarbures de 30%, applicable à l'Amont pétrolier (en effort propre et en association).
- D'une redevance forfaitaire sur la production anticipée (produite durant la période de recherche). Le montant de cette redevance est égal à 50% de la valeur de la production diminuée du coût de transport par canalisation et, le cas échéant, du coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.

La loi N° 19-13 régissant les hydrocarbures prévoit également le paiement d'autres droits et taxes, à savoir :

- Taxe de torchage (s'applique aussi bien aux activités amont que ceux de l'aval).
- Droit de transfert de droits (activités amont).
- Taxe d'utilisation d'eau (activités amont).
- La taxe foncière sur les biens autres que les biens d'exploitation (activités amont), telle que régie par la législation fiscale en vigueur.

De plus, conformément aux dispositions de ladite loi, SONATRACH est chargée dans le cadre des contrats de partage de production ou contrats de services à risque de payer :

- Un impôt sur la rémunération du co-contractant étranger pour le compte de son/ses partenaire(s). Le montant de cet impôt est égal à 30% de la valeur de la rémunération brute revenant au partenaire étranger.

Par ailleurs, en application de l'article 230 de la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures, SONATRACH continue à être soumise à certains impôts et taxes prévues par le régime fiscal de la loi 05-07, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures.

En effet, pour les anciens périmètres d'exploitation, dont l'entrée en production a été constatée avant le 20 février 2013 (date de promulgation de la loi 13-01 modifiant et complétant la loi 05-07), SONATRACH procède au paiement de :

- D'une redevance sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est des produits destinés au marché national. Les taux de redevance sont en fonction de la zone de classification du périmètre d'exploitation et des tranches de production journalière. Ils varient entre 5,5% et 23%.

La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.

- D'une Taxe sur le Revenu Pétrolier (TRP) au taux variant entre un minimum de 30% et un maximum de 70%, déterminé en fonction de la valeur de la production cumulée depuis l'origine, appliqué à la base de calcul de la redevance (valeur de la production).

A noter aussi que, conformément aux articles 230 et 237 de la loi n°19-13, SONATRACH continue à procéder aux paiements, pour le compte de ses partenaires étrangers :

- D'un Impôt sur la rémunération de l'associé de 38%, applicable à la rémunération brute revenant aux associés étrangers dans le cadre des contrats régis par la loi n°86-14 relative aux hydrocarbures.
- D'une Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) applicable à la part de la production revenant aux associés étrangers, dans le cadre des contrats régis par la loi n°86-14, lorsque la moyenne arithmétique mensuelle des prix du pétrole Brent est supérieure à 30 dollars par baril.

Fiscalité de droit commun

La fiscalité de droit commun s'applique aux activités exercées par SONATRACH autres que celles de l'amont pétrolier. Ce régime d'imposition prévoit, principalement, le paiement des impôts et taxes ci-après :

- Une Taxe Locale de Solidarité (TLS) au taux de 3% pour l'Activité de Transport par Canalisations des Hydrocarbures.
- Un impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) au taux de 26%.
- Une Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les opérations de vente et les prestations de services destinées au marché national.
- Une Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP).
- Une Taxe sur le carburant.
- Une Taxe sur les huiles, lubrifiants et les préparations lubrifiantes.
- Une Taxe de Domiciliation Bancaire (TDB), au taux de 4%, sur les opérations d'importations de services.
- Une Taxe Foncière sur les propriétés bâties et non bâties.
- Des Taxes écologiques et environnementales.

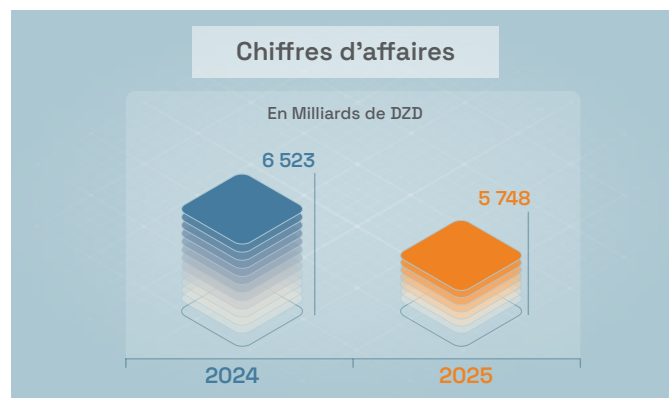
4. Principales données financières

(1) Chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global réalisé au titre de l'exercice 2025, comprenant les ventes d'hydrocarbures, les reventes en l'état ainsi que les prestations fournies aux tiers, s'est établi à 5 748 milliards de dinars algériens, contre 6 523 milliards de dinars en 2024, soit une baisse de 12%.

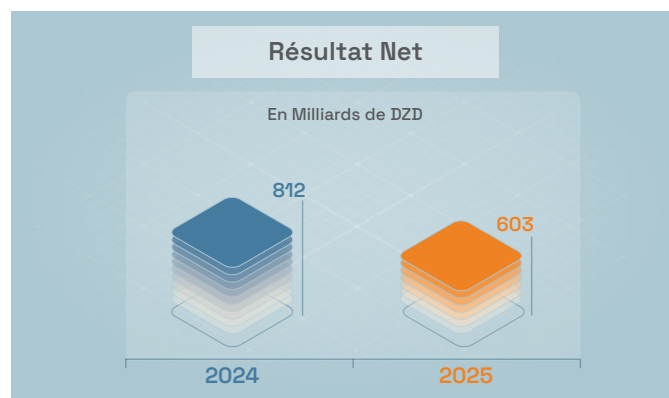
Les exportations d'hydrocarbures ont atteint 5 230 milliards de DA (équivalant à 40 milliards USD) contre 6 019 milliards de DA (soit 45 milliards USD) en 2024, marquant une diminution de 13%.

Parallèlement, les ventes sur le marché national ont progressé de 3%, atteignant 409 milliards de DA.



(2) Résultat net

Le résultat net de l'entreprise s'est élevé à 603 milliards de DA, contre 812 milliards de DA en 2024, enregistrant ainsi une baisse de 209 milliards de DA. Cette diminution s'explique par la baisse du chiffre d'affaires ainsi que l'enregistrement des charges relatives à l'importation de Gasoil pour le compte de l'Etat non subventionnée.



(3) Acquisitions d'immobilisations

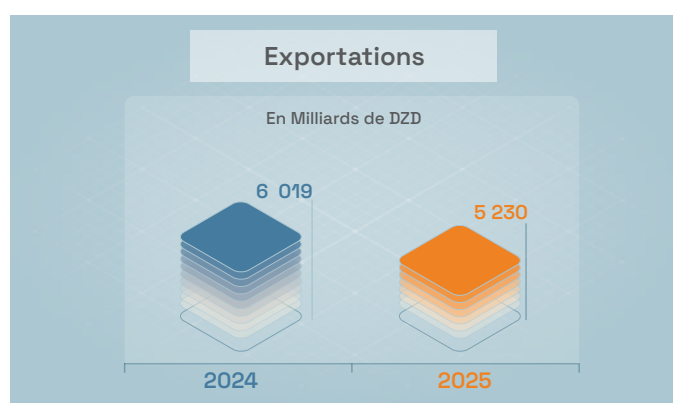
Les acquisitions d'immobilisations ont totalisé 1 146 milliards de DA en 2025, contre 855 milliards de DA en 2024. Les immobilisations financières ont également progressé, passant de 2 381 milliards de DA en 2024 à 3 129 milliards de DA en 2025, soit une augmentation de 748 milliards de DA. Cette augmentation est due principalement à l'actualisation des titres de participation des filiales et participations à l'étranger.

(4) Disponibilités de l'exercice

Les disponibilités au 31 décembre 2025 se sont établies à 1 007 milliards de DA, contre 1872 milliards de DA en 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des recettes d'hydrocarbures.

A. Ventes de produits finis

	10 ⁹			
	2025		2024	
	Exportation en DA	National en DA	Exportation en DA	National en DA
Pétrole brut	1 348		1 595	
LGN (Condensat)	208		230	
GN	1 591	116	1 734	97
GPL (Butane/Propane)	391	9	444	9
GNL	688		818	
Produits raffinés	1 002	279	1 196	283
Produits Pétrochimiques	3	5	2	7
TOTAL	5 230	409	6 019	396



B. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont des droits et des obligations conditionnés par la réalisation d'événements futurs incertains. Ils comprennent notamment les passifs éventuels résultant d'événements dont l'issue est incertaine ; il s'agit des obligations pour lesquelles il n'est pas certain qu'elles entraîneront une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

Au 31 décembre 2025, les engagements hors bilan s'élèvent à 70 milliards de DA, correspondant principalement aux garanties octroyées aux institutions financières et à l'administration douanière (cautions douanières, lettres de garantie, crédits documentaires, etc.).

5. Notes aux états financiers

A. Production immobilisée

La production immobilisée comprend l'ensemble des charges engagées par l'entreprise dans le cadre de la réalisation d'investissements effectués, en tout ou partie, en régie interne. Elle concerne notamment les prestations de forage et d'exploration.

Elle s'élève à 609 milliards de DA en 2025, contre 448 milliards de DA en 2024.

B. Produits financiers

Les produits financiers ont atteint 259 milliards de DA en 2025, en hausse de 13 % par rapport à 2024 (230 milliards de DA). Cette rubrique se compose principalement de :

- Produits des participations : 129 milliards de DA.
- Revenus des actifs financiers : 100 milliards de DA.
- Gains de change : 24 milliards de DA.
- Revenus des créances : 3 milliards de DA.
- Profits nets sur cessions d'actifs financiers : 3 milliards de DA.

C. Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice se sont élevées à 2 457 milliards de DA, comprenant les achats de matières, fournitures et services. Leur répartition est la suivante :

- Achats consommés : 362 milliards de DA.
- Services extérieurs (hors Redevance Pétrolière) : 949 milliards de DA.
- Redevances Pétrolière : 967 milliards de DA.
- Autres services extérieurs : 179 milliards de DA.

Comparativement à 2024, ces consommations ont augmenté de 12%.

D. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée, définie comme la différence entre la production et les consommations de l'exercice, s'est établie à 3 894 milliards de DA en 2025, contre 4 742 milliards de DA en 2024, soit une baisse de 18 %.

- Production de l'exercice : 6 351 milliards de DA.
- Consommations de l'exercice : 2 457 milliards de DA.

E. Charges de personnel

Les charges de personnel ont enregistré une augmentation de 34 milliards de DA, passant de 249 milliards de DA en 2024 à 283 milliards de DA en 2025.

F. Impôts, taxes et versements assimilés

Cette rubrique s'élève à 2 161 milliards de DA, dont 97 % sont représentés par la taxe sur le revenu pétrolier (2 102 milliards de DA).

G. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice 2025 se chiffrent à 825 milliards de DA, enregistrant une baisse de 18 % par rapport à l'exercice précédent.

H. Charges financières

Les charges financières de l'exercice s'élèvent à 63 milliards de DA, comprenant principalement les pertes de change liées au règlement ainsi qu'à l'actualisation des créances et dettes en devises étrangères.

Les pertes de change constatées sur les avoirs et les factures en devises sont de 54 milliards de DA.

6. Autres informations : Assurances

Dans le cadre de sa politique de gestion et de préservation de son patrimoine, SONATRACH élabore et met en place des dispositifs d'assurance structurés visant à couvrir l'ensemble des risques inhérents à ses Activités ainsi qu'à celles de ses Filiales.

Ces programmes d'assurance, sont conçus pour répondre à deux (02) grandes catégories de risques :

- D'une part, les risques industriels, tels que les installations industrielles, les équipements et les infrastructures ainsi que les risques liés à la responsabilité civile pouvant résulter d'incidents ou de dommages causés à des tiers dans le cadre de l'exploitation.
- D'autre part, les risques simples, tel que les bâtiments administratifs, entrepôts ou autres infrastructures secondaires.

L'année 2025 a connu pour :

- **Les Risques Industriels**

Pour la période allant du 1^{er} Octobre 2025 au 30 Septembre 2026.

Le renouvellement des différentes couvertures d'assurances par le lancement d'un appel d'offres auprès du marché de la réassurance.

- **Les Risques simples**

Pour la période allant du 1^{er} Juillet 2025 au 30 Juin 2026. Le renouvellement des différentes couvertures d'assurances des Risques simples en coassurance avec un panel composé de (04) quatre Compagnies, CASH, CAAR, CAAT et SAA.

- **Les Assurances des Personnes**

Pour la période allant du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2026.

Le renouvellement de la couverture d'assurance auprès de la Compagnie Algérienne Vie.

a. Les Risques Industriels :

La couverture d'assurance de ce type de risque se traduit par les contrats d'assurance suivants, pour l'exercice 2025 - 2026 :

- **Contrat d'Assurance Tous Risques Sauf**

Incluant les dommages aux installations et complexes industriels, aux équipements stratégiques tels que les Complexes GNL / GPL, les Raffineries, les Unités de Traitement de Gaz / d'Huile, les infrastructures de transports et les terminaux pétroliers.

Le montant de la prime nette pour l'exercice 2025 - 2026 était de :

- Pour la couverture Première Ligne : 24,132 Millions USD avec l'augmentation de la franchise à 30 Millions USD au lieu et place de 10 Millions USD.
- Pour la couverture Deuxième Ligne : 40,064 Millions USD, représentant une diminution significative de l'ordre de -24,33 % par rapport à l'exercice 2024 - 2025, qui se traduit principalement par l'amélioration de certaines conditions techniques de la couverture d'assurance.
- **Contrat d'Assurance Cost Of Control**

Incluant l'ensemble des frais engagés ainsi que les coûts encourus, dans le cadre des opérations visant à reprendre le contrôle de puits en vue de reprendre les puits, relevant de l'Activité Exploration et Production (EP), sans les cas où le contrôle opérationnel de ces puits a été perdu.

Le montant de la prime nette pour l'exercice 2025 - 2026 était de :

- Pour la couverture Première Ligne : 2,317 Millions USD qui correspond au même montant que celui de l'exercice 2024 - 2025.
- Pour la couverture Deuxième Ligne : 0,747 Millions USD, soit une diminution importante de l'ordre de -22,52% par rapport à l'exercice 2024 - 2025.

Contrat d'Assurance Appareils de Forage

Incluant les pertes physiques ou de dommages dus à une cause extérieure, quelle que soit leur origine et leur nature, aux Appareils de Forage relevant des Filiales ENTP Spa et ENAFOR Spa.

Le montant de la prime nette pour la période 2025 - 2026 était de 1,634 Millions USD, qui correspond à une diminution substantielle de l'ordre de -32,27% par rapport à celle de l'exercice 2024 - 2025.

- **Contrat d'Assurance Responsabilité Civile Générale**

Couvrant les dommages causés à des tries, qu'ils soient corporels, matériels ou immatériels, dans le cadre de l'exploitation des activités de SONATRACH et de ses Filiales. Ces garanties incluent notamment la responsabilité civile générale, la responsabilité civile produits livrés et responsabilité civile pollution ainsi que la responsabilité civile liée aux sites industriels et aux opérations de transport des hydrocarbures.

Le montant de la partie de la prime nette transférée vers le marché international était de 1,245 Million USD pour l'exercice 2025 - 2026, soit une diminution de -11% par rapport à l'exercice 2024 - 2025. Quant à la partie de la prime destinée au marché local, elle reste constante soit de 32 Millions de DZD.

- **Contrat d'Assurance Responsabilité Civile Avitaillement**

Couvrant les conséquences pécuniaires de La Responsabilité Civile Avitaillement encourue par NAFTAL Spa, en raison des dommages accidentels causés aux tiers lors d'opérations d'avitaillement ou du fait du raffinage, de la vente et de la distribution de produits destinés aux avions.

Le montant de la prime nette pour l'exercice 2025 - 2026 était de 0,154 Millions USD, qui correspond à une diminution substantielle de l'ordre de -11,49% par rapport à celle de l'exercice 2024 - 2025.

A noter que le placement des différents risques est réparti entre le marché local, Assureurs locaux et Compagnie Centrale de réassurance (CCR) et le marché

international de la réassurance ainsi que la captive de réassurance - SONATRACH Ré.

b. Les Risques Simples :

La couverture d'assurance de ce type de risque se traduit, pour SONATRACH Spa et ses Filiales, pour des conventions de Trois (03) années, par les contrats d'assurance suivants :

- **Contrat d'Assurance Installations Diverses et Engins de Chantier**

Incluant les dommages aux installations diverses, unités mobiles, engins de chantier et camions anti incendie.

Les primes nettes d'assurances pour les couvertures "Tous Risques Sauf" et "Catastrophes Naturelles", pour la période 2025 - 2026 étaient respectivement de 371,25 Millions DZD et 385,28 Millions DZD pour une valeur assurée de 976,97 Milliards DZD.

- **Contrat d'Assurance Patrimoine Immobilier et Mobilier**

Incluant les dommages causés à l'ensemble du patrimoine immobilier et mobilier, regroupant notamment, les bâtiments administratifs, les bâtiments sociaux, les bases de vie et les infrastructures de loisirs et autres...

Les primes nettes d'assurances pour les couvertures "Tous Risques Sauf" et "Catastrophes Naturelles", pour l'exercice 2025 - 2026 étaient respectivement de 251,56 Millions DZD et 392,43 Millions DZD pour une valeur assurée de 838,52 Milliards DZD.

- **Contrat d'Assurance Citernes Tractées et Pertes de Produits**

Incluant les dommages causés aux citernes tractées ainsi que la perte des produits transportés par les citernes tractées tels que les carburants, GPL, eau de boue et Azote ou autres produits pétroliers rentrant dans le cadre de l'activité de l'assuré.

La prime nette d'assurance pour les couvertures "Tous Risques Sauf", pour l'exercice 2025 - 2026, était de 9,38 Millions DZD pour une valeur assurée de 9,379 Milliards DZD.

- **Contrat d'Assurance Transport sur Corps**

Incluant les dommages causés aux navires assurés par la suite de tous accidents, événements ou fortune de mer des corps de navigation maritime (équipements flottants tels que les vedettes, les barges, les pilotins et les pontons Matures etc..).

La prime nette d'assurance pour les couvertures "Tous Risques Sauf", pour l'exercice 2025 - 2026, était de 6,28 Millions DZD pour une valeur assurée de 1,57 Milliard DZD.

- **Contrat d'Assurance Transport de Facultés**

Dans le cadre de cette couverture, des taux de prime préférentiels ont été accordés par les coassureurs, comme suit :

- Un taux de 0,008 % pour les opérations de transport maritime portant sur des cargaisons dont la valeur est inférieure à 2.000.000.000 DA.
- Un taux de 0,043 % pour les opérations de transport maritime relatives aux cargaisons dont la valeur excède 2.000.000.000 DA, avec une limite de garantie fixée à 10.000.000.000 DA.
- Un taux de 0,010 % pour les opérations de transport aérien.
- Un taux de 0,008 % pour les opérations de transport terrestre.

c. Les Assurances de Personnes :

La couverture d'assurance, souscrite pour une période de trois (03) années couvrant les exercices 2024 à 2026, est destinée à garantir l'ensemble du personnel permanent contre les risques de décès, d'invalidité permanente et totale, ainsi que contre certaines maladies graves, notamment le cancer, l'accident cérébro-vasculaire, l'infarctus du myocarde, le pontage coronarien, la greffe d'organe et l'insuffisance rénale.

Dans ce cadre, une prime nette individuelle annuelle préférentielle a été consentie, s'élevant à 11.886,31 DA par assuré.

Il est à noter, que les programmes d'assurance sont structurés en partenariat avec des compagnies d'assurances nationales et internationales de premier plan, sélectionnées sur la base de leur solidité financière, de leur expertise sectorielle et de leur capacité à gérer des sinistres complexes. Le montant global des capitaux assurés est révisé annuellement, en cohérence avec l'évolution des actifs du Groupe, la valorisation du patrimoine, et les nouveaux projets industriels.

Par ailleurs, une revue périodique des contrats est effectuée afin d'assurer leur conformité aux exigences réglementaires, à l'évolution du profil de risque du Groupe, et aux standards internationaux en matière de gestion des risques. Cette approche proactive permet à SONATRACH d'optimiser sa couverture assurantielle tout en renforçant la résilience financière de l'entreprise face aux aléas opérationnels.

7. Certification des Comptes Sociaux



Certification des Commissaires Aux Comptes

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH Spa,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires Aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2025, avec un total bilan actif/passif de treize mille trois cent dix milliards six cent vingt-six millions huit cent six mille huit cent cinquante et un dinars et quinze centimes (13 310 626 806 851,15 DA) et un résultat net bénéficiaire de six cent deux milliards sept cent quarante et un millions quatre cent soixante-seize mille quatre-vingt-sept dinars et soixante-quatre centimes (602 741 476 087,64 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, que les comptes annuels présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des activités, de la situation financière et patrimoniale de votre société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Alger, le 23 juin 2026

Les Commissaires aux Comptes

BOULAHDOUR Chakib
BOUKELLE Sami
BOUBEKRI Kaddour
BAROUCHE Abdelkader
BOUZARIA Kamel
BOUZARIA KAMAL
Expert Comptable - Commissaire Aux Comptes
N° 1548 16
Cité Sonelgaz 61.01 02 G.D.C Alger
Tél: 023.43.15.25/0550.82.97.16



سوناطراك



sonatrach

Direction Générale

Djenane El Malik, Hydra, Alger, Algérie

Tél : +213 23 48 30 30